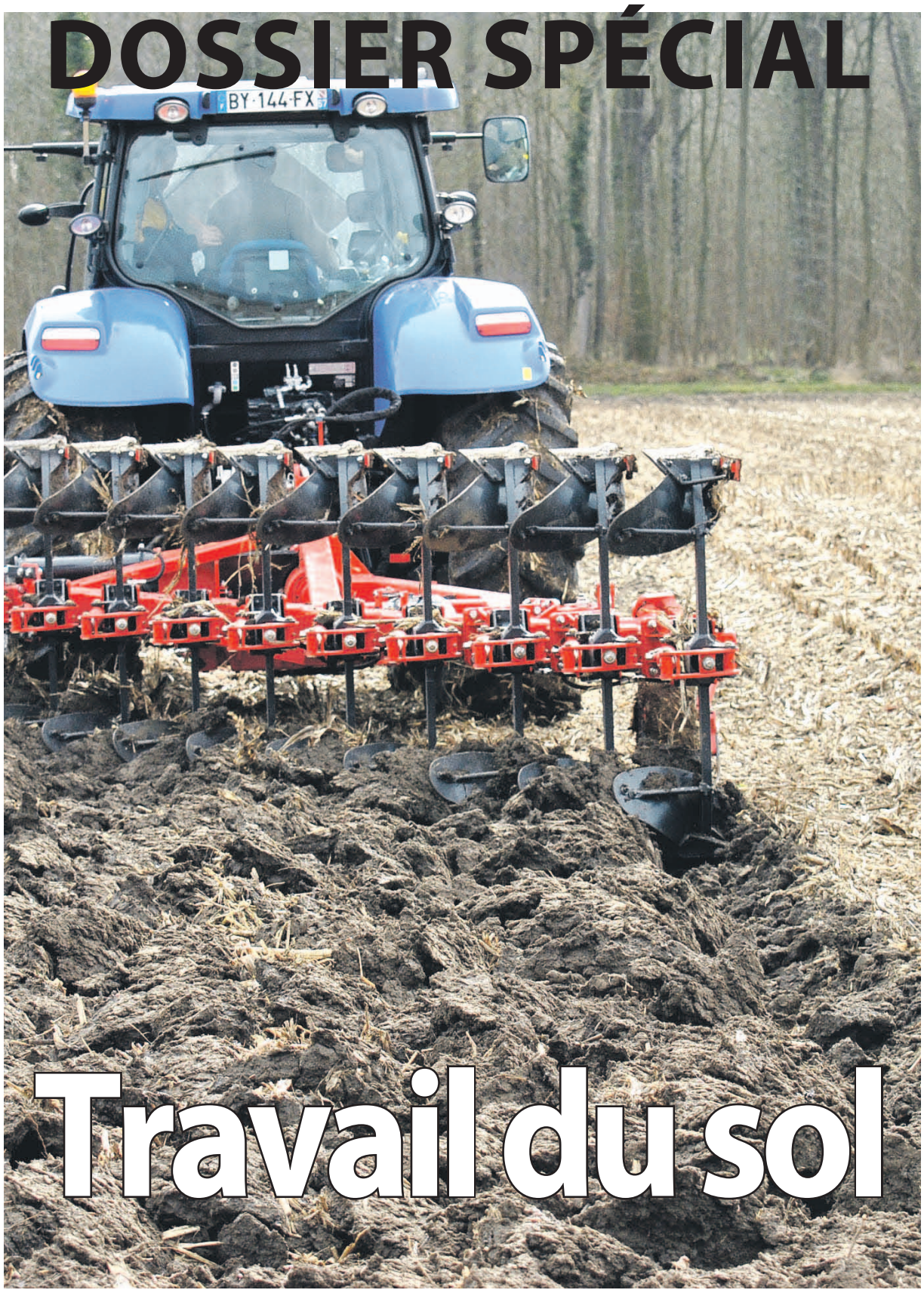
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1221 - VENDREDI 07 JUIN 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
Assure les risques AGRICOLES depuis toujours !
* Selon conditions générales et particulières.
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com



Inondations: l'heure des bilans

Côte d'Or

Joël Limouzin en visite sur le terrain

Nièvre

Les éleveurs demandent la reconnaissance des «calamités agricoles»

Yonne

Après les crues, l'excès d'eau !

Côte d'Or

› **Arvalis-Institut du Végétal**

Une année propice aux mauvaises herbes

Nièvre

› **Charolais Expansion**

La génétique charolaise de nouveau exportée en Ukraine

Yonne

› **Jeunes Agriculteurs de l'Yonne**

Visite préfectorale sur une exploitation laitière


LELY WELGER RP 415 • RP 445 • RP 535
Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
SUR MACHINES EN STOCK
GAMME 400 garantie 2 ans

GAMME 500
*sous réserve d'acceptation du dossier
G. BUCHEZ
Secteurs : Corbigny - Autun - Luzy Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

Gamme MAGA YAMAHA


* Offre valable jusqu'au 31/07/13
MOTOSPORT
33 bd Pré Plantin - 58000 Nevers
Tel. 03 86 61 42 70

Sommaire

Panorama
02 • L'actu à suivre… ici et ailleurs
• Les prévisions météo
03 • Toutes les productions de viande devraient diminuer en 2013
• Clin d'œil

Côte d'Or
04 • Après les inondations: Joël Limouzin en visite sur le terrain
05 • MFR de Liernais: Soixante ans bien fêtés
06 • Arvalis-Institut du Végétal: Une année propice aux mauvaises herbes
07 • Producteurs laitiers: Difficile, vous avez dit ?

Nièvre
08 • Les éleveurs nivernais demandent la reconnaissance des «calamités agricoles»
09 • Manifestation: Les producteurs de lait seront à Paris le 23 juin
10 • La génétique charolaise de nouveau exportée en Ukraine
11 • Fiscalité: La négociation des bénéfices forfaitaires 2012 a eu lieu.

Yonne
12 • Inondations: Après les crues, l'excès d'eau !
13 • FDSEA 89: "Tous à Paris le 23 juin !..."
14 • Jeunes Agriculteurs de l'Yonne: Visite préfectorale sur une exploitation laitière
15 • Remise de prix à Saint-bris-le-Vineux: Une belle vendange de médailles

Bourgogne
16 • 4ème concours agricole des prairies fleuries: Deux prix d'excellence agri-écologique attribués à des Nivernais
16 • ICA : L'information sur la chaîne alimentaire

17-24 • DOSSIER SPÉCIAL TRAVAIL DU SOL

Info Services
26 • Cours et marchés
28 • Petites annonces
30 • Annonces légales
34 • Vie quotidienne

L'actu à suivre…

Réforme de la PAC

L'accord n'est pas encore acquis

Même si les discussions avancent entre le Conseil des ministres, le Parlement, la Commission et les différents États membres, de nombreux points de divergences subsistent encore sur la convergence des aides, les aides couplées et la gestion des marchés.

Pour la première fois, le Conseil des ministres de l'Agriculture, le Parlement européen et la Commission européenne se sont réunis officiellement à Dublin, le 27 mai, en marge du Conseil des ministres informel de l'Agriculture. L'objectif est toujours de parvenir à un accord politique sur l'ensemble de la réforme de la Pac d'ici la fin juin. Mais les divergences sont encore nombreuses entre les trois institutions et entre les pays de l'Union européenne. Ainsi, sur la convergence interne des aides, certains pays comme l'Espagne, le Portugal, la Finlande ou l'Italie considèrent que la proposition de la Commission européenne va trop loin et ne permet pas une transition suffisamment souple compte tenu des transferts que cela va entraîner entre les différents types de production. En revanche, Stéphane Le Foll est satisfait des orientations prises. Notamment sur la surdotation des 50 premiers hectares qui a reçu le soutien de l'Allemagne. Le débat porte également sur l'importance à donner aux aides couplées. La Finlande, l'Espagne, l'Italie, la Roumanie et la Grèce ont rappelé leur attachement à ce type d'aides. Sur ce sujet, le Parlement est favorable à un couplage élevé portant sur 15% de l'enveloppe du premier pilier, alors que le Conseil des ministres s'est prononcé sur un taux de 12%. Un accord pourrait être trouvé dans cette fourchette. Divergences également sur le plafonnement et la dégressivité des aides : l'Allemagne et la République tchèque qui disposent de grandes exploitations y sont opposées, ainsi que la Slovaquie. Comme d'ailleurs sur les aides spécifiques aux jeunes agriculteurs.

Le cadre financier sur la sellette

Le débat porte également sur les mesures de gestion de crise. Le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède et l'Allemagne souhaitent qu'elles soient limitées à celles qui sont offertes par le filet de sécurité. Ce qui n'est pas l'avis du Parlement européen : pour le rapporteur sur le sujet, Michel Dantin, les mesures à prendre doivent aller au-delà du simple filet de sécurité. Et s'agissant plus spécifiquement des quotas sucre, un certain nombre de délégations ont exprimé leur préoccupations sur leur suppression et ont demandé la réintroduction de capacités de raffinage dans leur pays (Portugal, Bulgarie, Finlande), certains se sont prononcés sur une meilleure prise en considération des bouleversements introduits par la réforme dans le secteur laitier (Portugal, Pologne).

En revanche, les trois institutions seraient proches d'un accord sur les grandes lignes du verdissement ainsi que sur le développement rural, sauf sur les zones à contraintes naturelles où le Parlement souhaiterait connaître les conséquences de l'application des critères biophysiques que la Commission de Bruxelles souhaite introduire.

Reste une question épineuse : l'accord sur le cadre financier pluriannuel. Doit-il être un préalable ou pas à un compromis sur la réforme de la Pac ? Le Parlement européen estime que les sujets sont liés et que l'un ne va pas sans l'autre. Ce n'est pas l'avis de la Commission européenne qui considère qu'il ne faut pas associer un accord sur la Pac et un accord plus général sur le cadre financier. Le risque serait de reporter la mise en œuvre de la Pac. C'est également la position de certains pays comme la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Repères

Un accord en juin ou en juillet ?

Le Conseil des ministres de l'Agriculture des 24 et 25 juin prochains devrait parvenir à un accord sur la réforme de la Pac, selon le Commissaire européen à l'Agriculture, Dacian Ciolos, même si les points de désaccord sont encore nombreux entre les trois institutions. Mais il n'a pas exclu non plus que le compromis puisse être acquis en juillet, tout en précisant qu'il ne voyait pas quel sujet pourrait prolonger les négociations d'un mois supplémentaire. Pour sa part, Stéphane Le Foll n'est pas convaincu par la méthode des trilogues qui associe dans la décision, le Conseil des ministres, le Parlement européen et la Commission de Bruxelles estimant que *«trois législateurs, c'est trop»*, et que le processus de décision à Bruxelles devrait évoluer à l'avenir.

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

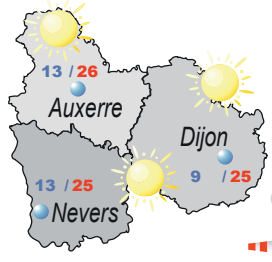
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 07au 16 juin*

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 7 Juin



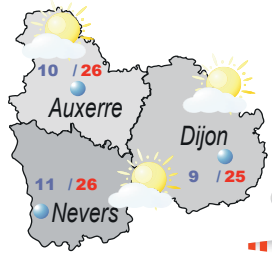
Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce. Les températures seront de saison et les vents faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 25 à 27 °C

Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

St Gilbert
Soleil : 06:19 - 21:47
Lune : 05:35 - 20:47

Samedi 8 Juin



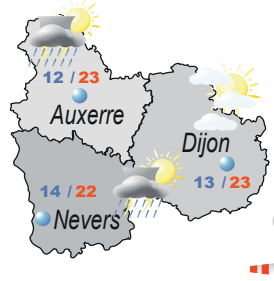
Éclaircies
Le soleil restera bien présent et accompagné de quelques nuages. Les vents resteront faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 25 à 27 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Médard
Soleil : 06:19 - 21:48
Lune : 06:18 - 21:38

Dimanche 9 Juin



Instable
De nombreuses averses orageuses sont attendues, ainsi que quelques éclaircies très localement. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Diane
Soleil : 06:19 - 21:48
Lune : 07:05 - 22:23

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 au Mercredi 12 Juin :

De nombreux orages en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 13 à 15 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 13 au Dimanche 16 Juin :

Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective.

Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 10 à 17 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

Filières

Toutes les productions de viande devraient diminuer en 2013

La production des viandes bovine, porcine, ovine et caprine devrait se replier en 2013, pronostique le ministère de l'Agriculture dans quatre études statistiques diffusées le 24 mai. Celles-ci viendront conforter les inquiétudes quant à la capacité de la France de pouvoir assurer un approvisionnement suffisant de ses outils d'abattage.

Bovins : -1 %

Compte tenu du stock d'animaux présents dans les exploitations à la fin de l'année 2012 et du niveau de production atteint en 2011 et en 2012, le ministère anticipe, pour 2013, une baisse de la production bovine, toutes catégories confondues, de 1 %, à 6,06 millions de têtes. Seule la production de bovins mâles devrait être supérieure (+1 %) à celle de 2012. En 2012, avec un peu plus de 6 millions de têtes, la production de bovins a été en repli de 8% par rapport au niveau élevé de 2011. Cette baisse est due à la baisse de 5% des abattages et de 15% des exportations de bovins. Les importations progressent tout en restant à un niveau faible par rapport au volume des abattages et des exportations. Les exportations sont en retrait de 15% par rapport au niveau élevé de 2011. Elles se font à 95% au sein de l'UE (89% en 2011). L'Italie reste la principale destination des bovins avec 84% des bovins maigres exportés en 2012. Les exportations de bovins vivants vers les pays tiers, essentiellement la Turquie, sont en forte baisse en 2012, après avoir atteint des niveaux élevés à partir du second semestre 2011. Les importations de bovins vivants sont peu importantes et progressent seulement de %. Elles concernent essentiellement des veaux, à 98% en provenance de pays de l'UE.L'Allemagne et les Pays-Bas restent les deux principaux fournisseurs de viande bovine de la France. Les échanges avec les pays tiers restent secondaires et stables. Ils ne représentent que 2% des importations de viande.

Porc : -1,6 %

De même, en raison de la baisse des effectifs en 2012, la production française baisserait de 1,6 % en 2013, pour s'établir à 24,4 millions de porcs. Le repli serait relativement régulier tout au long de l'année, avec toutefois des baisses plus importantes au deuxième et quatrième trimestre. En 2012, la production porcine française a atteint 24,5 millions de têtes, en baisse de 2,7% par rapport à celle de 2011, en lien avec la baisse des abattages. Ce repli intervient dans un contexte où les producteurs sont sollicités par la mise aux nouvelles normes des bâtiments de truies gestantes. De plus, la consommation française n'est pas très dynamique (quasi-stable en 2012 par rapport à 2011). Par ailleurs, cette dernière est également alimentée par la hausse des importations de viande porcine en 2012 (+ 2,6% de plus qu'en 2011). Au cours de l'année 2012, les exportations de porcins vivants sont quasiment stables par rapport à 2011, alors que les achats français de porcins vivants ont reculé de 11% par rapport à 2011.

Ovins : -1 %

Avec une production prévisionnelle de 5,5 millions de têtes (-1 %), la production ovine française devrait légèrement baisser en 2013. Cette prévision est due essentiellement à la baisse des effectifs de brebis et d'agnelles présentes dans les exploitations en novembre 2012. Cela fait suite à une production en baisse de 6% en 2012 à près de 5,6 millions de têtes, 2011 ayant atteint un niveau assez élevé.

Caprins : - 2 %

La baisse des effectifs de chèvres et chevrettes constatée fin 2012 conduira à une baisse des naissances et donc à une baisse des abattages. Pour 2013, la production de viande caprine devrait baisser de 2% par rapport à 2012. En 2012, la production caprine française s'est établie à près de 877 000 têtes, soit inférieure de 2% au niveau élevé de 2011. Ce repli s'explique principalement par la diminution de près de 4 % des abattages totaux qui atteignent en 2012, 868 000 têtes.

PB

Repères

La commission sénatoriale d'enquête sur la filière viande

Suite aux récents scandales alimentaires et notamment à la découverte de viande de cheval dans des lasagnes étiquetées « pur bœuf » et distribuées par plusieurs enseignes de la grande distribution, le groupe UDI-UC a demandé au Sénat de créer une mission d'information sur les questions de sécurité alimentaire et de traçabilité de la viande. Celle-ci vient d'être confiée à Bernadette Bourzai présidente, élue PS de la Corrèze dans le Limousin et à Sylvie Goy-Chavent, vice-présidente nationale de l'UDI , sénatrice de l'Ain en Rhône Alpes, et déjà investie dans plusieurs groupes d'études sur l'élevage. Ces missions d'information ont pour but d'assurer l'information des sénateurs et de les assister dans leur mission de contrôle du gouvernement. Intitulée « La filière viande en France et en Europe: élevage, abattage et distribution », cette mission a débuté ses travaux fin avril. Aux termes d'une soixantaine d'auditions et de trois mois d'enquêtes sur le terrain, le rapport devrait être présenté à la presse avant l'été. La commission devrait également se rendre au Parlement européen pour évoquer les problèmes de distorsion de concurrence au sein de l'Union européenne et analyser les différents réseaux de distribution de la viande qui ont pu conduire au scandale du début d'année. « Il est important de réaliser un état des lieux qui va du pré à l'assiette », explique Sylvie Goy-Chavent. Cela passe par une mise à plat des conditions de production de l'élevage, de l'abattage avec notamment les problématiques du bien être animal, et les enjeux de l'étiquetage.

clind'œil



PRI info

Côte d'Or Il souhaite s'installer…

Homme, âgé de 30 ans, marié, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique et d'un BTSA ACSE, actuellement cadre ingénieur dans une société de machinisme, recherche une exploitation pour s'installer hors cadre familial. Originaire du milieu rural, il a travaillé de façon saisonnière sur différentes exploitations.
Il souhaite reprendre et développer une exploitation en productions végétales avec possibilité de transformation, vente en circuits courts et éventuellement conversion en Agriculture Biologique en Bourgogne ou Franche-Comté.
Renseignements : CA21- C. Garnier Penning 03.80.68.67.85

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. (financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.



Bouilloux Sarl

INVITATION

Madame, Monsieur, Cher client,

Après l'inauguration de notre site de Mâcon Nord / Senozan en décembre 2012, notre entreprise avait promis une installation rapide sur la Côte-d'Or.

Depuis le 1er Mars 2013, notre société BOUILLOUX s'est installée, 23 rue de la Brot, 21000 Dijon accompagnée de nombreux constructeurs.

Afin de faire plus amples connaissances, j'ai le plaisir de vous inviter à l'inauguration de notre site à Dijon, pour découvrir celui-ci, nos Hommes SERVICE, et les matériels de nos fournisseurs.

De nombreux partenaires constructeurs seront à nos côtés pour vous accueillir les

Jeudi 13 et vendredi 14 juin après midi de 13h00 à 20h00.

En espérant votre présence, pour partager un verre de sympathie.

Thierry JANNIAUX

CASE IH AGRICULTURE

➜ **Liernais**
MFR: Soixante ans bien fêtés

➜ **Arvalis-Institut du Végétal**
Une année propice aux mauvaises herbes

➜ **Producteurs laitiers**
Difficile, vous avez dit ?

► *Bloc-notes*

26-28/07 Nuits Peplum d'Alésia

L'association Alésia et Compagnies organise la 13è édition du festival Les Nuits Peplum d'Alésia, les 26, 27 et 28 juillet à Alise-Sainte-Reine. Ce festival accueillera entre autres Benjamin Biolay, Salif Keïta et Babylon Circus. Le dimanche après-midi sera ouvert à tous, petits et grands, pour des spectacles et un concert jeune public, entièrement gratuits.

Juin Printemps bio: les animations en Côte d'Or

Jeudi 13 et vendredi 14 juin: Les itinéraires techniques en viticulture biologique. Jeudi 13/06 à 9 h, Vendredi 14/06 à 14 h - lieu à confirmer. Échanges sur les techniques viticoles bio. Organisé par le Sedarb et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Contact : Agnès Boisson - 06 77 38 26 74 - agnes.boisson@sedarb.org
Lundi 24 juin : Tour de plaine régional «Soja» de 9 h 30 à 13 h - départ chez Nicolas Bellet à Varois et Chaignot (21) (12, Grande Rue) - Co-voiturage possible au départ de chaque département sur demande - Distribution commentée de la fiche technique soja bio
- Tour de parcelles chez quatre agriculteurs cultivant du soja bio depuis plus de 10 ans.
Organisé par le Sedarb, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, le Gerfab et le Cetiom. Contact : Olivier Bouilloux 06 77 46 59 65 olivier.bouilloux@sedarb.org

08-09/06 Journées nationales de l'Archéologie

Le Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix s'associe à la quatrième édition des Journées nationales de l'Archéologie et propose au public de découvrir, le temps d'un week-end, le patrimoine archéologique du Pays Châtillonnais à travers des visites du chantier de fouille au Mont Lassois, une exposition de l'Inrap *«L'objet à l'étude»*, une présentation cinématographique des métiers de l'archéologie ... Une véritable initiation aux enjeux et aux méthodes de l'archéologie. Visite du site de Vix - samedi 8 et dimanche 9 juin à 14h Par Bruno Chaume, directeur du programme de recherche *«Vix et son environnement»* Rendez-vous sur le mont Lassois devant l'église Saint-Marcel. Entrée libre. Renseignements : www.musee-vix.fr ou 03 80 91 24 67

Après les inondations

Joël Limouzin en visite sur le terrain

Le vice-président de la FNSEA est venu constater les dégâts des crues, jeudi 30 mai, dans les cantons d'Auxonne et Seurre.



Samuel Maréchal a montré l'étendue des dégâts au vice-président de la FNSEA.

«*Hallucinant, tout est pourri*» : l'expression de Joël Limouzin n'est pas très belle, mais l'heure n'était pas à la poésie. La visite d'un champ de pommes de terre s'est manifestement révélée instructive, la semaine dernière aux Maillys. *«Je suis venu chercher des arguments pour aller discuter avec l'administration, le ministre de l'Agriculture et au CNGRA (Comité national de gestion des risques en agriculture)»* expliquait le vice-président de la FNSEA dès son arrivée sur l'exploitation de Pascal Baumont, dont les dégâts étaient détaillés dans Terres de Bourgogne du 17 mai. Joël Limouzin a annoncé sa participation à la prochaine réunion du comité des calamités agricoles, le 12 juin, réunion durant laquelle il exposera ce qu'il a vu et entendu en Côte d'Or. A ce titre, la profession agricole représentée par la FDSEA, les JA, l'APPV et la Chambre d'agriculture, lui a remis un dossier complet sur les conséquences des inondations et les revendications du département.

Souplesse technique et réglementaire

En échangeant avec la trentaine d'agriculteurs présents à ce rendez-vous, Joël Limouzin a mis sa priorité sur les *«complexités administratives à éviter»* : *«il ne faut pas qu'elles viennent accentuer le désastre. Je pense notamment aux délais de mise en place des cultures, les assolements, la problématique des MAE... Xavier Beulin a envoyé un courrier au ministre le 27 mai en reprenant toutes ces problématiques techniques et réglementaires»*. Le vice-président de la FNSEA a mis en avant la nécessité d'une réassurance publique pour de tels sinistres : *«nous avons alerté les Pouvoirs publics il y a une dizaine de mois. Nous n'avons, malheureusement, pas eu la moindre réponse...»*. La reconnaissance d'état de catastrophe naturelle a ensuite été débattue. Samuel Maréchal, secrétaire adjoint de la FDSEA de Côte d'Or, a rappelé l'urgence dans ce domaine : *«Les maires des communes concernées ne doivent surtout pas attendre pour en faire la demande»*. Vincent Lavier était présent à cette visite de terrain. Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or est resté dans le domaine des indemnisations : *«Il nous faut une enveloppe conséquente pour sauver les exploitations. Nous avons besoin d'éléments précis pour constituer des dossiers. Un courrier a été envoyé aux agriculteurs. Il faut répondre très rapidement, nous chiffrerons les dégâts exploitation par exploitation. Le pourcentage du chiffre d'affaires impacté par la crue sera déterminé»*. La partie élevage concerne elle aussi cette enquête. Dans le but de faire face à des manques de fourrages, des échanges entre agriculteurs sont à envisager.



Le faible ensoleillement aura lui aussi des conséquences : «Il manquera des tubercules» déplore Pascal Baumont.

Des dégâts et des interrogations

«Après les inondations, il va maintenant falloir parler d'excès d'eau. Certains secteurs n'ont pas été inondés mais souffrent de la même problématique» annonce Francis Letellier, le président de la FRSEA. L'excès d'eau, les légumes ne l'aiment guère, voire pas beaucoup. Plusieurs agriculteurs ont fait part de leurs tristes expériences. Pour la Cuma de Dominique Michaud, agriculteur dans le canton de Seurre, la perte de production devrait se chiffrer à 6 000 tonnes de pommes de terre (sur 8 000 tonnes envisagées par les seize exploitations concernées). Pascal Beaumont est lui aussi revenu sur ses propres dégâts, en faisant part de ses inquiétudes pour l'an prochain : *«il faudra impérativement trouver des solutions, le coût des plants est très élevé»*. L'agriculteur des Maillys a profité de sa prise de parole pour fustiger l'entretien actuel des cours d'eau : *«Il est tout de même incroyable de voir comment sont gérées les rivières en 2013. Elles fonctionnaient très bien dans le temps et pouvaient évacuer facilement les eaux. Il serait peut-être temps d'emmener les écolos sur le terrain, ceux qui prennent des décisions depuis leurs bureaux. Qu'ils viennent voir nos champs inondés. Il faudrait que cet épisode serve pour l'avenir. Ce serait déjà ça. Là, ce n'est plus possible»*.

AURÉLIEN GENEST



Dominique Michaud, agriculteur à Pagny-le-Château, a reçu Joël Limouzin sur ses prairies en fin de matinée.

► Zoom sur…



STL : Demi-activité et chômage technique

Pierre Cinier, directeur de STL (Société de Transformation de Légumes) à Villers-les-Pots, prévoit une baisse de 50% du chiffre d'affaires. La moitié des surfaces primeurs en oignons et pommes de terre est perdue. Une baisse de 50% de rendement est envisagée pour la filière industrie de déshydratation de l'oignon.

«En plus des inondations, il y aura des conséquences liées au manque d'ensoleillement. L'année dernière n'était déjà pas bonne en oignons, nous avions perdu entre 5 et 10 tonnes à l'hectare. Aujourd'hui, à la même date, nous ne sommes qu'à 60% du développement foliaire par rapport à 2012...» **informe Pierre Cinier. Concernant le volet social, de nombreux emplois directs et indirects seront touchés.** ***«Nous ne savons pas ce que nous aurons à faire pour le premier semestre 2014»*** s'inquiète le directeur.

MFR de Liernais

Soixante ans bien fêtés

La Maison familiale rurale de Liernais a célébré son anniversaire samedi 25 mai.



«L'affluence enregistrée montre que notre MFR compte sur notre territoire» **commentait le directeur.**
L'un des tracteurs ayant servi à la démonstration a été restauré par la classe de seconde professionnelle agroéquipement.

«*Plusieurs générations d'élèves étaient réunies. L'ensemble des participants étaient contents de cette journée où se sont mêlées convivialité et simplicité entre les convives. L'affluence enregistrée, 230 personnes, montre que la MFR de Liernais compte sur notre territoire*» commentait Pascal Maréchal, à l'issue du soixantième anniversaire de l'établissement qu'il dirige. Après le discours des officiels et un hommage rendu à l'abbé Vanhecke, le fondateur de la MFR, un apéritif ainsi qu'une démonstration de fenaison avec de l'ancien matériel était proposés. L'un des tracteurs avait été restauré tout au long de l'année par la classe de seconde pro agroéquipement. Les convives se sont ensuite réunie autour d'un bon repas.

Rénovation de l'établissement

L'actualité de l'établissement liernaisien, c'est aussi la restauration de l'ancien bâtiment comportant la cuisine, le réfectoire, une salle de réunion, une salle polyvalent afin d'apporter davantage de convivialité pour les jeunes mais aussi de la fonctionnalité pour le personnel. La création d'une chaufferie bois est également prévue. Les travaux commenceront début juillet. Pour rappel, la MFR de Liernais, qui organise une porte ouverte le 6 juillet, propose des formations en alternance: 4ème et 3ème avec la possibilité de réaliser des stages dans tous les corps de métiers, un CAP agricole productions animales ou végétales-agroéquipement ainsi qu'un bac pro agroéquipement.

A.G.

10 de conduite

Groupama ne lève pas le pied sur la prévention

Le collège de Genlis a reçu l'opération *«10 de conduite jeune»*. La remise des récompenses s'est déroulée vendredi dernier.

«*Les jeunes sont les premières victimes de la route. La prévention est un objectif majeur et le 10 de conduite rentre parfaitement dans ce cadre*» explique François Willermoz, le président de la fédération départementale de Groupama. Cette opération, créée en 1995, est organisée conjointement par Groupama, la gendarmerie nationale, Renault et Total et se déroule chaque année dans un collège du département. Accompagné d'Alain Pautet, le président de la caisse Groupama de Genlis, François Willermoz a remis des lots aux meilleurs élèves genlissiens. Parmi les récompenses figuraient des bourses de 100 euros, à valoir sur une formation de conduite accompagnée. Outil pédagogique moderne et performant au service des établissements scolaires et de leurs élèves, le 10 de conduite informe les jeunes sur les risques routiers dus à différentes causes : alcool, drogue, vitesse... Des exercices pratiques sont effectués au volant d'une voiture, dans la cour de l'école. Les connaissances sur le code de la route sont également évaluées. De nombreux messages de prévention sont délivrés afin de développer des réflexes sécuritaires chez le jeune public.

AURÉLIEN GENEST



François Willermoz et Alain Pautet félicitent l'un des nombreux lauréats.

Prévention La MSA Bourgogne participe au dépistage des cancers de la peau

Pour la 5ème année consécutive, La MSA Bourgogne s'est associée à la journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau.
Vendredi 30 mai, ce sont 65 ressortissants agricoles qui ont été reçus tout au long de la journée, dans les locaux de la MSA de Dijon pour bénéficier gratuitement d'une consultation dermatologique. Par leurs activités extérieures, les agriculteurs et salariés agricoles sont particulièrement exposés aux risques de cancers de la peau. C'est pourquoi, la MSA Bourgogne s'est investie dans cette démarche préventive.



30 % de l'ensemble des adhérents agricoles dépistés présentaient une lésion nécessitant un suivi dermatologique.

▸ Agendas

17/06 Rendez-vous Simmental France

Les assemblées générales de Simmental France et du groupement de producteurs se dérouleront lundi 17 Juin à la salle polyvalente de Chameroy (52) à 14h00. Ces réunions seront suivies de visites d'élevages. La grande vente de la Marnotte aura lieu le lendemain, mardi 18 juin à Balesmes-Sur-Marne (52) à partir de 9h00. 90 génisses pleines seront présentées.
Le Gaec de la Marnotte est un élevage avec un haut potentiel génétique, ce troupeau est d'ailleurs inscrit à l'OES Simmental depuis de nombreuses années. Les derniers résultats Contrôle laitier de cet élevage peuvent aussi séduire avec une moyenne à 7760Kg de lait, 40.1 de TB et 33.6 de TP pour un cheptel de 230 vaches laitières.

18-19/06 Instants Santé MSA cantons de Laignes et Aignay-le-Duc

Les Instants Santé de la MSA, pour le canton de Laignes, se dérouleront les 18 et 19 juin à la salle des fêtes de Laignes de 7h30 à 11h30. Pour le canton d'Aignay-le-Duc, ils se dérouleront les 20 et 21 juin au CFA de Baigneux-les-Juifs de 7h30 à 11h30.



▸ Formations

Devenir employeur: recruter et encadrer un salarié
- Acquérir les bases du management pour réussir un recrutement
- Accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.

Lieu et date : 28 mai 2013 à Dijon
Formation proposée par FDSEA de Côte-d'Or
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsible de stage : Cécile Vecchi

Construire une aire de lavage du pulvérisateur
En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date :
Lieu : 2 sessions prévues : le 31 mai 2013 à Longecourt en Plaine ou le 4 juin 2013 à Châtillon sur Seine
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

Sécurité au travail: les obligations du chef d'exploitation
- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Les 6 et 18 juin à Nuits Saint georges
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

Arvalis-Institut du Végétal

Une année propice aux mauvaises herbes

Une visite d'essais était proposée par Arvalis-Institut du Végétal, la semaine dernière à Binges, dans le canton de Pontailler-sur-Saône. Évaluation des herbicides et traitements en bas volume étaient au programme.


Luc Pelcé : «Les conditions pour traiter ont été extrêmement difficiles depuis l'automne».

Les résultats de plusieurs tests herbicides ont été présentés à soixante-dix agriculteurs et techniciens, mardi 28 mai à Binges. Comme l'a mentionné Luc Pelcé, cette année est *«propice aux mauvaises herbes»*. L'ingénieur a rappelé certains faits depuis l'automne : *«Il a été très difficile d'intervenir dans de bonnes conditions. Les créneaux pour désherber très tôt ont été peu nombreux. Plusieurs interventions ont été reportées à la sortie hiver. Parfois, il a fallu attendre la fin mars... Cela va expliquer, en partie, certains échecs auxquels nous nous attendons»*. Ce mois de mars a bien *«embêté»* l'équipe d'Arvalis-Institut du Végétal. *«Là aussi, les conditions pour traiter ont été extrêmement difficiles. Alternance de gel, dégel, vent permanent, sans parler de la pluie... En termes de pluviosité, températures, rayonnement, je n'ai jamais vu ça»* confie l'ingénieur qui travaille depuis une certaine année 1983 à chez Arvalis. Concernant le stade d'avancement des cultures, le retard serait de l'ordre de deux semaines.

Quel nombre de grains par épis ?

Le manque d'ensoleillement va probablement impacter la fertilité des épis et par conséquent, le rendement. Luc Pelcé fait part de son inquiétude : *«Normalement, les fleurs se mettent en place sur la phase deux nœuds floraison. Elles ont du mal à le faire, cette année, à cause de ce manque d'ensoleillement et des températures plutôt basses. De ces fleurs dépendent les futurs grains et donc le rendement»*. En règle générale, quand il n'y a pas ou peu d'ensoleillement, tout végétal privilégie la formation de biomasse (tronc, feuilles, cellulose) au détriment des organes reproducteurs. Arvalis-Institut du Végétal organisera une seconde visite d'essais mardi 11 juin de 14 heures à 17h30 à Rouvres-en-Plaine. Un bilan de campagne plus avancé sera proposé, comme l'annonce Luc Pelcé : *«Nous en saurons un peu plus sur cet aspect fertilité, avec des premiers éléments sur le nombre de grains dans les épis. Nous saurons si nous sommes sur la bonne pente ou, comme nous l'imaginons, sur la mauvaise...»*.

Le bas volume en étude

La recherche de références sur les traitements en bas volumes a fait son apparition dans le catalogue d'expérimentations d'Arvalis-Institut du Végétal. La technique, de plus en plus développée chez les agriculteurs, a été présentée lors de cette visite par Matthieu Killmayer et Damien Boucheron. Les conditions climatiques au moment de l'application des produits ont une importance jugée capitale. *«Un agriculteur n'a pas le droit de se tromper en bas volume (50-60 l/ha), contrairement en volume élevé (120 l/ha)»* explique Luc Pelcé. Une absence totale de vent est requise, pour que le produit atteigne la plante et soit rapidement véhiculé. *«Le moindre soupçon de vent peut engager une dérive, la cible ne serait pas atteinte de manière régulière»* explique l'ingénieur. La deuxième partie de la nuit apparaît comme le moment le plus propice pour le traitement en bas volume. L'équipe d'Arvalis-Institut du Végétal, propriétaire d'un quad depuis l'automne dernier, a d'ailleurs réalisé avec succès plusieurs traitements en fin de nuit pour appliquer des fongicides. La deuxième condition concerne l'hygrométrie : des pourcentages minima de 70% à 80% sont exigés. La fin de nuit semblerait là aussi le moment le plus opportun de la journée.

Hétérogénéité de résultats

Des volumes de référence (120 litres/ha) ont été comparés aux bas volumes (65 litres/ha), avec à chaque fois des doses et des produits différents. Les familles ALS, DEN et FOP étaient à l'étude. *«Nous obtenons des efficacités sur vulpin comprises entre 85 et 95%»* informe Luc Pelcé. Les plus fortes efficacités sont rencontrées pour l'essai 120 litres/ha à pleine dose (référence) et pour l'essai 65 litres/ha avec une association de matières actives à différents modes d'action. L'essai 65 litres/ha à demi-dose obtient une efficacité moindre, d'environ 5%. L'hypothèse de pouvoir baisser de moitié la dose en même temps que le volume n'est pas vérifiée dans ce cas. Luc Pelcé appelle à la plus grande vigilance quant à l'interprétation de ces résultats : *«le bas volume a besoin de nombreux essais pour que l'on puisse dégager de vraies tendances, peut-être encore plus que dans d'autres thèmes expérimentaux. Chaque lieu a ses propres caractéristiques, les conditions climatiques ne sont pas toujours identiques au moment du traitement»*.

Aurélien Genest

SAS Bresson

Bonne retraite, Bernard

Le directeur commercial de la société Bresson a reçu un très bel hommage pour sa fin de carrière.

La SAS Bresson n'a pas tari d'éloges sur Bernard Quiney, vendredi 24 mai à Saulon-la-Chapelle, devant une foule de deux cents personnes. Comme il est coutume de le faire lors de ce genre de cérémonie, la vie et le parcours professionnel du néo-retraité ont été retracés. Né en 1951, Bernard Quiney grandit à Til-Châtel, à la ferme familiale où il passe ses vacances à travailler avec son père puis son frère. Très jeune, Bernard Quiney se plait sur le tracteur, un SOM 40. *«Dès le lendemain de tes 14 ans, tu ne laisseras plus personne le conduire sur la route quand tu seras présent !»* lance Damien Racle. Bernard Quiney confirme cette vocation pour l'agriculture en obtenant un bac agricole puis un diplôme d'ingénieur de l'Enita.

«Monsieur Daconil»

En 1975, Bernard Quiney intègre BASF, une multinationale spécialisée, entre autres, dans les produits phytos. Bernard Quiney rejoint les plaines céréalières de l'Est après un premier travail en zone élevage. Michel Pageot, responsable appro, revient sur cette partie de sa vie : *«toujours à la recherche d'innovations, tu mets la main sur une vraie nouveauté de l'époque : le «Chlorotalonil», un fongicide très efficace contre la septoriose du blé. De 1982 à 1984, tu vas travailler pour Diamond Schamrock. Et là, tu deviens Monsieur Daconil sur l'Est de la France. Tu en vends à peu près chez tous les grands distributeurs. Tu l'as si bien ancré dans la liste des fongicides qu'aujourd'hui, trente ans plus tard, on ne sait toujours pas s'en passer»*. Cette épopée Diamond ne durera que deux ans. En 1984, Bernard Quiney entre à la coopérative de Châtillon où il animera l'équipe commerciale pendant onze années, avec beaucoup de dynamisme et de professionnalisme.

De 75 000 à 150 000 tonnes

Bernard Quiney intègre la maison Bresson à la fin de l'année 1995 et rejoint ainsi le monde du négoce. Catherine Racle, présidente de la SAS Bresson, commente cette arrivée : *«tu avais la charge de l'activité appro et l'animation commerciale. Tu fais preuve d'une grande disponibilité au service de tous les dossiers. Ta connaissance du marché appro a beaucoup servi notre centrale Agridis, ta participation aux commissions commerciales a laissé le souvenir de ta rigueur et de ta capacité à négocier. Homme de contact, tu passes beaucoup de temps sur le terrain, au contact des clients, tu les connais tous»*. Bernard Quiney prend en charge l'activité céréales à la fin de l'année 2002 et gère, pendant quelques mois, l'appro et les céréales. Les dix dernières années de sa carrière sont entièrement consacrées aux céréales. *«Deux chiffres vont éclairer ce discours. A ton arrivée : 75 000 tonnes. Aujourd'hui, nous tendons vers les 150 000 tonnes de collecte. Tu es indéniablement l'un des artisans de ce succès»* insiste Catherine Racle. Bernard Quiney a transmis son savoir depuis un an à Damien Racle, qui lui succède désormais sur le dossier des céréales.


Bernard Quiney a travaillé 18 ans à Saulon-la-Chapelle.

Assistaient à cette cérémonie : le directeur de la Chambre d'agriculture, les représentants de FranceAgriMer, des clients industriels, meuniers, malteurs, fabricants d'aliments du bétail, des courtiers, des collègues négociants, les clients agriculteurs, l'expert comptable de l'entreprise, le maire de Saulon, le personnel Bresson, Robert et Lucette Siri, d'anciens de collaborateurs de Bernard Quiney et bien sûr sa famille.

A.G. d'après communiqué

Producteurs laitiers

Difficile, vous avez dit ?

L'assemblée générale de Côte d'Or Conseil Élevage s'est tenue mardi 28 mai à Saint-Seine-l'Abbaye. Avec une baisse de production et un prix du lait toujours aussi hésitant, le moral des troupes est au plus bas.



Guy Buntz a fait part d'un malaise certain dans la profession.

«Les gros investissements dus à la modernisation de la production laitière, l'achat de quotas, la hausse des matières premières ne sont pas confortés aujourd'hui par un prix du lait honnête qui permettrait de dégager un revenu décent»: le président Guy Buntz n'a pu s'empêcher de commencer cette assemblée générale sans aborder les difficultés rencontrées par les producteurs. Pour couronner le tout, les caprices de la météo ont eu, ont, et auront probablement un impact négatif sur la production. La campagne 2012-2013 s'achève sur une forte baisse de productivité.

Les quatre races du département sont concernées (Brune, Montbéliarde, Prim'Hostein et Simmental). Les gains de productivité des deux années précédentes sont gommées. Les effectifs laitiers ont continué d'augmenter (+2,5 vaches en moyenne par exploitation) mais cela n'efface pas cette baisse de production qui se chiffre, pour l'ensemble de la lactation, à 1,5kg par jour. La seule qualité du maïs et des foins n'explique pas tout.
Il y a le prix élevé des concentrés et peut-être (sans doute ?) le virus de Schmallenberg... Cet épisode sanitaire n'a pas laissé le public indifférent. Un collecteur a fait part d'une baisse de production de 8% d'une semaine à l'autre, début juillet. Un producteur s'est étonné de voir la concordance entre le pic estival des courbes cellulaires, le passage de Schmallenberg et cette chute soudaine de production. Cette concordance avait déjà été relevée par Côte d'Or Conseil Élevage. Le technicien Jean-François Dessolin n'a exclu aucune hypothèse à ce sujet.

Des charges qui pèsent

Les résultats Galacsy de la campagne 2011/2012 ont été présentés par Franck Lavédrine, avec des prévisions 2012-2013. En constante augmentation depuis plusieurs années, le litrage vendu devrait chuter en 2012-2013, lui qui était passé de 338 000 à 417 000 lors des cinq dernières campagnes. Concernant le détail des produits de l'atelier, la viande (réformes et veaux) devrait se consolider, mais cela ne compensera qu'en partie la baisse du prix du lait pour 2012/2013. Les charges, stables à un niveau déjà élevé depuis quatre ans, devraient atteindre un niveau record pour cette même période.
Tiré par le prix des engrais mais surtout par celui des aliments, ce niveau de charges croisera un prix du lait en baisse et une productivité laitière en forte chute. Le niveau de marge brute devrait se rapprocher de celui de 2009...

Le président Guy Buntz, après avoir reçu le soutien du président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or Vincent Lavier, a voulu conclure sur une note optimiste. Le président de Côte d'Or Conseil Élevage a rappelé les nombreuses installations de jeunes producteurs malgré ce contexte. Plus globalement, la construction de nouveaux bâtiments contribue à la pérennité de la production laitière.

Un exposé sur les futures analyses de la composition fine de lait est même arrivé à redonner le sourire à certains. Ces analyses permettront, dans un avenir espéré proche, de fournir un panel de nouveaux critères qui amélioreront la conduite du troupeau laitier (indicateurs de gestation, de fécondité, indicateurs précoces de mammites...).

Aurélien Genest

▶ Repères

Prix du lait *«il y a urgence»*

Nathalie Mairet, administratrice FNPL, est intervenue en fin d'assemblée sur la problématique du prix du lait et la grande nécessité d'obtenir une revalorisation : *«il était très diffile d'obtenir quelque chose depuis l'explosion des charges du mois d'août dernier. Les choses ont bougé à partir du salon international de l'agriculture à Paris, où le lobbying a été plus important. Nous avions demandé 30 euros/1000 l, nous en avons obtenu 25 sur la période avril-mai-juin. Malheureusement, certaines entreprises du département ne jouent pas le jeu et attendent une hausse de la grande distribution. Nous avons eu un conseil FNPL le 23 mai, nous avons réaffirmé notre proposition: ce qui a été signé doit se concrétiser sur le terrain. En l'absence de réponse, nous n'excluons pas des actions. Il y a urgence, les tourteaux ne baissent pas. Le problème, c'est vraiment maintenant. Il y a urgence. Heureusement, une hausse devrait intervenir au deuxième semestre».*



Les éleveurs étaient venus en nombre, assister aux résultats techniques et technico-économiques de l'année.

▶ Formations

05-26/06 Jardiner naturellement avec la médiathèque de Précy-sous-Thil

Du 5 au 26 juin, une exposition organisée à la bibliohèque-médiathèque de Précy-sous-Thil, dans le cadre du programme Réduction des déchets, vous guidera de la conception de votre jardin jusqu'à l'aboutissement du projet ,sans perdre de vue que jardiner c'est tenir compte de la nature telle qu'elle est, la respecter et finalement préserver l'environnement. En complément, la bibliothèque-médiathèque propose deux ateliers : « Les avantages du paillage dans votre jardin » et « Fabrication d'un gîte à insectes ». Entrée Libre. Bibliothèque-médiathèque, 6, rue du Serein – 21390 Précy-sous-Thil.

08-09/06 Foire artisanale aux produits régionaux à Salmaise

Les 8 et 9 juin, 50 exposants viennent animer la foire artisanale et aux produits régionaux de Salmaise.
Au programme : vente de charcuterie d'Auvergne, vins locaux d'Alsace, foies gras, confits de canard, fromages. Exposition et vente de produits de l'artisanat : bijoux en bois, objets de décoration, broderies. Plants de légumes et fleurs. Multiples animations et restauration sur place en musique.

09/06 Vide-greniers à Missery

Le 9 juin, l'assocation Trait d'Union organise son traditionnel vide-greniers dans une ambiance chaleureuse et festive. L'occasion de faire de bonne affaires et de découvrir ce charmant village rural de l'Auxois, lauréat d'une troisième fleur au concours des villages fleuris.

Annoncer vos manifestations par mail
agenda@terres-de-bourgogne.net



➜ **Grandes cultures** L'AGPB à la rencontre des Nivernais

➜ **Charolais Expansion** La génétique Charolaise s'exporte vers l'Ukraine

➜ **Communication** Le destin des agricultrices investit les collèges

▸ *En bref*

Lavage de laines de Souvigny va commencer collecte de laine

Suite au décès de M. Pécu, la société Lavage du Bourbonnais a été mise en liquidation judiciaire, ce qui a bloqué le paiement de certaines dettes concernant la laine de la campagne 2012. A ce jour, Éric Rouanet, gérant de la société Lavage de laine de Souvigny, qui a repris l'activité de M. Pécu, affirme que les dettes devraient se régler d'ici les semaines ou les mois à venir et informe que la tournée de collecte de laines va commencer avec des paiements comptants. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Sarah Magnière du Lavage de laines de Souvigny au 04.70.43.60.34.

Groupama Changement au sein du conseil d'administration de la fédération de la Nièvre

A l'occasion de l'assemblée générale, le président Patrick Seguin et l'assemblée ont rendu hommage et ont témoigné leur sympathie à Noële Ratheau qui arrivait au terme de son mandat. Avec son mari, elle s'est installée en 1973 sur une exploitation de polyculture élevage à Lormes. Elle a connu Groupama en tant que sociétaire avant de devenir conseillère commerciale de 1993 à fin 1996. Très rapidement, elle devient administratrice de la Caisse locale de Mont St Alban en 1997 et présidente l'année suivante en 1998.
Son évolution fulgurante ne s'arrête pas là puisqu'elle devient administratrice de la Fédération départementale en 2000 et membre du bureau en 2004.
Parallèlement, elle a également exercé deux mandats de déléguée cantonale pour le compte de la MSA jusqu'à fin 2009.
Retraitée depuis 2008, elle peut aujourd'hui pleinement s'occuper de sa famille. En effet, ses quatre enfants lui ont donné cinq petits enfants qu'elle a régulièrement en vacances, ce qui lui laisse tout de même du temps pour se consacrer à des activités comme la marche et les voyages.
Afin de poursuivre la féminisation du conseil, une nouvelle élue vient d'être nommée pour la remplacer, il s'agit de Valérie Guillaumot, domiciliée à Ouroux-en-Morvan et administratrice de la caisse locale des Lacs du Morvan.

Après deux mois d'intempéries

Les éleveurs nivernais demandent la reconnaissance des «*calamités agricoles*»

Deux mois d'un printemps qui a laissé place aux pluies et au froid ont causé d'irrémédiables dégâts aux parcelles nivernaises. Hormis les quelques rayons de soleil de ce début juin, nombreux sont les éleveurs à se plaindre des conséquences immédiates et à plus long terme de cette météo indélicate.



Les vaches de Michel Laborde sont souillées et amaigries et ne peuvent même plus consommer l'herbe au sol.

Il a plus plu sur la Nièvre depuis octobre dernier que durant une année moyenne. Les conséquences sur les grandes cultures comme sur les élevages sont lourdes et les Nivernais réclament des mesures financières à l'Etat. Le 30 mai, à la mairie d'Isenay, ils étaient près de 70 dans, une salle archi-comble, à faire part à Emmanuel Bernard, vice-président de la section bovine, et Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58, de leurs inquiétudes quant aux conséquences liées à cette *«situation exceptionnelle qui appelle de la part de l'État des mesures exceptionnelles»*. Dans une enquête qu'il a lancée il y a dix jours, le syndicat majoritaire commence à recenser les surfaces céréalières et fourragères impactées par l'humidité et le froid de ce printemps 2013, tant auprès de ses adhérents que des agriculteurs non engagés qui veulent lui faire remonter leurs cas. S'il n'a pas été question d'inondations au sens connu par les autres départements de Bourgogne lors du week-end de la Pentecôte, les fortes averses quasi-incessantes de ces dernières semaines ont toutefois causé d'irrémédiables dégâts dans le département. *«Particulièrement au sud d'une ligne Nevers/Château-Chinon»* précise Stéphane Lafranchise. Selon les premiers retours, 1300 ha de maïs ont été détruits ou non semés, 500 ha de blé ont été détruits, des dommages ont été causés au tournesol, à l'orge, au colza et au triticale et, surtout, entre 4500 et 5000 ha d'herbe ont été laminés. L'élevage est en première ligne. Les intempéries et l'absence de soleil ont entraîné une non-pousse, et qui plus est de mauvaise qualité, à quoi s'est ajoutée une sur-perte dûe au piétinement des animaux sur des sols détrempés et boueux dans les prairies pâturées. Quelques éleveurs ont dû affourager au pré depuis trois semaines, d'autres ont préféré transférer les animaux sur des prairies de fauche, avec les corollaires perte de stock et nécessité d'acheter paille et aliments en supplément, et certains ont même été obligés de les rentrer de nouveau dans les stabulations. Des amaigrissements de veaux (jusqu'à – 100 kg) ont été constatés et, pour faire bonne figure, certains éleveurs ont dû vendre leurs bovins plus précocement que prévu afin de limiter l'impact financier: les marchés au cadran de Moulins-Engilbert des 28 mai et 4 juin ont connu une affluence inhabituelle, et ce dans un contexte à l'export déjà bien assez fragile. Les cours peuvent-ils s'en ressentir? Les prochaines semaines le diront.

Entre 70% et 100% de pertes retenus

A la demande de la FDSEA, des JA et de la Chambre d'agriculture, la Direction départementale des Territoires (DDT) de la Nièvre a accepté de venir voir sur le terrain l'étendue des dégâts. Si les cultures, dont le risque est couvert par les assurances récoltes sont donc non éligibles aux calamités agricoles, les éleveurs nivernais réclament une reconnaissance totale pour leurs herbages. Mardi dernier, une mission d'enquête *«calamités agricoles»*, conduite par René Dufoux et Florence Pawela en présence des représentants syndicaux, a fait halte à 7 reprises sur les parcelles d'exploitants impactés. En vue d'un rapport au Comité départemental d'expertise puis du Conseil national d'indemnisation agricole qui soumettra au ministre la décision de classer ou non la Nièvre en zone de *«calamités agricoles»*, les agents de la DDT ont estimé des pertes, pour le sud du département, allant de 70 à 100% des surfaces. Sans compter les endroits où de véritables inondations, procédant du débordement des cours d'eau du Morvan, ont entraîné une perte *«sèche»* (sic!) totale ni même le manque-à-gagner lié au piétinement des animaux. Une deuxième mission d'enquête se rendra, le 13 juin, dans le nord du département et chez un éleveur laitier où les dégâts sont aussi réels.

Pas de pluie dans la Nièvre?

Face à cette situation qualifiée *«d'alarmante»* par la FDSEA58, les professionnels nivernais demandent *«à l'État de prendre toute la mesure du problème»*. Derrière les pertes fourragères constatables dans l'immédiat, Stéphane Lafranchise souhaite que soient aussi prises en compte les pertes indirectes découlant des intempéries (amaigrissement, décapitalisation, fourrages consommés, achats de paille et d'aliments): «Que l'État mette la main à la poche pour combler les facteurs qui ne sont pas indemnisables dans le cadre des calamités agricoles»! Et, concernant les cultures, sur le volet réglementaire, le syndicat réclame des dérogations pour les parcelles déclarées à la PAC et n'ayant pu être semées avant le 31 mai en raison de l'impraticabilité des terres. *«Nous demandons aux agriculteurs de ne renvoyer aucun document en blanc à la DDT»* précise le directeur de la FDSEA58. En raison du manque de réactivité du ministère, tout le monde est dans le flou sur ce cas de figure, profession comme DDT. Néanmoins, les agriculteurs ne veulent pas voir leurs DPU désactivés purement et simplement, en cas de refus du ministre, pour des incapacités climatiques qui ne sont pas de leur responsabilité. Et de dénoncer: *«le ministère n'a pas compris qu'il avait plu dans la Nièvre et aujourd'hui, les dérogations ne sont pas accordées si l'eau n'est pas rentrée dans les maisons comme dans les départements inondés à la Pentecôte. Nous continuons à faire pression pour activer la démarche et incitons les agriculteurs qui seraient confrontés à des contrôles ASP à nous tenir informés»* insiste Stéphane Lafranchise.

EMMANUEL COULOMBEIX



René Dufoux, de la DDT, a conduit la mission d'enquête calamités agricoles en présence des responsables syndicaux. Ici, chez Thierry Laporte à Chougny.



Chez Nicolas Cadiot, à Challuy, la mission calamités a reconnu une perte de 70% d'herbe.

Manifestation le 23 juin

Les producteurs de lait seront à Paris

Olivier Hoareau, président de la section laitière de la FDSEA rappelle que les producteurs de lait nivernais seront du voyage, le 23 Juin prochain, à Paris.



Le 23 juin prochain, aux côtés de mes collègues producteurs de lait, je serais à Paris pour dénoncer les handicaps et les freins qui aujourd'hui sanctionnent lourdement notre secteur de production. Dérive environnementale, pression fiscale démesurée, charges en hausse permanente et pour couronner le tout, une pluviométrie destructrice pour nos prairies et nos maïs … Cette fois-ci la coupe est pleine ! Et même si l'action syndicale de la FNPL et du réseau des sections laitières des FDSEA a dernièrement permis, dans la douleur, de faire passer une hausse de 25 €/1000 litres pour le prix du lait, les restrictions de certaines enseignes de la distribution, et notamment de Casino, à appliquer ces hausses, nous contraint à envisager des actions plus musclées que les deux visites de courtoisie des mois de février et d'avril dernier.

La première étape de cette mobilisation passera donc par Paris, le 23 juin, où l'occasion nous sera donnée d'exprimer notre colère et de réclamer le retour du bon sens. Le bon sens ce n'est autre que des dispositifs législatifs permettant la possibilité de répercuter la hausse de nos coûts de productions dans le prix du lait. Le bon sens, c'est aussi le retour à la raison en matière environnementale : bon nombre d'exploitations laitières sont aujourd'hui encore asphyxiées par le coût improductif des mises aux normes. Et alors que celles-ci ne sont pas finies de payer, huit ans après, au nom d'une idéologie parisienne déconnectée de toute réalité, il faudrait en remettre une couche. Ceci est insupportable et inenvisageable.

Enfin, le bon sens, c'est une réforme de la PAC qui accompagne, qui stabilise, et non pas qui destructure. Le ministre, après avoir évoqué dans une logique partisane et non mesurée la réorientation des soutiens vers les 50 premiers hectares, semble bien embêté à l'heure actuelle de l'impact désastreux qu'aurait une telle mesure sur nos exploitations laitières Nivernaises et sur l'économie agricole de notre région aux pratiques extensives. Il voulait rééquilibrer les soutiens …. Si le dogme envisagé est appliqué, avec une concentration des soutiens sur les 50 premiers hectares, ce seront les exploitations aux systèmes les plus concentrés de notre pays - et à priori les moins vertueux d'une point de vue environnemental – qui se verront renforcées, au détriment de nos zones, où l'éclatement de la production laitière renforce plus que jamais la vulnérabilité de nos structures.

Pour ces raisons, pour défendre le lait produit dans la Nièvre, je serais, aux côtés des producteurs de porcs, de viande bovine et ovine, le 23 juin dans les rues de Paris. N'attendons pas que les autres fassent le travail à notre place et faisons nous entendre.

Olivier Hoareau,
Président de la section Laitière de la FDSEA 58

Section Grandes Cultures de la FDSEA

L'AGPB à la rencontre des Nivernais

Mardi 28 mai, Benoit Mathé, président de la section Grandes cultures de la FDSEA 58 a invité l'AGPB à venir parler de la conjoncture des céréales et faire un point sur la prochaine réforme de la PAC.

Une quinzaine de délégués de la section Grandes Cultures de la FDSEA 58 ont répondu présents ce mardi 28 mai au rendez-vous donné par Benoit Mathé, président de la section Grandes Cultures, pour venir échanger avec Patrice Auguste et Jérôme Josseaux su service *«relations terrain»* de l'AGPB.

Eléments de conjoncture: une reconstitution des stocks mondiaux attendue en blé

Les deux intervenants ont d'abord effectué un tour d'horizon de la conjoncture céréalière. Après un retrait en 2012 de la sole de blé tendre, celle-ci voit un retour à la normale pour 2013. En ce qui concerne la sole d'orge de printemps, 2013 sera marquée par une perte du nombre d'hectares. Quant à la sole de maïs, elle ne subit pas ou très peu de variation. Par ailleurs, concernant les cultures de colza et de pois, l'année 2013 marque une perte importante de la surface emblavée, notamment dû aux faibles rendements et à une génétique stagnante. Les prévisions s'orientent vers une augmentation de la production de blé au niveau mondial, ce qui permettrait ainsi une reconstitution des stocks mondiaux. Néanmoins, Patrice Auguste, craint de ce fait un tassement des prix pour la campagne 2013/2014.

PAC 2014-2020 : pour un DPB *«plancher»* en zone intermédiaire

Les discussions de la prochaine réforme de la PAC ayant pris du retard, celle-ci devrait être reportée d'un an, avec la mise en place d'une phase de transition. L'AGPB met un point d'honneur à ce que les choix Français ne soient pas guidés par une désinformation partisane et polémique du Ministre, *«le montant des soutiens n'est pas plus élevé dans les exploitations céréalières et la notion de céréalisation en France est fausse. Il n'y a pas plus de surfaces en céréales qu'il y a 30 ans»*. Ce que craint l'AGPB, c'est la distorsion de concurrence, notamment par rapport à l'Allemagne mais aussi par rapport à certains pays de l'Europe de l'Est. Les négociations européennes devraient être closes d'ici fin juin suivies par les discussions au sein des Etats membres qui prendront le relais. Selon Patrice Auguste, la subsidiarité peut être très dangereuse, il est donc nécessaire de rester vigilent et de l'encadrer. La notion de Droit à Paiement de Base *«plancher»* est un élément indispensable sur lequel il faudra se battre, qui plus est pour nos zones à faible potentiel de production. Une demande de la FRSEA Bourgogne, aujourd'hui reprise par Orama et la FNSEA pour les zones intermédiaires.

M.G – FDSEA58



Les délégués de la section Grandes Cultures au rendez-vous.

▸ Formations

Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 11 et 13 juin à Clamecy et les 18 et 20 juin à Cosne-sur-Loire. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Gestion du stress A l'Iperma

La MSA Bourgogne-site de la Nièvre et la Chambre d'agriculture proposent une formation sur *«apprendre à gérer son stress»*, les 14 et 20 juin prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30) à l'Iperma (1 Place Dominique Laveyne, 58330 Saint-Saulge). Les objectifs sont d'apprendre à comprendre les mécanismes du stress, d'en identifier les sources et de mettre en place des solutions pour y remédier. Contenu: le stress, définition et mécanismes, effets sur la santé, évaluation de son niveau de stress et de ses propres facteurs de stress dans les sphères familiales, sociales et professionnelles, identification de ses ressources internes, équilibre entre les différents sphères, outils de gestion du stress, élaboration et mise en place d'un plan de résolution. Intervenantes: Christelle Guicherd, chargée de projet sur le stress en agriculture à la MSA Bourgogne et Marie-Solange Durand, conseillère en relations humaines – coach certifié à la chambre d'agriculture de la Nièvre. Tarif: 50 euros. Inscriptions avant le 15 mai auprès de Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

DE BRUIN
Vente et réparation de machines agricoles

INVITATION



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter, pour l'ouverture de notre nouvelle implantation dans la Nièvre, sur la commune de **Châteauneuf Val de Bargis (lieu-dit St Hubert)**,

les 12 et 13 juin à partir de 14 heures

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer les équipes techniques et commerciales ainsi que les inspecteurs des principales enseignes représentées.
Nous comptons sur votre présence afin de passer un moment de convivialité et d'échanges autour de vos projets respectifs sur vos exploitations.
Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,

Jean-Jack DE BRUIN
Président Directeur Général

Ets DE BRUIN
89 - Cerisiers 03 86 96 20 08
89 - Charny 03 86 63 09 13
58 - Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents • Ouanne Agri - 89 Ouanne • Agritech - 18 St Germain du Puy
FENDT

▸Agenda

15/06 Pique-nique de l'amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy

L'Amicale invite les élèves, étudiants, apprentis, professeurs et personnels d'hier et d'aujourd'hui des Lycées Agricoles de Magny-Cours/Challuy à participer à son pique-nique qui se déroulera le samedi 15 juin dès 11h30 au Lycée de Challuy (58) (possibilité d'abri en cas d'intempéries). Nous profiterons de cette occasion pour fêter le départ de Christian Dudouet, professeur de zootechnie, qui quittera définitivement l'Enseignement Agricole et la Nièvre en juin 2013. Chacun apportera son nécessaire de pique-nique (déjeuner, couverture, vaisselle, ...). L'amicale tiendra une buvette sur place. Les producteurs de fromages, terrines, charcuteries, légumes, fruits, confiseries, vin, cidre… sont invités à apporter un échantillon de leur production, afin de la faire connaitre à l'ensemble des participants de cette journée. Cette manifestation sera aussi l'occasion de réaliser des *«photos de classe»* par promotion de 1976 à aujourd'hui. Nous comptons sur vous pour diffuser ce message au plus grand nombre. Pour plus d'informations, merci de nous contacter par courrier à : Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy Legta de Challuy 243 route de Lyon 58000 Challuy où par mail : magnycours.challuy@laposte.net

07-19/06 Mes parcelles Démonstrations

Chambres d'agriculture de la Nièvre et de l'Yonne organisent deux démonstrations du logiciel mes p@rcelles, l'une à l'antenne de la Chambre de Decize le 7 juin de 10 à 12h, l'autre à la Chambre d'Auxerre le 19 juin à 14h. Contact: Youna Girault, conseillère à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 65.

07/06 Stress en agriculture Réunion à St Amand en Puisaye

Constitué d'élus MSA et d'exploitants agricoles, un groupe de réflexion sur la prévention du stress se réunit régulièrement depuis juillet 2012. Dans ce cadre, une réunion d'échanges sur le stress en agriculture est proposée le vendredi 7 juin à 18h au centre social de Saint Amand en Puisaye (2 grande rue). Cette rencontre sera co-animée par Mesdames Barathon, psychanalyste, et Guicherd, travailleur social à la MSA Bourgogne.

10/06 Visite d'essais à Alluy

Les trois GDA et CETA de la Nièvre organisent comme chaque année un rallye des essais, sur deux journées. La première date était le 30 mai en Bourgogne nivernaise et un second rendez-vous est fixé lundi 10 juin, à midi, au restaurant La Grangée sur la place d'Alluy. Programme de la visite: à 14h30, essais de variétés de blé tendre à Bouteille (Alluy) chez Emmanuel Lejault (ainsi que les variétés de colza), puis essais fongicides blé tendre à Villelangy chez Alex Larrivée (ainsi que les fongicides orge d'hiver). Inscriptions auprès de la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 60.

La génétique charolaise de nouveau exportée

Charolais expansion vend la race à une ferme privée ukrainienne

La FCO puis le virus de Schmallenberg avaient freiné les exportations de bovins charolais vers les Pays Tiers, tels que la Russie en 2008. La semaine passée, l'organisme commercial du Herd Book Charolais (HBC) a vendu 26 génisses et 2 taureaux à une ferme privée d'Ukraine. En attendant bien plus...



Première étape du contrat d'exportation vers l'Ukraine, l'envoi de 26 génisses et 2 taureaux charolais par la route, la semaine dernière.

A l'issue d'un mois de quarantaine sur le site du Marault, 28 specimens de la race charolaise ont pris la route, par camion, en direction de l'Ukraine. Une des plus grosses fermes privées du pays a en effet concrétisé une commande passée quelques mois auparavant, à la suite d'un séjour de vétérinaires ukrainiens dans la Nièvre et d'un voyage de Michel Baudot, président du HBC, sur place. Cette exploitation, qui est spécialisée dans l'élevage laitier (1000 vaches laitières) et porcin (1500 truies) a décidé, en effet, de s'ouvrir à l'élevage allaitant et de bénéficier de la base de sélection génétique des 2200 adhérents du Herd Book, via son organisme commercial, Charolais Expansion. Selon Cécile Lainé, assistante commerciale de Charolais expansion et chargée de la promotion de la race au HBC, les clients, après plusieurs visites en France, ont pu choisir les animaux les plus adaptés à leur environnement d'accueil, dans ce pays peu au fait de l'élevage allaitant, et où la gastronomie fait plus la part belle à la viande bouillie qu'à l'entrecôte.

Quarantaine de 30 jours et tests sanitaires

«Pour nous, il s'est agi de faire un travail de sélection génétique, de taureaux et de femelles au vêlage plus facile, que nous avons été chercher en Vendée, et que nous avons regroupés à Magny-Cours pour une quarantaine de 30 jours imposée par le certificat sanitaire» explique-t-elle. La spécificité des règlementations ukrainiennes, très strictes, a aussi imposé des tests de tuberculose, de paratuberculose et de FCO, même si sur ce dernier point la France est désormais déclarée indemne, et pour les taureaux, des tests de fertilité. Et comme *«dans ce type de projet, l'accompagnement pré et post-export sont des phases essentielles pour garantir son succès»*, un salarié du Herd Book, fils d'éleveurs et futur ingénieur agronome, Pierre-Marie Leroy, partira la semaine prochaine sur place pour une mission de deux mois, visant à anticiper l'acheminement de 500 à 1000 nouvelles femelles charolaises que le client ukrainien souhaite importer. *«Outre l'envoi de génétique adaptée à un système extensif, ce contrat nécessite une formation et un transfert de compétences envers des gens qui ne connaissent ni l'élevage allaitant ni la race charolaise»* dit-on au HBC où l'on souligne *«qu'il y va de la crédibilité de nos éleveurs et de nos structures raciales françaises dont l'ambition dépasse largement un coup commercial, qui en cas d'échec pourrait se révéler contreproductif ou sans lendemain»*. Charolais expansion avait aussi exporté 400 bovins en Croatie en 2012 et confirme une demande, actuellement, vers le Kazakhstan.

EMMANUEL COULOMBEIX

Cuma Bourgogne antenne de la Nièvre

Benjamin Pinel, nouvel animateur passionné par la nature

Il a pris son poste, le 6 mai dernier, à l'antenne Nièvre de la Fédération Cuma Bourgogne. Il rejoint Mathilde Capet à l'animation de la structure et s'occupera de la Cuma Terr'eau et de machinisme agricole.

A 31 ans, marié et père d'un enfant, Benjamin Pinel se définit comme *«un passionné de nature»*. Issu d'une famille d'exploitants agricoles du Cher, le nouvel animateur des Cuma de la Nièvre a déjà un parcours de formation et d'expériences professionnelles bien fourni. De Sancoins (18), *«à 35 minutes de Nevers»*, où il est revenu vivre en 2011, Benjamin occupait des responsabilités de technicien d'hygiène antiparasitaire (dératisation, désinsectisation et désinfection) dans son précédent emploi pour le compte quasi-exclusif de la Coopérative Epis-Centre. Il avait en charge depuis 2008 un secteur s'étendant sur le Cher, l'Indre et la Nièvre, département qu'il ne découvre donc pas totalement aujourd'hui. Surtout, armé d'un BTS *«action commerciale»* qui l'a un temps conduit vers un poste de représentant en machines agricoles, puis d'un BTS *«gestion et protection de la nature»*, passé en formation pour adultes à Florac en Lozère, l'animateur a, durant 6 mois, géré une propriété agricole et sylvicole dans l'Indre, au profit d'un notaire de l'Aisne devenu propriétaire. Son intérêt pour la sylviculture, il est équipé d'une chaudière à bois déchiqueté chez lui et gère lui-même ses coupes pour le chauffage et le bois d'œuvre, lui servira grandement dans ses nouvelles attributions.



Benjamin Pinel a rejoint l'antenne Nièvre de la fédération CUMA Bourgogne le 6 mai dernier.

Conseil en machinisme

«Premier convaincu», comme il se définit lui-même, Benjamin Pinel aura en effet la charge d'animer la Cuma Terr'eau, celle-là même qui propose le déchiquetage du bois (énergie ou litière), le soufflage de plaquettes (pour le stockage) mais aussi le compostage du fumier ou le transport des effluents viti-vinicoles. Il s'occupera également de l'animation d'une vingtaine des 92 Cuma du département et enfin, il aura pour mission de développer le conseil en machinisme, tant pour les adhérents des Cuma qu'au profit de tout agriculteur nivernais qui lui en fera la demande. Cette nouvelle mission de l'antenne, depuis la régionalisation de la structure l'an dernier, passera par des accords éventuels avec la Chambre d'agriculture pour des prestations ponctuelles, par exemple sur le prix de revient ou le dimensionnement des machines agricoles.

E.C.

Fiscalité

La négociation des bénéfices forfaitaires 2012 a eu lieu

Le 27 mai dernier, les représentants de la commission fiscale de la FDSEA de la Nièvre ont rencontré la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) afin de négocier l'évolution des bénéfices agricoles forfaitaires 2011.

C'est à l'issue d'une année marquée par une légère remontée des cours des animaux, en parallèle d'une explosion des charges d'alimentation que se sont déroulées les négociations des bénéfices agricoles forfaitaires 2012.

Face à une administration fiscale peu enclin à la négociation, et bornée par des objectifs pré-établis de Bercy, la délégation FDSEA, conduite par Paul Labonde, Philippe Guillien, Monique Bernard et Olivier Cadiot, a, après quatre heures de négociation, arraché des résultats significatifs sur les zones Bourgogne Nivernaise et Elevage, auxquelles sont respectivement rattachées la Puisaye et le Morvan.

Bercy cadenasse les discussions
Alors que l'administration affichait une volonté de relever de 60% le bénéfice à l'hectare en Bourgogne Nivernaise, la négociation a abouti à une évolution de + 41,08 %. En zone *«élevage»*, face à une volonté manifeste de ne pas tenir compte des paramètres départementaux, et dans une négociation tronquée par les objectifs que s'était fixée la DDFIP, les échanges ont néanmoins permis de stabiliser l'évolution du bénéfice forfaitaire à l'hectare à + 8.21 %, alors que l'administration souhaitait atteindre le niveau irréaliste de 10 % d'évolution positive.

Au final, les bénéfices forfaitaires à l'hectare retenus pour le calcul de l'imposition émise en 2012 se situeront donc respectivement, en catégorie moyenne, à 132 €/ha en zone élevage et à 261 €/ha en zone Bourgogne Nivernaise.

Après application d'un coefficient de rattachement, le bénéfice forfaitaire à l'hectare atteindra quant à lui 92,4 €/ha pour le Morvan et 182.70 € pour la Puisaye.

S.L - FDSEA 58

MSA Bourgogne

Seniors, soyez acteurs de votre santé

Le 23 mai dernier, à l'initiative des délégués du comité de l'échelon local des cantons de *«Moulins-Engilbert, Château-Chinon et Châtillon-en- Bazois»* la MSA Bourgogne organisait une réunion d'information sur les notions du vieillissement et les éléments du bien vieillir.



Après le mot d'accueil de M. Milliet, président de l'échelon local, l'assemblée constituée d'une trentaine de personnes, a écouté avec beaucoup d'attention les informations et conseils apportés par le Dr EL AHL, médecin gériatre, à l'hôpital de Tonnerre.
Pierre Hipeau, Directeur Régional *«Présence Verte»*, Aurore Bailly, Coordinatrice du Programme Prévention Santé Seniors 58 à la Fédération des centres sociaux et Angélique Martin, assistante sociale à la MSA de Bourgogne ont présenté tour à tour la téléassistance et les différents modules du programme *«Prévention Santé Seniors»*.
Les échanges sur les différents sujets ont été très riches et ont permis à l'ensemble des participants de repartir avec une multitude de conseils.
Les délégués qui, par le bouche à oreille ou l'affichage, avaient fait la promotion de cette réunion ont ensuite invité l'assistance à prendre le verre de l'amitié.
Un moyen de continuer à débattre, mais aussi d'évoquer d'autres actions, comme une prochaine réunion d'information sur *«Les bonnes associations alimentaires»* prévue, sur le secteur, à l'automne 2013.

Promotion des métiers

Les agricultrices de la FDSEA à la rencontre des collégiens

Depuis plusieurs années maintenant, la commission des agricultrices de la Nièvre investit les collèges nivernais pour parler des métiers mais aussi de l'emploi qu'offre l'agriculture.



Il est nécessaire de communiquer pour améliorer la connaissance du monde agricole et rural, pour promouvoir l'image de l'agriculture auprès des futurs consommateurs ainsi que valoriser les différents métiers. Communiquer, c'est aller à l'encontre des stéréotypes, répondre aux interrogations et rétablir des vérités.
C'est dans cet objectif que la commission des agricultrices intervient tous les ans, dans un certain nombre de collèges nivernais, dans les classes de 3ème en découverte professionnelle. Récemment, les agricultrices se sont rendues au collège de Saint-Benin-D'azy auprès de 17 élèves. A l'occasion de ces rencontres, une présentation du travail quotidien des agriculteurs est faite que ce soit au niveau des cultures que des animaux. Cela permet d'animer les échanges autour de leur métier mais aussi d'aborder l'ensemble de la réglementation auquel sont soumis les agriculteurs (fertilisation, sanitaire, identification, traçabilité …). Ces interventions sont très importantes car en 3ème les élèves sont en pleine orientation scolaire, c'est donc le moment de leur montrer une autre voie professionnelle que celles habituellement choisies. La commission des agricultrices en profite pour rappeler la place de l'agriculture dans l'emploi : le secteur agricole embauche 3.5 millions de salariés, 93% des jeunes trouvent un emploi dans les 6 mois suivant la fin de leurs études et enfin 70 000 emplois dans le secteur agricole restent non pourvus. Même si tous les élèves ne sont pas tous captivés par l'agriculture, une partie d'entre eux se sont montrés intéressés, curieux et ouverts à la discussion. Lors de ces rencontres, tout le monde y trouve son compte, que se soient les élèves, les professeurs ou les professionnels.

M.G – FDSEA 58

▸ Agenda

Santé des seniors
A Saint Germain Chassenay
Les délégués MSA des cantons de Decize, Dornes, La Machine et Saint-Pierre le Moutier organisent une conférence-débat, sur le thème « seniors, soyez acteurs de votre santé », le mardi 11 juin à 14h à la salle des jeunes de Saint Germain Chassenay. Gratuite et ouverte à tous, cette conférence sera animée par le Dr El Ahl, médecin gériatre, qui abordera les notions du vieillissement réussi et les éléments pour bien vieillir. Les ateliers santé séniors et le dispositif Présence verte seront également présentés. Contact: Maryline Bodier au 06 20 93 39 17.

Anciens exploitants
Assemblée générale
La section des anciens exploitants de la FDSEA58 se réunira en assemblée générale, le 11 juin à partir de 9h15, à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire.

Instants santé
A Clamecy
La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Montsauche-les-Settons, du 11 au 12 juin prochains. Rendez-vous est donné boulevard Misset 58500 Clamecy. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

Agricompta
AG à Nevers
L'association des agriculteurs qui ont décidé de tenir eux-mêmes leur comptabilité, Agricompta, tiendra son assemblée générale annuelle, le 13 juin, à partir de 9h30, à la Chambre d'agriculture de la Nièvre à Nevers.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

➜ **Inondations**
Après les crues, l'excès d'eau !

➜ **JA de l'Yonne**
Visite préfectorale

➜ **St. Bris-le Vineux**
Belle vendange de médailles

► *En bref*

Qui propose du fourrage ou de la paille… ?

Devant les caprices de la météo et ses conséquences dévastatrices pour l'économie des exploitations (inondations et perte de récoltes, retard de semis…) la Chambre d'agriculture s'est mobilisée pour d'une part faire reconnaître les dégâts causés aux exploitations (procédure calamité, solidarité nationale…) et, d'autre part, que les règles de la PAC (conditionnalité, BCAE …) soient assouplies afin de ne pas doublement pénaliser les exploitations victimes de ces aléas climatiques.
En partenariat avec Alysé, et dans un esprit de solidarité entre agriculteurs/éleveurs, elle propose aujourd'hui de recenser et mettre en relation les agriculteurs et éleveurs détenteurs de fourrage/paille avec ceux en nécessitant.
A cet effet, un questionnaire à remplir en ligne ou à retourner par fax est disponible sur le site internet de la Chambre d'agriculture www.yonne.chambagri.fr
La Chambre se chargera de communiquer aux éleveurs ayant formulé une demande, la liste des agriculteurs proposant du fourrage ou de la paille.

► *Agenda*

10/06 Visites d'essais Grandes Cultures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise plusieurs visites d'essais Grandes Cultures : Auxerrois : le lundi 10 juin à 10 h, au lieu-dit Semilly, à Escamps (en arrivant de Semilly, passer un poulailler sur votre droite, la parcelle est plus loin, sur la gauche) La visite débutera par l'essai Gestion de la fertilisation azotée sur orge de printemps en fonction du couvert d'interculture. Ensuite, vous pourrez voir un essai variétés orge de printemps et un essai variétés colza à Gy l'Evêque Plateaux de Bourgogne: le lundi 10 juin à Ancy le Libre (rendez-vous devant la mairie d'Ancy le Libre) La visite présentera un essai blé comptant 13 variétés avec trois types de conduite.
Contact : Emilie Riberolles :
03 86 94 28 49 ou
06 83 81 90 95

Inondations

Après les crues, l'excès d'eau !



Un soleil revenu, mais seulement le temps de la photo… !

Vice-président de la FNSEA, en charge de la Commission gestion des risques, Joël Limouzin, s'est rendu à Germigny, sur l'exploitation de Didier et Marie-Noëlle Wieme, mesurer l'ampleur des dégâts près d'un mois après les inondations

Ambiance *«asiatique»* garantie dans cette pâture située derrière la ferme des Wieme, à *«Vieux Champs»*, près de Germigny. Si l'on voulait faire rire (jaune !), on pourrait dire qu'on y fera bientôt pousser du riz… ! Chaque pas fait remonter l'eau en surface. Partout présente, avec pour conséquence un retard important pour le pâturage et les travaux de récolte et semis. Accompagné de Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne et de Nadine Darlot, vice-présidente, ainsi que d'exploitants voisins, Joël Limouzin a fait le tour de la parcelle, carnet de notes en mains.

«Pour l'instant, on a encore quelques stocks de report, mais en août, on risque d'être à court de fourrage. On a bien déposé un dossier, mais comme les cultures ne sont pas encore implantées, la climatique risque de ne pas être activée…» Après avoir été inondé pendant 15 jours, suite aux crues de l'Armance, toute proche, Didier Wieme est victime aujourd'hui, à l'instar de nombres d'éleveurs du secteur, de l'excès d'eau consécutif aux précipitations de ces dernières semaines. Avec pour conséquence de n'avoir pu récolter le Ray Grass implanté en inter cultures. Une herbe aujourd'hui montée en graine et qui a déjà perdu près de 40 % de sa valeur. Tout juste bonne à faire du foin, avec le risque d'apparition de listeria en cas d'enrubannage : *«notre perspective est de semer du maïs, mais à quelle date ? Sachant qu'avant je dois encore épandre le fumier et labourer derrière…!»*
La colère des éleveurs va également à l'encontre des Pouvoirs Publics suite aux dispositifs entrés en vigueur dans le cadre de la loi sur l'eau : *«jusqu'au milieu des années 90, les rivières étaient draguées, nettoyées, curées. Aujourd'hui, on ne peut plus le faire, la loi Barnier est passée par là, avec les conséquences que l'on constate aujourd'hui…»*.
Le vice-président de la FNSEA appelle pour sa part à un véritable arbitrage sur ce sujet entre la ministre de l'Environnement et son homologue à l'agriculture *«Reprenons ces principes de bon sens paysan où l'on faisait l'entretien des rivières en bon père de famille…»*.
Ne serait le désir manifesté par leur jeune fils de reprendre un jour l'exploitation, Marie-Noëlle et Didier Wieme seraient prêts aujourd'hui à tout abandonner : *«c'est parce qu'il a parlé à l'école de devenir un jour éleveur, sinon, on vendait. Moi avant j'étais institutrice, j'y retourne. Des fois, on se dit qu'on est fous d'aller traire tous les matins !»* Second bassin d'élevage laitier dans l'Yonne, après la Puisaye, le secteur est témoin, comme un peu partout de la disparition de nombreuses exploitations. Ils sont moins de 300 éleveurs désormais dans le département, contre trois fois plus il y a 10 ans. Et lorsque la nature et les aléas climatiques se joignent aux contraintes administratives et à la baisse généralisée des revenus, pas certain que l'hémorragie ne s'arrête un jour…

DOMINIQUE BERNERD

► Interview

«A évènements exceptionnels, mesures exceptionnelles.. !»

■ L'objet de votre visite aujourd'hui dans l'Yonne ?
Joël Limouzin : *«Un premier constat avait été effectué par Xavier Beulin, il y a trois semaines pour mesurer l'ampleur des dégâts, avec le souci de revenir un peu plus tard pour voir comment les choses se sont détériorées. Mon constat, que ce soit ce matin en Côte d'Or ou ici dans l'Yonne, sur une exploitation d'élevage, c'est que les choses empirent, du fait de l'excès d'eau apparu après les inondations. C'est au printemps que les récoltes d'herbe s'optimisent et là, on est encore en système d'alimentation hivernale. Heureusement, ici, ils ont encore du stock de fourrage, mais il était prévu pour l'automne prochain. A quel moment vont-ils pouvoir semer du maïs ? Pour quel rendement ? Il va y avoir des dispositions à prendre au plus vite»*

■ Justement, quelles sont d'après vous les mesures à mettre en place en priorité ?
«Sur le très court terme, c'est de faire une expertise précise cas par cas des exploitations, dans chacun des départements touchés. La conséquence sur les trésoreries ne se fera pas ressentir immédiatement, mais ce que l'on veut enclencher de suite, c'est une réelle et rapide mobilisation du Fonds d'Allégements des Charges. Parvenir à trouver avec les banquiers, la MSA, des solutions pour faire de la prise en charge des frais financiers, notamment en ce qui concerne les remboursements d'emprunts. A la FNSEA, nous avons déjà sensibilisé la MSA au plan national pour la mise en place d'échéanciers afin de ne pas plomber les trésoreries des exploitations. Un message qui sera décliné aux départements»

■ Que demanderez vous à l'administration ?
«Il nous faut de l'assouplissement dans la réglementation, notamment par rapport aux dossiers PAC déposés. Nous demandons et le ministre Le Foll a été alerté en ce sens, qu'il y ait une véritable prise en considération des situations particulières et qu'en cas de contrôle sur le terrain, l'on fasse preuve d'une véritable compréhension au regard des cultures déclarées, qui ne correspondraient pas à la réalité, suite aux inondations. La priorité des gens aujourd'hui, c'est : quand va-t-on pouvoir rentrer dans nos champs ? Quand va-t-on pouvoir mettre en place des cultures ? C'est ça leur préoccupation, ce n'est pas l'aspect réglementaire !»

■ Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture se réunit le 12 juin prochain. Vous y ferez part de ce que vous avez vu sur le terrain ?
«L'élément nouveau que j'intègrerai dans mon analyse, c'est qu'après les inondations, est apparu un peu partout un excès d'eau, mettant à mal les exploitations. Il faut que les dossiers d'indemnisation soient traités en urgence, tout en sachant, et c'est là toute la problématique, que les critères du dispositif des calamités excluent bien souvent les systèmes en multi productions. A évènements exceptionnels, mesures exceptionnelles : nous n'acceptons pas que les agriculteurs doivent être présents pour récupérer les boues d'épuration, être les champs d'expansion des crues pour éviter que les grandes villes ne soient touchées, comme on a pu encore le constater cette fois-ci, sans contrepartie. Il faut que la solidarité nationale s'exprime !»

FDSEA 89

"Tous à Paris le 23 juin !..."

Après les inondations, l'heure est aux comptes et au bilan. Invités à participer au Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne, Philippe Renoux, président de la Caisse Locale de Groupama Paris Val de Loire, Jacques Blanchot, directeur et l'expert agricole Jean-Luc Sonnois, ont fait le point sur l'assurance *«Aléas climatiques»*.



Philippe Renoux, président de la Caisse locale Groupama PVL, Jean-Luc Sonnois, expert référent Yonne, Jacques Blanchot, directeur d'établissement (de gauche à droite)

«Nous sommes la seule profession qui peut, pour un coût relativement modique, assurer 75 % de son revenu en démarrant la campagne. Aucune autre ne peut y prétendre. Mais nous sommes dans un système déficitaire, ce produit aujourd'hui n'est pas rentable pour Groupama…» Le message du président de la Caisse locale, Philippe Renoux est direct, les chiffres fragilisent le système, même si, au regard des engagements, ils évoluent, passant en trois ans de 1 milliard à 1,3 milliard € pour l'ensemble de Groupama PVL.

Directeur d'établissement, Jacques Blanchot a dressé un point de situation sur les dernières années. En 2010, les 3 cultures les plus touchées auront été : le blé, le blé tendre et les féveroles. La sécheresse totalisant à elle seule 1965 sinistres des 3204 enregistrés, pour 6 millions € sur les 11 millions € d'enveloppe de l'ensemble des 15 aléas. Quasiment le double du sinistre grêle (3,3 millions €). En 2011, on comptabilise 7,3 millions € de sinistres, pour 6,7 millions € de cotisations encaissées : *«un déficit ne nous permettant pas de payer les charges globales et les réassurances»*. Si l'aléa sécheresse a quasiment disparu en 2012, c'est le gel qui a pris le relais, (4,8 M€), ainsi que la grêle (1,4 M€), avec au total, 8 M€ redistribués à la ferme Yonne par Groupama. Encore plus significatif : sur 8 ans, en matière de grêle, un peu plus de 30 M€ de cotisations ont été encaissées, pour 32 M€ de sinistres indemnisés (ratio de 106%). Le total des 15 aléas faisant apparaître un ratio encore plus négatif, à 117 %. Philippe Renoux tire la sonnette d'alarme: *«c'est notre assurance à nous, paysans, mais si nous voulons la maintenir, il nous faut trouver ensemble, syndicalisme, OPA, les bonnes solutions et mettre les curseurs au bon endroit…Le rapport d'équilibre sinistre/cotisation est pour Groupama de 63% et cela fait 3 ans que l'Yonne est à 75%, là où d'autres départements sont à 50%...Le mutualisme ne fonctionne pas longtemps dans le même sens»*.

Une assurance revenus

Sur les 3200 exploitations que compte le département, plus d'1 millier ne s'assurent pas à l'assurance climatique. Les raisons sont diverses : non éligibles, des systèmes avec plus de 50% d'herbe, trop petites… Ou parfois économiques, comme le rappelle cet agriculteur : *«assuré pendant longtemps, j'ai eu un certain nombre d'aléas, et mes références historiques sont aujourd'hui à un niveau tellement bas, que cela ne vaut plus le coup, économiquement parlant, de m'assurer»*. La solution pourrait passer par une assurance revenus, calculée sur la globalité de l'exploitation et non plus une assurance climatique basée à l'ha et sur les cultures. A moins, comme le rappelle le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier : *«de rendre l'assurance climatique obligatoire pour tous. Le coût pourrait ainsi baisser, de même que la franchise, permettant une réintégration des quintaux indemnisés dans le rendement de référence…»*

Evoquant le sujet d'actualité des inondations et face au problème des cultures non encore implantées et par définition non assurables, le président Renoux se veut prudent : *«le seul engagement que je puisse prendre est de faire remonter les problèmes pour que chaque cas particulier soit étudié, sachant que toute solution ne pourra être prise éventuellement, que dans un cadre dérogatoire…»*

Deux cars prévus pour monter manifester à Paris

En seconde partie de Conseil, Francis Letellier a évoqué le climat jugé, par les participants à différentes réunions récentes, *«tendu»* entre les services de l'Etat et les instances syndicales ou OPA. Décision a été prise de demander à être reçu par le préfet de l'Yonne, afin de lui expliquer de nouveau les conséquences économiques que pourraient avoir sur les exploitations certaines décisions environnementales et rappeler le rôle joué par l'agriculture dans la balance économique du département.

«Tous à Paris le 23 juin… !» L'objectif pour la fédé de l'Yonne est de faire monter ce jour là le maximum d'éleveurs, mais aussi de céréaliers et viticulteurs, jusqu'au Champs de Mars, afin de contribuer au succès de la manifestation nationale de soutien à l'élevage organisée par la FNSEA et les JA. L'important, explique Francis Letellier, *«est de faire comprendre aux Pouvoirs Phublics que nous existons et rappeler le rôle que l'on joue vis-à-vis de la société. L'occasion aussi d'une rencontre avec le public parisien»*.

Deux cars sont prévus au départ de l'Yonne. Transport gratuit et familles bienvenues !

DOMINIQUE BERNERD


Le Conseil d'administration s'est tenu le 28 mai dernier.

▸ Agenda

15/06 Marché à la ferme
Marché à la ferme, chez Christine Busson, à Fouchères, samedi 15 juin, de 16 h à 20 h. Seront présents les agriculteurs du réseau «Bienvenue à la Ferme», pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne

09/06 Fête de l'éolienne à Vaudeurs
En hommage à la «belle dame» de 90 printemps, fête de l'éolienne dimanche 9 juin à Vaudeurs
A partir de 9 h : exposition de voitures anciennes et tracteurs anciens, bourse de pièces et d'échanges. 10 h 30 : messe de Saint-Hubert à l'église Sainte-Marie Madeleine, avec le Rallye de sonneurs de trompes «Au Cerf Roy». A partir de 12 h et tout l'après-midi : aubade aux collectionneurs avec les sonneurs, exposition sur l'éolienne Bolée. 15h : animation danse country

08-09/06 «Tendances Jardins» à la MFR de Gron
La maison Familiale Rurale du Sénonais fête ses 60 ans autour d'une manifestation festive et horticole, «Tendances Jardins», samedi 8 et dimanche 9 juin, 24 rue haute à Gron. Expositions, vente d'orchidées et plantes diverses, conférences… Buvette et restauration sur place.. Entrée libre



▶ Agenda

20/06 Découverte de la culture du soja

Dans le cadre du «Printemps Bio» en Bourgogne, le SEDARB organise une journée de découverte de la culture du soja, jeudi 20 juin, de 9 h 30 à 12 h, départ place de l'église à Vareilles. Distribution commentée de la fiche technique soja bio. Tour de parcelles chez 2 agriculteurs cultivant du soja bio en pays d'Orge, chez Emmanuel Cretté, à Vareilles, sur terres noires et chez Christophe Dupuis, à Arces, sur terres argilo-limoneuses. Rens au 06 77 30 78 82

28-29/06 Feux de la Saint-Jean à Fleury la Vallée

Feux de la Saint-Jean à Fleury la Vallée avec vendredi 28 juin, à 20 h : Azucar Blanca et les danseurs de l'association Icona latina, pour une soirée Salsa. Samedi 29 juin, à partir de 17 h 30 : déambulations avec la banda Tapage Diurne, puis concert avec Celtifort'Air, Maltavern et les Chaussettes Sauvages pour une soirée celtique et rock. Feux d'artifice et feux de la saint-Jean

16-17/07 17ème foire de Cheroy

Cheroy fait la foire samedi 16 et dimanche 17 juillet, sur le thème des «métiers anciens». Le samedi : animation par le groupe Pic note folk, repas dansant sur réservation (03 86 97 56 25). Ensemble folklorique de Roissy le dimanche, restauration le midi

15/06 Feux de la Saint-Jean à Theil sur Vanne

Feux de la Saint-Jean à Theil sur Vanne, samedi 15 juin. Au programme : musique, danses, cracheurs de feu, échassier, feux de la Saint-Jean et feux d'artifice. Avec le Bagad Armor Argoat, le Cercle celtique, Gwaremm, K'Lou, Lumina, Kalffa. Organisé par la Joyeuse Entente, pour son 50e anniversaire

15/06 Marché à la ferme

Marché à la ferme, chez Christine Busson, à Fouchères, samedi 15 juin, de 16 h à 20 h. Seront présents les agriculteurs du réseau «Bienvenue à la Ferme», pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne

Visite préfectorale sur une exploitation laitière

A l'invitation des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, le préfet Le Deun s'est rendu sur l'exploitation en élevage laitier de Mélanie Varache, à Dixmont. L'occasion d'évoquer avec le représentant de l'Etat les difficultés de la filière ainsi que des sujets d'actualité parmi lesquels les contraintes liées aux nouvelles normes



Mélanie Varache, expliquant au préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, le détail de ses investissements dans le cadre de sa mise aux normes

C'est accompagné par le directeur, Yves Granger et Jean-Paul Levalet, chef du service *«Économie agricole»* de la DDT, que le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun s'est rendu le 28 mai dernier en visite sur une exploitation laitière du nord du département, à Dixmont. Jeune Agricultrice, Mélanie Varache a rejoint la ferme familiale en 2010 et gère avec ses parents un troupeau de 60 vaches pour un quota annuel de 550 000 litres de lait, sur 212 ha dont 31 en herbe.

Animée par une passion sans faille pour les vaches laitières héritée de son père, Mélanie n'a qu'une philosophie : *«confort et bien être des animaux avant tout…»*. Aire paillée, ventilateurs l'été, pâture, humidificateur aux huiles essentielles dans la salle de traite…, tout ici est fait pour que l'animal exploite au mieux son potentiel. Une recette payante, puisque la productivité laitière par vache, avoisine les 9800 litres, un niveau de performance supérieur de 25 % à la moyenne départementale. Installée en décembre 2010,



De gauche à droite : Yves Granger, directeur de la DDT 89, Samuel Legrand, président de JA 89, le préfet Le Deun, Jean-Paul Levalet, chef du service *«Économie agricole»* à la DDT

la jeune exploitante est à la veille de finaliser sa mise aux normes des bâtiments : une fumière, un filtre à paille ainsi que trois lagunes derrière pour un filtrage cumulé. Elle a fait part au préfet de l'Yonne de ses inquiétudes quant aux règles annoncées au regard de la directive nitrates, faisant passer de 4 à 6 mois les capacités de stockage : *«mon permis de construire est revenu accepté. Il m'a coûté 4000 €, alors si demain on me dit qu'il faut tout rechanger à la veille des travaux, je trouve que ça décourage un peu…»*. Le préfet Le Deun semble partager ce point de vue : *«là-dessus, je vous rejoins. Quelle que soit l'activité, un entrepreneur a besoin d'une visibilité, d'une stabilité des normes et que les règles du jeu ne soient pas modifiées…»*

« Le grand sujet, le seul, c'est l'eau… ! »

Après l'étable, petit tour par la salle de traite, où toute idée de robot n'est pas à l'ordre du jour : *«ça couperait le contact avec l'animal. Ce qui nous plait, c'est d'être aux pieds de nos vaches, sachant que c'est là, lors de la traite que peuvent être vus 90 % des problèmes…»* L'occasion aussi pour le président de JA 89, Samuel Legrand, d'évoquer le prix du lait et le devenir de la filière laitière dans le département, avec un total aujourd'hui de 280 producteurs contre 1000 il y a encore 10 ans : *«sans rentabilité économique, avec des contraintes environnementales et administratives de plus en plus drastiques, même si je suis bien d'accord qu'il faut faire attention à l'environnement, face à un marché des céréales porteur, le calcul est vite fait de lâcher l'élevage. Avec pour conséquence une collecte de plus en plus chère et le risque de voir les transformateurs préférer faire venir le lait d'ailleurs…»*

Sur la question de l'eau et des BAC Grenelle, le préfet de l'Yonne réaffirme sa position : *« je l'ai dit et redit, je ne fais pas partie de ceux qui stigmatisent la profession agricole sur le sujet. Néanmoins, le problème de l'eau est un problème social…Le «grand» sujet, le seul, c'est l'eau !»* Prêt toutefois, à retarder de quelques mois l'arrêté concernant l'un des BAC concernés, faute *«d'une concertation en amont optimum»*, mais sous conditions : *«je suis prêt à donner du temps mais seulement s'il y a des avancées. Sans grain à moudre dans la discussion, ce n'est pas la peine…»*.

Les taux de nitrates relevés dans les eaux souterraines font débat : jugés *«encourageants, avec une situation qui s'infléchit»*, selon Samuel Legrand, là où le préfet constate *«des courbes sur 10 ans ne baissant pas beaucoup…»* Le président de JA 89 s'interrogeant également sur la difficulté à appliquer sur le terrain la mesure concernant les pentes à plus de 7 %, *«une mesure passée sans aucune concertation avec les agriculteurs,»*

DOMINIQUE BERNERD

▶ Point de vue

«Un secteur qui souffre énormément…»

■ Le fait que votre première visite d'exploitation agricole dans le département s'effectue en secteur laitier et chez une Jeune Agricultrice, a-t-il valeur de symbole ou est-ce fortuit ?

Raymond Le Deun : « Ce sont les JA qui ont choisi le lieu de ma visite. Mais je trouve très bien d'aller aujourd'hui chez un exploitant laitier, car c'est tout de même un secteur qui souffre énormément. Ce qui m'intéressait, c'était de toucher du doigt concrètement, les conséquences des politiques, nationale comme européenne. Et puis cela donne aussi l'occasion d'échanger en direct sur tous les sujets. On se voit souvent avec les JA, des rencontres à la fois détendues, mais sérieuses, ayant permis d'aborder des thèmes comme les BAC, la gestion du foncier agricole, la charte de bonne utilisation des terres… Même si concernant ce dernier point, je n'étais pas au début très enthousiaste, craignant que nous nous retrouvions vite un peu ligotés… »

■ Que retiendrez-vous de votre visite aujourd'hui ?

« En premier lieu, l'état d'esprit qui pousse de jeunes agriculteurs et quand je dis jeunes, je ne parle pas du syndicat, comme Mélanie Varache à s'installer. Elle aime ses bêtes, c'est indéniable et c'est vraiment une passion qui l'anime. Le second point, ce sont effectivement les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, par l'application de différentes politiques, environnementales ou autres. On peut comprendre un peu leur désarroi et notre travail à nous, services de l'Etat, c'est de bien les informer et répondre à toutes leurs questions, dans un dialogue et un échange. Mais aujourd'hui, sur cette exploitation, c'est une image très positive de l'agriculture icaunaise que l'on découvre »



Quelques explications en salle de traite…

Remise de prix à Saint-bris-le-Vineux

Une belle vendange de médailles

L'heure des récompenses pour les viticulteurs primés aux différents concours des vins de l'année, réunis pour la circonstance à Saint-Bris-le-Vineux, sous l'égide du BIVB, de l'Office du Chablis, de la Confrérie des 3 ceps, des Vignerons Indépendants de l'Yonne et de la DDT

C'est à Saint-Bris-le-Vineux, la bien nommée, que s'est déroulée la cérémonie officielle pour l'annonce et la remise des diplômes du 27ème Concours des Vins de Chablis et du 22ème Concours des Vins de l'Auxerrois, ainsi que l'annonce du palmarès du Concours général 2013 et du Concours des Vignerons Indépendants 2012. Au total, plus de 190 médailles décernées, symbole, comme l'a souligné le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot, devant les viticulteurs rassemblés, *«du rôle important que vous apportez à l'image de notre département et au vignoble en général»*.

A l'issue de la cérémonie, ponctuée de quatre nouvelles intronisations au sein de la Confrérie des 3 Ceps et de celle des Piliers Chablisiens, les invités présents ont pu déguster pour leur plus grand plaisir, la belle collection des vins primés à ces différentes occasions.

Si les résultats concernant l'Auxerrois, le Chablisien et le Concours Général ont déjà été relatés en leur temps, ne manquaient que ceux du Concours des Vignerons Indépendants. Le palmarès est désormais complet



L'heure des intronisations

Palmarès

Concours des Vignerons Indépendants

Bourgogne rouge
Or : Isabelle et Denis Pommier (Pinot Noir 2010) ; Domaine Sorin de France (Pinot Noir Côtes d'Auxerre 2010)
Argent : Domaine de la Motte (Rouge 2010) ; Domaine Michel Colbois (Pinot Noir 2010) ; Domaine Alain Mathias (Côte des Griseys 2010) ; Domaine du Clos du Roi 2009
Bronze : Vignoble Dampt Frères (Epineuil 2010)
Bourgogne Tonnerre Blanc 2009
Bronze : Vignoble Dampt Frères (Chevalier d'Eon)
Saint-Bris 2010
Or : Domaine des Remparts
Petit Chablis 2010
Or : Isabelle et Denis Pommier
Argent : EARL George
Bronze : Domaine Fourrey et Fils
Chablis 2010
Or : La Meulière (Vieilles Vignes)
Argent : Domaine Sylvain Mosnier ; Domaine Gautheron Alain et Cyril (Cuvée Emeraude) ; Domaine de la Meulière : Domaine Chevallier (Cuvée Prestige)
Bronze : Domaine Bardet et Fils ; Domaine Gautheron Alain et Cyril ; Domaine Gautheron Alain et Cyril (Vieilles Vignes 2010)
Chablis Premier Cru
Or : Domaine du Colombier (Vaucoupin 2010) ; Domaine Nathalie et Gilles Fèvre (Mont de Milieu 2010)
Argent : EARL George (Montmains 2009) ; Domaine Barat (Côte de Léchet 2010) ; Domaine de la Motte (Vau Ligneau 2010) ; Domaine du Chardonnay (Vosgros 2009) : Domaine du Colombier (Fourchaume 2010) ; Domaine Gautheron Alain et Cyril (Mont de Milieu 2010) ; Domaine Moreau-Naudet (Forêts 2009) ; Domaine Nathalie et Gilles Fèvre (Vaulorent 2010)
Chablis Grand Cru
Or : Domaine Nathalie et Gilles Fèvre (Les Preuses 2009) ; EARL Dampt Frères (Les Preuses 2010)
Bourgogne Blanc
Or : Domaine Sorin de France (Chardonnay Côtes d'Auxerre 2010)
Argent : Domaine Fontaine de la Vierge 2010
Bronze : Domaine de la Croix Montjoie (L'élégante 2010)
Bourgogne Aligoté 2010
Argent : Domaine des Remparts ; Domaine Michel Colbois
Irancy
Or : Christophe Ferrari (La Bergère 2008)
Argent : Domaine des Remparts (Les cailles 2009)h

MFR de Gron

«Tendances Jardins» ce week-end à Gron

La Maison Familiale Rurale de Gron fête ce week-end ses 60 ans et organise pour l'occasion une exposition vente d'orchidées et plantes diverses intitulée «Tendances jardins»

On a pas tous les jours… 60 ans ! C'est à la fois un évènement festif et horticole que s'apprête à vivre pour l'occasion samedi 8 et dimanche 9 juin la MFR du Sénonais. Cette manifestation de commémoration sera l'occasion d'ouvrir la maison au public le plus large, en lien avec la vocation de la MFR, d'être l'interface à la fois des professionnels de l'horticulture et du paysage et du grand public. A l'image d'éditions précédentes comme *«Fuchsias folies»*, ces deux jours *«Tendances Jardins»* permettront de présenter à la vente des plantes un peu *«hors normes»*, se démarquant de ce que le public trouve d'ordinaire chez son producteur local ou en jardineries.
De nombreux acteurs locaux professionnels et associatifs seront de la partie, afin de présenter leur savoir faire et apporter leurs conseils. Parmi les invités annoncés : La Société Horticole de Sens, l'association *«Atelier lavande création»*, l'association *«Ordre du Romarin»*, des producteurs hollandais d'orchidées, ainsi que de nombreux établissements horticoles de la région et des départements voisins.
Au programme également, un cycle de conférences sur divers thèmes : Le jardin au naturel ; Les luttes alternatives à l'emploi de pesticides ; L'art de composer un jardin ; Conseils de culture et d'entretien des orchidées et des fuchsias ; Plantes adaptées à la sécheresse.

Entrée gratuite les deux jours

La phase commémoration et mise à l'honneur des pionniers ainsi que de l'ensemble des acteurs partenaires anciens et actuels ayant donné naissance et vie à la MFR se déroulera samedi matin, à compter de 10 h 30. De nombreux représentants des mondes politique, professionnel, institutionnel et associatif ont d'ores et déjà été invités.
Le public pourra également découvrir l'histoire de la MFR du Sénonais , de la genèse aux formations actuelles. Des navettes sont prévues entre les parkings de la salle des Fêtes de Gron et les ateliers municipaux, jusqu'à la Maison Familiale, 24 rue Haute. Buvette et restauration sur place.

Pratique

Samedi 8 juin :
Horaires d'ouverture :
de 9 h à 19 h
Inauguration et commémoration du soixantenaire en présence d'officiels, suivies du pot de l'amitié, à partir de 10 h 30
Restauration rapide pour le grand public
Conférences
Dimanche 9 juin :
Horaires d'ouverture :
de 9 h à 19 h
Restauration rapide pour le grand public
Conférences

DB



« Tendances Jardins » ce week-end à Gron

Formations

Les bases de l'agronomie en agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'une journée, en novembre prochain, de 9 h à 17 h 30, (lieu à définir en fonction de l'origine géographique des stagiaires) sur le thème : *«les bases de l'agronomie en agriculture biologique»*.
Objectifs : comprendre les bases physiques et chimiques des ols, évaluer physiquement un sol et interpréter une analyse de sol, analyser l'impact de la mécanisation et des cultures sur un sol, raisonner sa fertilisation, adapter sa rotation à son exploitation, adapter ses interventions à sa culture. Publi et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion ou certifiés AB
Renseignement. : Patrice Cote, conseiller en agriculture biologique à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 82 90

Les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'une journée, de 9 h à 17 h 30 (date à définir), en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : « les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures ».
Objectifs : réussir son ouvert d'interculture et savoir en faire un atout de son système de cultures.
Intervenant : Damein Ronget, conseiller en grandes Cultures, à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Renseignement. : Christophe Vivier, responsable des actions grandes cultures à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 26

Comprendre mon sol pour raisonner ma fumure de fond et mes amendements

Mieux connaître ses sols est indispensable pour pouvoir optimiser ses apports de fumures de fonds et d'amendements.
La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 2 jours, les jeudi 20 juin et lundi 9 septembre, à Auxerre, sur le thème : *«comprendre mon sol pour raisonner ma fumure de fond et mes amendements»*. Objectifs : comprendre et interpréter les paramètres d'une analyse de sol ; bien positionner un profil de sol, appliquer les principes de description du profil et faire le lien entre le terrain et les analyses ; optimiser ses apports en P, K, MgO, CaO
Renseignement. : Gaëlle de Nardo, conseillère en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture, au 03 86 64 45 65



► *Communiqué*

ICA L'information sur la chaîne alimentaire

Dans le cadre de l'arrêté ministériel du 14 novembre 2012 concernant le dispositif réglementaire sur l'Information sur la Chaîne Alimentaire entrant en vigueur le 1er juillet 2013, Interbev (l'Interprofession Bétail et Viande) et ses Organisations Nationales, en collaboration avec l'Institut de l'Élevage, la FNGDS, l'APCA et la DGAL, ont conçu deux référentiels. L'objectif est de sensibiliser les maillons de la filière, notamment les éleveurs, à l'importance de transmettre l'ensemble des informations sanitaires d'un animal avant sa venue à l'abattoir.

Un dispositif de renseignement

L'ICA est l'une des dispositions majeures prises dans le cadre du «Paquet Hygiène» qui spécifie que l'éleveur doit transmettre des informations sanitaires aux opérateurs de la filière quand ses animaux quittent l'exploitation (de préférence 24 h avant le départ). L'ICA permet ainsi aux exploitants d'abattoirs et aux services vétérinaires d'inspection d'anticiper la conduite à tenir vis-à-vis d'animaux ayant une probabilité supérieure à la moyenne de présenter des risques peu ou non détectables lors des contrôles ante mortem et post mortem. L'ICA doit permettre ainsi une meilleure transmission des informations sanitaires de l'élevage à l'abattoir afin de renforcer la sécurité des filières et répondre aux enjeux de santé publique.

Les supports d'information de l'ICA

Pour les bovins : Il s'agit du formulaire de l'ASDA à remplir par l'éleveur et à remettre à l'abattoir et aux services vétérinaires lors de l'inspection des animaux.

A compter du 1er juillet 2013, l'absence de renseignement de l'ICA pourra donner lieu à des verbalisations. Pour les ovins : Il s'agit du document de circulation. En cas d'ICA positive, une feuille annexe doit être jointe à ce document.

Transmission d'une ICA positive

Pour les bovins comme pour les ovins, seuls les risques potentiels suivants: salmonellose, listériose, botulisme, cysticercose (seulement pour les bovins), délai d'attente de traitement médicamenteux et danger à gestion particulière ont été validés par les professionnels de l'élevage et l'administration et ont également fait l'objet d'un avis positif de l'Anses.

Les animaux à ICA positive sont présumés sains et ne doivent pas faire l'objet d'une dépréciation commerciale par l'acheteur. Informations et plaquettes sur www.la-viande.fr ou www.interbev.fr ou interbev.bourgogne@interbevbourgogne.fr (tel : 03 80 48 43 21).

COMMUNIQUÉ INTERBEV

4ème concours agricole des prairies fleuries

Deux prix d'excellence agri-écologique attribués à des Nivernais

Le Parc naturel régional du Morvan participait les 30 et 31 mai, pour la quatrième fois, au Concours national agricole des prairies fleuries. Les parcelles de 6 exploitations de Bourgogne ont été départagées par un jury professionnel en fonction de leurs valeurs agronomiques et écologiques. Deux Nivernais au tableau d'honneur.



Le jury professionnel du Concours des prairies fleuries, les élèves du lycée du Morvan et les animateurs du Parc, ont partagé le pique-nique lors du déjeuner du 30 mai, en marge des opérations d'évaluation.

Le concours national agricole des prairies fleuries, depuis quatre ans, vise à mettre en valeur le travail des agriculteurs pour atteindre l'excellence agri-écologique dans les parcs naturels nationaux et régionaux. Celui du Morvan a organisé son épreuve, en fin de semaine dernière, sur son territoire, faisant concourir cette année des exploitants engagés dans la *«marque Parc»*, après avoir mis en avant les prairies sèches et les para-tourbeuses au cours des éditions précédentes. A ce jeu-là, ce sont deux éleveurs nivernais qui ont remporté les premiers prix. L'élevage de Bibracte, de Nathalie et Xavier Niaux, à Poil, producteur de lait de jument Merens et de viande Highland Cattle s'est vu décerner le 1er prix d'excellence agri-écologique pour une praire de fauche et de pâture *«particulièrement diversifiée et productive»* selon le jury. La conduite de cette parcelle permet *«une excellente adéquation entre bonne production et préservation de la diversité des espèces... Les pratiques mises en oeuvre sont parfaitement choisies et maîtrisées: dates de fauche, chargement et pâturage alterné bovin et équin... Les haies présentent un intérêt mellifère»* salué par l'apiculteur membre du jury *«et contribuent à la qualité paysagère des lieux»*. L'élevage de Bibracte ira représenter le Morvan au Concours national des prairies fleuries à Paris le 13 novembre prochain.

Un prix spécial Côte d'Orien

2è prix d'excellence agri-écologique, une prairie de fauche appartenant au Gaec de l'Ecorchien (famille Volekaert) à Lormes (58), spécialisé dans les volailles et les agneaux, s'est révélée *«riche en espèces intéressantes sur les plans agronomique et écologique»* et a démontré *«qu'une gestion de long terme avec une fertilisation très modérée (compost) maintient une productivité et un intérêt écologique forts»*. Enfin, le jury, composé de Christian Guyot (1er vice-président du Parc), d'Olivier Bardet (botaniste), de Thierry Huver (agent de la DDT 71), et de Jean-Louis Seguin et Jean-Jacques Coppin (apiculteurs professionnels), a attribué un prix spécial *«valorisation agronomique et paysagère»* à l'élevage ovin d'Isabelle et Jean-Marie Simonot de Brazey (21) dont la parcelle *«au faible potentiel agronomique»* a retenu l'attention pour *«son patrimoine bocager remarquable et entretenu: haies, arbres isolés»*... La remise des trois prix aura lieu lors de la Fête de l'automne à la Maison du Parc, à Saint-Brisson, le samedi 5 octobre prochain.

Un jury *«bis»* du lycée du Morvan

A noter: pour la première fois, cette année, les élèves de la classe de première Bac Pro *«conduite et gestion d'exploitation agricole»* du lycée agricole de Château-Chinon ont été invités par le Parc à participer à l'événement. Accompagnant le jury professionnel sur deux exploitations, les élèves ont réalisé à leur tour un exercice de notation de parcelles, le groupe ayant le résultat le plus proche de celui du jury professionnel se partageant un panier garni de produits locaux servi par l'Association Morvan Terroirs. Tous, jury, élèves et animateurs du Parc, ont partagé un pique-nique à midi et ont réalisé leur exercice *«avec enthousiasme»* malgré des conditions météo parfois un peu difficiles.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ



ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
Nouveau site
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

Travail du sol

Ramasser ou broyer les pierres

L'empierrement chronique des parcelles contraint les agriculteurs à se débarrasser des pierres pour faciliter l'implantation des cultures et espérer de meilleurs rendements.



Kirpy

En travaillant sur de faibles largeurs, les broyeurs ou les ramasseuses de pierres ne sont pas si gourmands en puissance. Suivant les modèles, un tracteur de 100 à 150 chevaux suffit.

La stratégie d'épierrage est fonction de l'infestation et de la nature des pierres qui sont souvent sources de casse de matériel, de mauvaise germination, voire de phytotoxicité... Alors lorsque le ramassage manuel devient trop laborieux, deux solutions mécaniques s'offrent à l'agriculteur: le ramassage ou le broyage. *«Le choix est vite fait, explique Cédric De Bourayne, responsable commercial chez Kirpy. En agriculture, on se contente souvent de broyer les pierres calcaires uniquement. Pourtant, on est capable de tout broyer, mais recharger les marteaux du rotor tous les 200 mètres, dans les cas extrêmes, serait prohibitif».*

Un sol sec et préparé

Pour limiter l'empierrement chronique, il est nécessaire de refaire l'opération périodiquement, donc d'ajuster la durée de sa rotation en fonction du broyage ou du ramassage. La plupart du temps, le ramassage ou le broyage s'effectue après la moisson, de la mi-août à la mi-septembre, voire au printemps dans certains cas, si les conditions le permettent. À cause de la pluie, le matériel peut rester sous le hangar toute l'année !

Le sol doit être préparé de façon à faire ressortir un maximum de cailloux. La terre doit obligatoirement être sèche et dépourvue le plus possible de débris végétaux. L'idéal est de réaliser un labour suivi d'une préparation de semis.

Andainage quasi obligatoire

Hormis les appareils combinés (andaineur/ramasseuse ou andaineur/broyeur), il est généralement nécessaire d'andainer avant. Cette étape est rapide et peu coûteuse, contrairement au broyage ou au ramassage. En effet, les deux types d'outils dépassent rarement le kilomètre par heure. Le débit de chantier dépend de la densité des pierres.

Les pierres broyées, d'une vingtaine de centimètres à l'origine, sont restituées en farine ou en très petit morceaux de l'ordre de 2 à 3 cm. Les pierres ramassées de 5 à 40 centimètres sont utilisées ou vendues pour empierrer. Ramasser les pierres n'est jamais de l'argent de perdu. Outre la valorisation à la revente, la levée des cultures est souvent meilleure, de 15 à 20% selon certains utilisateurs, ce qui se traduit directement par une incidence positive sur le rendement.

Dans le cas de veines de pierres affleurantes, certains agriculteurs ont recours à des broyeurs issus du secteur des travaux publics, équipés d'un plus grand nombre de marteaux. *«L'objectif est d'écrêter le dessus de la roche à une profondeur pouvant atteindre 40 centimètres, souligne Éric Bugnot, de la société éponyme. Cette méthode a aussi pour objectif de limiter les interventions régulières dans les parcelles. On a toutefois peu de recul dans le secteur agricole».*

G. Coisel

Restructurer les sols compactés

Les parcelles récoltées dans des conditions extrêmes d'humidité à l'automne 2012 ont subi des dégâts très dommageables sur la structure du sol qu'il faudra récupérer par des itinéraires techniques adaptés.



M. portier

Si les conditions le permettent, les décompacteurs auront fort à faire cet été et à l'automne pour restructurer les sols compactés l'an dernier.

Les conditions de récolte du maïs, des betteraves, des pommes de terre… de l'automne dernier resteront dans les annales. Les sols risquent également d'en subir les conséquences à long terme si des pratiques culturales adaptées ne sont pas mises en œuvre. Dans tous les cas, le potentiel des cultures sera affecté pendant quelques années, impliquant une conduite adaptée à la culture. Les cultures implantées ce printemps devraient être fortement pénalisées. Mieux vaut avoir opté pour une céréale de printemps moins sensible au tassement qu'un maïs ou des betteraves…

Le passage des engins de récolte s'est souvent traduit par un ornié-rage profond avec un risque de compactage en profondeur. Le travail du sol aura ainsi deux objectifs : niveler la surface du terrain et restructurer en profondeur. Outil le plus polyvalent pour agir à ces deux niveaux, la charrue s'est largement imposée pour la préparation des semis de printemps dans les zones durement touchées. En labourant en travers des parcelles, certains sont venus plus facilement à bout des ornières. Dans les zones d'enlisement, un travail de terrassement s'est même imposé.

Difficile de se passer du labour

À défaut de charrue, les outils à dents à grand dégagement permettent de niveler les sols, notamment pour les pratiquants du non-labour qui auront parfois du mal à ne pas revenir temporairement à un itinéraire « standard ». Ces outils de pseudo-labour travaillant entre 15 et 25 cm nécessitent également moins de puissance que la charrue, à largeur de travail équivalente.

Reste le compactage en profondeur qui ne peut se traiter que par des passages de décompacteur. L'humidité des sols n'ayant pas permis d'intervenir au printemps, les décompactages se feront à partir du mois d'août sur des sols ressuyés, mais suffisamment friables.

En conditions trop sèches avec des sols durs, les outils de travail profond réalisent un travail très grossier, accompagné d'un besoin de puissance et d'une usure démesurés. Le décompactage aura également l'avantage de casser une éventuelle semelle de labour qui aurait pu se créer avec le passage de charrue dans des conditions humides.

Michel Portier

	Labour	Pseudo-labour	Décompactage (et strip-till)
Argiles	Août à Novembre (selon le pourcentage d'argile et le climat)	Août à Octobre (Novembre si précédent maïs)	Août à Octobre (Travail sur sol friable)
Limons argileux	Novembre-Décembre	Novembre derrière un précédent maïs	Août à Octobre (Travail sur sol friable)
Limons battants, sables, craies, sols hydromorphes	Novembre-Décembre (sols sains) Printemps pour sols hydromorphes	Novembre derrière un précédent maïs	Août à Octobre Possible au printemps pour les sols légers et sains

Source : Arvalis Institut du végétal



Vis-à-vis

Les charrues déchaumeuses: entre labour et déchaumage

Dépourvues de rasettes et dotées de socs de 10 ou 11 pouces, les charrues déchaumeuses proposent un travail peu profond proche d'un labour. Eric Bugnot, dirigeant de la société éponyme, et Nicolas Millet, responsable marketing Grégoire Besson, nous font part de leur opinion sur le marché de ces outils de travail du sol.



M. portier

La charrue déchaumeuse réalise un travail de labour superficiel sans enfouir la totalité des résidus.

■ **Pourquoi proposez-vous ou ne proposez-vous pas de charrues déchaumeuses ?**

Éric Bugnot : *«Nous fabriquons des charrues déchaumeuses Rapidlab en planches et réversibles avec des petits corps de 11 pouces. Les largeurs de travail varient de 2,20 à 3,90 m pour les modèles en planches et de 1,70 à 2,90 m pour les réversibles. Les charrues Rapidlab en planches vont de 8 à 14 corps et sont repliables à partir de 10 corps. Les Rapidlab réversibles sont disponibles de 6 à 10 corps. Ce sont toujours des charrues portées qui travaillent hors-raie. Les Rapidlab sont disponibles avec sécurité boulon, non-stop mécanique et même non-stop hydraulique. Il existe deux types de corps, afin de pouvoir s'adapter aux terres. Dans l'Est de la France, le secteur historique de Bugnot, nous voulons fabriquer des charrues qui répondent au besoin d'une grande partie de notre région, mais aussi complémentaires à nos autres secteurs d'activité, les broyeurs de pierres en premier lieu. Ce sont souvent des terroirs argilo-calcaires, avec une majorité de terres superficielles sur des plateaux rocheux. Dans ces conditions, on ne peut labourer qu'à 5 cm de profondeur. Le fait d'utiliser des petits corps permet une meilleure reprise dans les argiles».*

Nicolas Millet : *«Dans son offre 2013, Grégoire Besson ne présente pas de charrues déchaumeuses».*
«Après avoir réalisé une étude de marché complète sur ce produit, nous pouvons avancer que la charrue déchaumeuse est un produit très marqué par les spécifications régionales et d'utilisation (types de terre, de structure agricole, de travail souhaité, de pratique...). Par toutes ces diversités, ce produit se positionne sur un marché que nous pourrions qualifier de "niche". La recherche et le développement de l'entreprise n'étant pas sur ce segment actuellement, nous n'en proposons pas pour le moment».

■ **Quels en sont les intérêts agronomiques ? Leurs limites ?**

E. B. : *«Les intérêts agronomiques sont multiples : meilleur enfouissement qu'un déchaumeur, maintien de l'humus en surface, destruction mécanique des mauvaises herbes… Ils varient beaucoup en fonction des agriculteurs. Mais nous constatons, comme pour les cultures, une rotation du travail du sol, le labour ne revenant que tous les deux ou trois ans. De ce fait, le «poste» charrue peut être moins coûteux qu'il y a quelques années. Il doit être facile à mettre en œuvre, plus rapide et surtout d'une largeur de travail conséquente.*
Quant aux limites, elles sont faciles à comprendre : on peut difficilement labourer une grande quantité de résidus de maïs grain après la récolte, même broyés. En effet, il est impossible d'enfouir 10 cm de résidus à 15 cm de profondeur : il n'y aurait alors que 5 cm de terre en surface».

N. M. : *«La charrue déchaumeuse se positionne parfaitement dans les outils de désherbage mécanique. Par expérience et analyse, nous savons que, pour bénéficier de tous les avantages du labour (y compris celui du désherbage), une profondeur minimum est à respecter. En deçà, nous faisons un désherbage sans bénéficier des avantages du labour : si l'enfouissement est à trop faible profondeur, on constate une reprise des graines. Cette profondeur n'étant pas atteinte par la charrue déchaumeuse, nous trouvons ici une des limites de cette pratique».*

■ **Est-ce un outil économique et rentable ? Pourquoi ?**

E.B. : *«Le côté économique de la charrue planche est intéressant, car pour une largeur équivalente, les prix et coûts sont comparables à des outils à dents, par exemple. Pour ce qui est de la Rapidlab réversible, l'intérêt est surtout de conserver des champs plats. Dans les deux cas, le fait de labourer moins profond permet d'augmenter la largeur de travail et donc d'augmenter les débits de chantier».*

PROPOS RECUEILLIS PAR LUDOVIC VIMOND

Demandez-nous une présentation du



DISCOFLEX

- Déchaumeur à disques indépendants
- Semi-porté de 4,20 m à 9,10 m
- Sécurité NS mécanique à lame
- Nouveaux disques Crenflex ø 560 m

BRAZEY AGRICULTURE
Brazey-en-Plaine - 03 80 32 00 50
GRÉGOIRE BESSON



Un travail agronomique complet

sarl MORTIER
21430 Censerey
03 80 84 43 76

LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** •

Agrisem Le VibroMulch vibre et sème



Agrisem

Le constructeur ligérien propose une gamme de déchaumeurs à dents vibrantes baptisée VibroMulch. Ces appareils sont dotés de quatre rangées de dents vibrantes de 70x12 à socs droits ou en pattes d'oie. À l'arrière, le VibroMulch peut recevoir un rouleau cage de 450 ou 526 mm de diamètre, un rouleau spire, un rouleau FlexiSem, un rouleau T-Sem ou un Combimulch. Proposé en largeurs de 3 à 7 m, le VibroMulch sera décliné en largeurs de 8, 10 et 12 m.
Par ailleurs, combiné à une trémie DS 580 ou DSF de 1 600 ou 2 200 litres, il se transforme en appareil de semis équipé de socs semeurs.

Largeur : Porté frontal: 3, 3,50m et 4m Porte arrière : 3, 3,50 et 4 m en châssis rigide; 4, 5 et 6 m en châssis repliable
Semi-porté repliable : 5, 6 et 7 m.

Alpego Nouvelle gamme de herses rotatives



L.Vimond

Complétant les gammes RK et RH, les herses rotatives RM disposent, comme leurs grandes sœurs, d'un grand dégagement sur les dents, de rotors montés sur rouleaux coniques et d'un choix de rouleaux (packer, spire, barres, dents) montés sur parallélogramme. Dotées d'un boîtier de 160 ch, elles sont combinables à des semoirs.

Porte arrière : RM 300 et 350 Largeur : 3 et 3,50 m.

Amazone Le Cenius version semi-portée



G.Coisel

Amazone décline son cultivateur Cenius en version semi-portée repliable de 4 m de largeur de travail. Le Cenius 4002-2T est décliné en version Spécial équipée de trois rangées de dents à boulons de cisaillement et en version Super équipée de dents à sécurité non-stop 3D, également sur trois rangées. Plusieurs types de rouleaux sont proposés, ainsi qu'un semoir de petites graines en option.

Bugnot Sécurité hydraulique pour les charrues



L.Vimond

Bugnot propose désormais une sécurité non-stop hydraulique sur ses charrues déchaumeurs, la pression étant réglable depuis la cabine.

Carré Un ameublisseur à dents Michel



Carré

La gamme d'ameublisseurs Neolab s'enrichit d'une version à dents Michel dénommée Neolab Twin. Disposées sur deux rangées, les dents peuvent être montées selon quatre configurations. Deux modèles de dents de 600 ou 700 mm sont proposés avec une sécurité à boulon de cisaillement. À l'arrière, plusieurs types de rouleaux (barres, disques ondulés, disques crantés…) assurent le rappui et l'émiettement.
Largeur : 3 et 3,50 m fixe ; 4 et 5 m repliable

Claydondrill Une herse étrille à réglage hydraulique

Pour le désherbage mécanique, le constructeur britannique propose une herse étrille à dents de grosse section. Conçue pour travailler jusqu'à 25 km/h, elle dispose de dents dont l'angle, c'est-à-dire l'agressivité, est réglable hydrauliquement.

Largeur : 7,50 m



Claydon

Nodimat
HORSCH
L'agriculture par passion
NODIMAT, le service au rythme des saisons
Pour vos pièces d'usure, consultez vos conseillers en magasin !
10 Route Nationale - 21 110 LONGEAULT - 03 80 48 91 60
Route de Chaumont - 21 400 CHATILLON / SEINE - 03.80.91.52.21
ZA Les Bruottées - 21 200 VIGNOLES - 03.80.21.46.10
www.nodimat.com

LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES •

DemblonLabour en raie ou hors raie pour la Silver

La charrue semi-portée à chariot Silver a la possibilité de labourer en raie ou hors raie, de 14 à 20 pouces. Elle bénéficie d'une sécurité boulon ou non-stop hydraulique (NSH). La conception du châssis permet de relever la partie arrière. L'articulation de la charrue autorise un angle de braquage de 110°. Le chariot est équipé d'une suspension hydro-pneumatique et de pneus crantés de dimension 400/55 R 22,5. Selon le constructeur, cette charrue est adaptée aux tracteurs de moyenne et forte puissances.



G.Coisel

Nombre de corps : 8 à 12, sécurité NSH (8 à 13 sécurité boulons)
Dégagement sous bâti : 75 cm
Poutre : 200 x 200 mm

GrimmeScalper les buttes en bio


Grimme

Le Bavarois propose, pour désherber mécaniquement les buttes, des couteaux scalpeurs de chaque côté de la butte à l'avant de la butteuse. Grimme monte pour chaque couteau une roue de jauge combinée à un parallélogramme pour un scalpage au plus juste. Des kits de dents sous-soleuses peuvent être montés à la place des scalpeurs.

FranquetVersion définitive de l'Eco-Til



Franquet

Après avoir présenté un concept l'an dernier, Franquet présente la version définitive de son strip-tiller Eco-Til. Celui-ci est composé d'éléments montés sur parallélogramme à ressort (pression réglable). Les roulements étanches sur bagues en bronze sont graissés à vie. Chaque élément combine dans l'ordre, un disque ouvreur monté sur ressort, deux chasse-débris à angle d'attaque et hauteur réglables, une dent d'ameublissement montée sur sécurité à boulon, deux disques billonneurs à hauteur et inclinaison réglables et une roue de rappui le constructeur propose désormais trois types de roues de rappui, forcées ou non, suivant la pression désirée.

Un attelage trois points pour travailler en combiné avec un semoir et un incorporateur d'engrais sont disponibles en option.
Par ailleurs, Franquet décline une version de 8 m de large de son outil à dents vibrantes Cultigerm.

Nbre de rangs : 4 et 6
Interrangs : 45 à 80 cm
Puissance absorbée : 25 à 30 ch par rang
Poids : 1,3 et 1,7 t

• Köckerling Trio 3,50 m (2010)
• Maxiculteur Quivogne 5,50 m
• Régilculteur Bugnot 4 m
• Covercrops Quivogne 36 et 44 disq.
• Déchaumeur KV CLC 3,50 m
• Déchaumeur Tecmagri 6 m
• Déchaumeur Razol 4 m
• Mixter Kuhn 4 m
• Köckerling Allrounder 6 m (2009)

SOMAC
89000 Perrigny
89100 Soucy - 06 74 76 09 83

GoizinUne gamme de charrues frontales


L.Vimond

Le constructeur des Deux-Sèvres lance une gamme de charrues frontales, conçues sur la base de la gamme de charrues portées arrière Prestige.
Destinées à des tracteurs d'une puissance de 140 à 200 chevaux, elles se caractérisent par une poutre de 150x150 accolée à une seconde de 150x50, une fusée pleine, un réalignement lors du retournement, un déport hydraulique et par un dégagement sous bâti de 80 cm.

Nombre de corps : 2 ou 3

Grégoire BessonDes herses rotatives de différentes largeurs


G.Coisel

Grégoire Besson propose désormais une version repliable de ses herses rotatives. Baptisées VKE K, ces dernières sont disponibles en 4, 4,50, 5 et 6 m. Elles bénéficient toutes d'un boîtier de 320 ch avec changement de vitesses de série. Les dents sont boulonnées ou à démontage rapide, en option. On compte quatre rotors au mètre. Un dernier modèle a rejoins la gamme tout récemment : la 8000 K.
En position transport, celle-ci n'excèdent pas 3 m. Pesant 3 620 kg, elle nécessite une puissance de 380 ch.
Par ailleurs, le constructeur décline une version 3,50 m des herses rotatives de la gamme Corvus, baptisée PKE 3511. Dépourvue de repliage, cette herse ne pèse que 1 220 kg.

La technique au service des professionnels
Profitez dès maintenant de nos financements à taux exceptionnels !
VOGEL NOOT
SOIL SOLUTIONS

VN SEMIS

Combinés de Semis de 2,5 à 6 m

VN DECHAUMAGE

Déchaumeurs à dents de 3 à 8 m

VN OUTILS À DISQUES

Déchaumeurs à disques de 3 à 6 m

VN CHARRUE ©PLUS


Charrues ©plus de 2 à 12 corps

SARL WALTER
SARL WALTER · Concessionnaire VALTRA et VOGEL & NOOT
RD 31 · F-21110 Rouvres en Plaine
Tél. : 03.80.79.17.37 · Fax : 03.80.79.17.34
sarlwalter@wanadoo.fr

Vogel & Noot bureau de Liaison France
Zone d´activité · F-57930 Fénétrange
Tél. : 03.87.07.03.73 · Fax : 03.87.07.15.10
info.fr@vogel-noot.net · www.vogel-noot.info

*LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** •*

He-Va Quatre rangées de dents pour son vibroculteur



G.Coisel

He-Va propose désormais son vibroculteur Terra Don MK II doté de quatre rangées de dents (45 x 12 ou 65 x 12) et d'un double rouleau arrière ou d'une herse peigne. En fonction de la largeur de travail, de 4 à 7 m, le bâti est porté ou semi-porté. Par ailleurs, le constructeur fait évoluer son déchaumeur Terra-Seeder, rebaptisé Disc-Seeder, en remplaçant les dents par des disques de 510 mm de diamètre.

Horsch Le déchaumeur Joker en version HD

Après les modèles RT et CT, Horsch dévoile une version HD de son déchaumeur à disques indépendants Joker. Conçu en partie pour la destruction et l'enfouissement de grosses quantités de résidus, ce dernier se distingue par sa double rangée de disques crénelés de 625 mm de diamètre. Chaque disque est monté sur un arbre de 40 mm avec roulements coniques sans graisseur. Le réglage de la profondeur est contrôlé par le double rouleau et s'ajuste à l'aide de cales. Pour le transport, le Joker HD bénéficie d'un essieu se situant au milieu de la machine qui, en position travail, vient se replier au-dessus du rouleau. En bout de parcelle, l'outil repose directement sur le double-rouleau.



Horsh

Modèles: Joker 6 HD et 8 HD
Largeur de travail: 6 et 7,50 m
Interligne: 12,5 cm

Jean de Bru Un pulvériseur à repliage vertical

La nouvelle gamme Megaliner X propose un repliage vertical autour d'un châssis monopoutre. Ces appareils disposent d'un réglage d'angle des disques indépendants. Le contrôle de profondeur est assuré par les deux bras de relevage à l'avant et le rouleau arrière. Outre le rouleau tubes RTR et le rouleau disques pleins RJB, les Megaliner X peuvent recevoir un rouleau lourd ondulé RLO de 600 mm de diamètre, offrant 380 kg/m de rappui.



Jean de Bru

Largeur: 2,50 à 6,30 m

Cet été,
essayez le DÉCHAUMAGE

VÄDERSTAD





DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION
AUPRÈS DE VOTRE VENDEUR DE SECTEUR

MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup — 03 86 26 24 49
18 Crézancy — 02 48 79 02 30

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE

Ets Bourgeat: *Varzy* - **Hydroméca:** *Thou* - **Ets Huygen:** *Béon* - **Ets Voisin:** *Château-Chinon*



FINANCER VOTRE MATÉRIEL DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, ÇA CHANGE TOUT.

Besoin de changer de matériel? Qu'il soit neuf ou d'occasion, retrouvez directement chez votre concessionnaire l'offre Actimat du Crédit Mutuel pour financer votre achat.
POUR VOUS ÉQUIPER, ACTIMAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE.

Votre chargé de développement agricole :
Cédric Prost - 06 40 25 19 91

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES •

Kirpy Un broyeur pour les fortes puissances

Afin de répondre à l'augmentation des puissances de tracteurs, Kirpy lance le broyeur de pierres BPS 300 d'une largeur de travail de 3 m. Demandant une puissance minimale de 250 ch, ce broyeur permet de traiter 350 à 400 m3/h. Son rotor de 58 cm de diamètre et 2,50 m de large est équipé de marteaux acier ou carbure. Il travaille à une profondeur de 20-25 cm, dont le réglage est facilité par des patins interchangeables. Il intègre une enclume et un volet d'expansion à réglage hydraulique.

Kongskilde Des outils pilotés par GPS


M.Portier

Le groupe danois a développé plusieurs automatismes liés au positionnement GPS. Réalisation la plus innovante, une bineuse 8 rangs (75 cm d'inter rangs) est équipée de neuf éléments bénéficiant d'un relevage hydraulique individuel. En bout de parcelle, chaque élément s'abaisse et se relève automatiquement en fonction de la position GPS, de manière à limiter les manques et les recroisements, à l'image d'une coupure de rangs sur un semoir. Une fois relevé, chaque élément offre un dégagement de 25 cm. La réactivité du système mécanique impose de réduire la vitesse à 5 km/h en début et fin de ligne. La bineuse est par ailleurs équipée d'une interface de guidage pilotée par l'intermédiaire d'un guidage par caméra. Un guidage par GPS RTK sera prochainement développé. Sur le même principe, Kongskilde équipe ses épandeurs d'engrais à rampe WingJet S4024 (24 mètres) d'une coupure automatique à 4 tronçons. La coupure de rangs équipe également le semoir monograine Becker Aeromat de 8 rangs doté de distributions à entraînement électrique. Dernière application, la charrue Överum Variflex reçoit un dispositif de largeur variable hydraulique piloté par GPS. La largeur de travail varie ainsi en fonction de la géométrie de la parcelle et des écarts de trajectoire du tracteur. Le système peut également moduler la largeur de travail en fonction d'une cartographie de la nature du sol.

Kuhn Des charrues portées plus robustes


Kuhn

Pour répondre à l'augmentation de la puissance des tracteurs, Kuhn fait évoluer sa gamme de charrues portées Master 3. Elles reçoivent une potence renforcée et une nouvelle bielle forgée. Afin de supporter des efforts plus importants, la résistance à la pointe des modèles à sécurité boulons (Master 153 et 183) est portée à 4 t, tandis que celle des Vari Master 183 à sécurité non-stop hydraulique progresse de 20%. Ces charrues portées bénéficient également de réglages simplifiés avec de nouveaux sélecteurs (2, 3, 4 ou 5 fonctions), un nouvel aplomb hydraulique et une nouvelle roue de régulation hydraulique avec affichage en cabine de la profondeur de travail.

Nombre de corps: 2 à 7
Puissance: 40 à 385 ch

Kverneland Simple comme un coup de marteau

Kverneland propose une nouvelle génération de dents à montage/démontage rapide sur ses déchaumeurs à dents CLC Evo, CLC Pro et CTC. À l'aide d'un outil spécifique, l'opérateur chasse d'un coup de marteau le soc en place et installe le second soc d'un deuxième coup de marteau.
Baptisée Knock-On, cette solution permet de passer rapidement d'une position de déchaumage superficiel avec des socs en patte d'oie de 250 ou 320 mm de large, à une position déchaumage profond avec des socs étroits de 80 ou 150 mm de large.


Kverneland

Laforge L'Unipass à roues pivotantes


Laforge

Le constructeur de l'Aisne équipe son ameublisseur Unipass de roues pivotantes sur parallélogramme, permettant de maintenir le pivot vertical, indépendamment de la profondeur de travail. Associée aux dents montées sur pivot, cette conception facilite la conduite avec une combinaison avant/arrière.

Lemken Des grands disques pour le Rubin 12


M.Portier

Le constructeur allemand complète sa gamme de déchaumeurs à disques indépendants avec une troisième série baptisée Rubin 12. Capable d'atteindre une profondeur de travail de 20 cm, le Rubin 12 se démarque du Rubin 9 par des disques crénelés de 732 mm de diamètre et 6 mm d'épaisseur. Afin de limiter la dérive de l'outil, les disques sont disposés de manière symétrique sur chacune des deux rangées. Pour garantir un travail homogène, le disque central de la première rangée est implanté en retrait vers l'arrière, tandis que le disque central de la seconde rangée se positionne en retrait vers l'avant. L'émiettement et la répartition du flux de terre sont assurés par une rangée de herse derrière la première rangée de disques et par une rangée de dents traînantes derrière la seconde rangée de disques. Un rouleau lourd, comme un double packer (1 100 kg) assure ensuite le rappuyage. Cet outil porté, lourd (25 % de plus qu'un Rubin 9) et long, est équipé d'une roue arrière centrale pivotante, facilitant le transport et les manœuvres en bout de champ.
Largeur : 3 m - Nombre de disques : 18 (8+10)
Espacement entre disques : 17 cm - Distance entre rangées : 1,20 m
Puissance requise : 150 à 225 ch



*LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** • LES **NOUVEAUTES** •*

Kuhn Le Cultimer en version semi-portée



Kuhn

La gamme de déchaumeurs à dents polyvalents Cultimer accueille trois modèles semi-portés. Tractés par les bras de relevage du tracteur, ces outils disposent d'un timon articulé suivi de trois rangées de dents, d'une rangée de disques niveleurs et d'un rouleau. La nouvelle dent à sécurité non-stop mécanique double ressort offre une pression de 600 kg à la pointe. Elle s'escamote de 30 cm vers l'arrière et de 15 cm latéralement. Pour un travail de 3 à 35 cm, cette dent peut recevoir un soc patte d'oie de 350 mm, une pointe de 80 mm avec ou sans ailettes ou encore une pointe de 50 mm. Plusieurs rouleaux sont proposés avec notamment les versions légère T-Liner et lourde HD-Liner 600.
Le réglage de la profondeur de travail s'effectue par l'intermédiaire de cales au niveau du rouleau et des roues à l'avant du châssis. Celle des disques de nivellement est assurée par une manivelle.
Modèle : Cultimer 4000 L, 5000 L, 6000 L
Largeur : 4 ; 5 ; 6 m

Perrein L'Express en extra-large

Le Marnais décline sa charrue Express dans une version semi-portée grande largeur destinée aux tracteurs de 400 à 600 ch. Repliable à 3 m au transport, celle-ci reçoit des roues de jauge jumelées, un chariot de transport et un vérin de relevage sur la flèche. Perrein présente aussi un nouveau site internet.

Pöttinger Les Terradisc à plus gros disques



Pöttinger

Baptisée 1001, la nouvelle génération de déchaumeurs à disques indépendants Terradisc se distingue par un montage Twin Arm System qui associe deux disques sur un même support à suspension caoutchouc. Cette solution maintient constant l'angle d'attaque. Par ailleurs, les disques gagnent en épaisseur et passent de 510 à 580 mm de diamètre.
Désormais, le réglage de la profondeur de travail s'effectue, hydrauliquement depuis le poste de conduite via un distributeur.
Enfin, une herse peigne à dents de 14 mm de diamètre est proposée en option pour le nivellement derrière les disques.

Largeurs : 3 et 4 m porté rigide

Quivogne Le Tineplow en 4 et 5 mètres

Quivogne étoffe son offre de décompacteurs Tineplow avec deux modèles de 4 et 5 m de largeur de travail, repliable à moins de 3 m au transport.



Monosem

Razol L'Akilon se replie



M.Portier

Razol décline son déchaumeur à disques indépendants Akilon en versions repliables : portée (4 et 5 m) et semi-portée (4, 5 et 6 m).

Il conserve ses disques de 630 mm montés sur sécurité à ressort.
Le réglage de la profondeur de travail s'effectue par cales ou hydrauliquement. Les semi-portés disposent d'un vérin de flèche qui simplifie le relevage de l'appareil. Des roues de terrage sont proposées en option.



ALAIN CONSEIL

LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES • LES NOUVEAUTES •

Souchu-Pinet Dents et disques sur le Combitrak

Le déchaumeur Combitrak se compose d'une rangée de disques indépendants de 630 mm de diamètre et 7 mm d'épaisseur montée sur boudins caoutchouc, suivie de deux rangées de dents à suspension par ressort, puis d'une deuxième rangée de disques indépendants. À l'arrière une rangée de pneus précède les herses étrilles. Lourds (8 à 10 tonnes selon les modèles), ces déchaumeurs nécessitent une puissance minimale de 200 à 280 ch et se replient à moins de 3 m au transport.



L.Vimond

Largeur : 5, 6 et 7 m
Nombre de dents : 10, 12 et 14
Nombre de disques : 40, 48 et 60

Sky Agriculture Une nouvelle marque chez Sulky

Le groupe Sulky-Burel a décidé de séparer son offre en épandeurs d'engrais et en matériels de semis traditionnels de ses outils dédiés au non-labour. Pour cela, une nouvelle entité, baptisée Sky agriculture, a été créée, avec à sa tête, David Guy, qui a dirigé Agrisem de 2008 à 2011. À nouvelle marque, nouvelles couleurs. Les semoirs EasyDrill et la nouvelle génération de MaxiDrill seront peints en gris foncé et en vert. Quatre nouveaux semoirs seront présentés sur le stand : ces derniers pourront recevoir l'option Fertisem qui permet de distribuer deux produits avec deux doses et deux profondeurs d'implantation. Modèle Maxidrill



Sky-Agriculture

Largeur: 3 à 6 m
Capacité: 3 000 ou 4 200 l

Techmagri Un déchaumeur à disques



L.Vimond

Le déchaumeur à disques indépendants Discocrop 2000 se compose de deux rangées de disques crénelés de 510 mm montés sur palier sans graissage assemblés par paire sur des supports à sécurité caoutchouc. Les disques des extrémités sont étoilés de façon à ne pas former de buttes entre chaque passage.
Le Discocrop 2000 se décline avec un rouleau cage (PR) ou avec un rouleau à lames ressorts pour travailler les terres collantes.
Ces déchaumeurs existent également en version portée sous le nom Discoflex 2000, les rouleaux étant remplacés par trois rangées de herses peignes.

Largeur : porté : 3 m ; **porté repliable :** 4, 5 et 6 m ; **semi-porté repliable :** 6 et 7 m

Väderstad Un Carrier version XL

Le Carrier XL se distingue pas ses disques de 610 mm de diamètre et son châssis adapté en conséquence. Les disques ont d'ailleurs été redessinés dans le but d'intégrer au mieux le palier. Les disques sont aussi plus tranchants. Leur angle d'attaque est réglable manuellement et individuellement, à l'aide d'une petite barre de fer servant à faire pivoter l'axe du palier. Le réglage, de 10° à 18°, modifie simultanément l'horizontalité et la verticalité du disque. Enfin, les deux rangées de disques sont disposées en X. Le constructeur proposera dorénavant cette solution sur tous les Carrier. Pour achever le travail de l'outil, un rouleau acier rappuie le sol. La gamme se compose actuellement de deux modèles mais sera par la suite complétée par des largeurs inférieures. Par ailleurs, Väderstad, prolonge la garantie de ses matériels d'une année, de 1 à 2 ans.



Väderstad

Largeur de travail: 9,25 et 12,25 m - **Distance:** entre disques 125 mm

Vogel-noot Trois petites herses rotatives

Vogel & Noot étend sa gamme de herses rotatives vers le bas, avec l'arrivée du modèle Arterra M. Elle se distingue de ses aînées par son boîtier de 140 ch.
Trois largeurs sont disponibles (2,50 ; 3 et 3,50 m).
Un rouleau Cracker de 550 mm ou sillonneur en caoutchouc de 580 mm sont disponibles. Il est possible de combiner un semoir à l'outil.



G.Coisel

AgriDis INTERNATIONAL A/S
HE-VA

J.M. Chenillot
6, Rue de Serein
F-89000 St Georges
Tel. 03 86 48 12 64 - Fax 03 86 46 71 91
Voiture 06 08 95 26 90

T. Chenillot
Chosal
F-74350 Cruseilles
Tel. 04 50 44 28 88 - Fax 04 50 32 14 10
Voiture 06 08 97 59 88



TRIPLE-TILLER
chisel lourd de 3 à 5 m. porté ou traîné



EURO-TILLER
vibro traîné de 7 à 10 m. en 6 rangées de dents



DISC-ROLLER
largeurs de 3 m, 3,5 m et 4 m

Outil de gestion

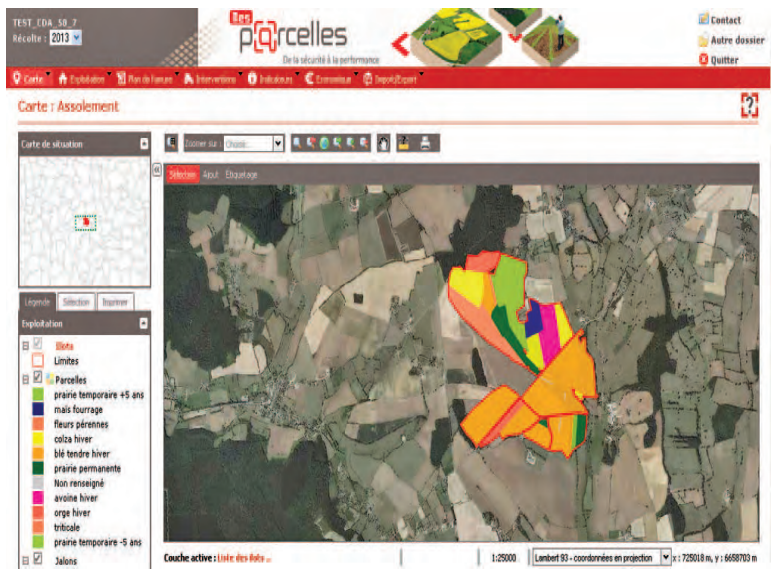
Mes P@rcelles : Une solution internet qui simplifie la vie.

Mes P@rcelles est un outil de pilotage de l'exploitation développé par les Chambre d'agriculture. C'est un outil complet, intuitif et simple d'utilisation. Des centaines d'exploitations l'utilisent déjà en Bourgogne. Il permet en outre de répondre aux exigences réglementaire (conditionnalité, directive nitrate, MAE, …) avec simplicité.

• C'est un outil cartographique pour gérer le parcellaire :
• Il permet de dessiner votre assolement PAC grâce aux photographies aériennes et aux cartes IGN intégrées. Délimiter les parcelles techniques, localiser précisément les bandes tampons, deviendra un jeu d'enfant. La compatibilité des systèmes permet d'exporter directement vers Télépac pour la déclaration PAC annuelle.

• C'est un outil adapté au plan de fumure.
• Il permet d'établir votre plan prévisionnel de fumure. La dose d'azote nécessaire est calculée au plus juste, selon la méthode des bilans, paramétrée avec des références locales (minéralisation en fonction du type de sol, synthèse des reliquats sortie hiver).
• C'est un outil d' enregistrement et de conservation de ses interventions
• Il permet d'enregistrer toutes les interventions réalisées sur vos parcelles : travail du sol, épandage d'engrais organiques ou minéraux, traitements phytosanitaires.

Il permet de vérifier rapidement son registre phytosanitaire grâce à notre base de produits phyto mise à jour toutes les semaines, qui émet des alertes en cas de saisie non réglementaire (Délais avant récolte, dose homologuée, mélange non autorisé etc...)
La compatibilité avec les smartphone ou tablette permet de gagner du temps en saisissant



▶Rendez-vous

L'essayer c'est l'adopter !

Venez découvrir mes parcelles lors de la prochaine démonstration qui aura lieu le mercredi 19 juin à partir de 14h à la Chambre d'agriculture d'Auxerre

directement au champ les enregistrements sur l'appareil que vous avez choisi.
• C'est un outil de gestion des stocks et de calcul des marges
• Avec mes P@rcelles, vous pouvez aller au delà de la réglementation et calculer les marges brutes ou semi-nettes à la parcelle ou par culture, en fonction du prix d'achat des intrants et du prix de vente.

Mes P@rcelles offre de multiples avantages :
Les données sont sécurisées : un identifiant un mot de passe garantissent la confidentialité de vos données

Le gain de temps est important : Mes p@rcelles est une application internet. Vous n'avez dont rien à installer sur votre ordinateur, ni sauvegardes ni maintenance ou mise à jour à faire.
La simplicité est maximale : une navigation intuitive et une aide consultable en ligne à chaque étape. Enregistrez vos données en cliquant directement sur la cartographie de votre parcellaire. Vos pratiques sont sures : plus de registres manuels, vos documents sont prêts en cas de contrôle. Ils se remplissent tout seul avec vos saisies parcellaires. Vous pouvez tester vos mélanges, vérifier toutes les saisies de votre registre phytosanitaire.

Le parcellaire est déjà prêt : si vous avez fait votre déclaration PAC avec la chambre d'agriculture.

• Les conseillers vous répondent à tout moment, pour un accompagnement performant. Mes p@rcelles intègre vos références locales (type de sols, minéralisation, contraintes réglementaires) Utiliser mes P@rcelles est un gage de sérénité. Alors n'hésitez plus : rejoignez les 6000 agriculteurs déjà abonnés en France.

▶Contacts

Envie de s'abonner ?

Contactez vos conseillers à la chambre d'agriculture.
L'abonnement annuel comprend :
- Une formation initiale de 2 jours
- Une assistance téléphonique
- L'envoi régulier de lettres d'informations
Vos conseillers
Nièvre : Vivien VACHER, Tél : 03 86 93 40 59
Youna GIRAULT, Tél : 03 86 93 40 62
mesparcelles@nievre.chambagri.fr
Côte d'Or : Cathie Cuisin, Tél. : 03 80 28 81 27 - Port : 06 31 68 23 53
mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr
Saône-et-Loire : Mélanie Burlaud, Tél. : 03 85 29 55 58 -
Port : 06 45 73 06 91
mesparcelles@sl.chambagri.fr
Yonne : Cédric Debbah, Tél. : 03 86 94 28 44 - Port : 06 31 51 40 31
c.debbah@yonne.chambagri.fr

▶Des professionnels à votre service


SARL DBF **Boudot Forage** Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises → Nombreuses références
Agréé Qualiforage *Eau & sonde*
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr


Broyage de haie
Élagage au lamier
Ent. BONDOUX Christophe
Acroux - 58290 Moulins-Engilbert
Imp. René Sombert
58 300 **Champvert**
03 86 25 47 65 - 06 71 96 60 72


AGRI VIDEO SYSTEM
VISIONAUTE Advance
Conditions de **morte saison**
Installation
Dépannage de proximité
SURVEILLEZ VOTRE STABULATION QUEL QUE SOIT L'ENDROIT OÙ VOUS VOUS TROUVEZ !
La seule caméra zoom 100% numérique à rotation continue (sans butée) qui soit aussi programmable
www.agri-video-system.com
Installateur agréé Côte d'Or
Ets. GAGNEPAIN
21230 - Magnien - 03 80 90 13 56 - 06 82 03 19 47
Secteurs Yonne et Nièvre
M. Romain Charbert - 06 80 41 11 04

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ **03 86 30 82 92**
www.chaux-de-ternant.com

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Promotion de printemps
C'est la dernière semaine
L'Eleveur Bourguignon
Barrière d'herbage - Clôture électrique
Nourrisseur - Râtelier - Équipement de stabulation
12, Rue de la Coopérative - 21320 **Pouilly-en Auxois**
03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Entreprise



Europagri Les portes ouvertes montent en puissance.

La journée portes ouvertes d'Europagri, le concessionnaire New Holland de St Clément (89), est en train de devenir un évènement incontournable. Le 22 mai dernier, près de 600 visiteurs ont répondu à l'invitatioan de l'équipe dirigée par Denis Massé et Etienne Pinon, respectivement PDG et directeur commercial. Organisée sous forme de pôles par fournisseurs avec différentes animations : nouveautés, promotions, présentations en statique, prise en main, etc… cette journée qui se veut avant tout conviviale est en fait un lieu de rencontre avec les représentants des constructeurs. La gamme New Holland était présentée au grand complet : tracteurs T5, T6, T7, T8, jusqu'au T9 articulé de 450 cv. Bien entendu, les « grandes jaunes » étaient représentées avec les CR, les machines à rotors qui composent le haut de la gamme du constructeur ainsi que les Big baler, presses à balles carrées, lancées l'année dernière.
Dans cette région céréalière, les outils du sol et de semis étaient largement représentés : Horsch, Kuhn, Razol, Lachaud, Alpego ainsi que les rouleaux He Va. Les pulvérisateurs Artec et Berthoud, les remorques Chevance étaient également à l'honneur. Du côté du magasin, les visiteurs ont pu profiter de nombreuses offres spéciales durant cette journée. Pour clôturer cet évènement, une tombola permettait à un visiteur de remporter un lot de qualité. Cette année, Mr Matignon du Gaec des Epinettes à Fouchères a gagné un séjour insolite de 3 jours pour deux personnes.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 29/05/2013	Bourg-en-Bresse 04/06/2013	St Christophe-en B. 29/05/2013	National 29/05 au 04/06/13
Vaches viande (V)	U	-	4,50 €	4,80 €	4,55 €
	R	4,25 €	4,35 €	4,57 €	4,29 €
	O	-	4,15 €	-	3,90 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,90 €
	O	3,74€	3,75 €	-	3,75 €
Vaches lait (L)	O	-	3,50 €	-	3,49 €
	P	3,36 €	3,35 €	-	3,32 €
Génisses VML	U	-	5,10 €	5,10 €	4,86 €
	R	-	4,65€	4,79 €	4,40 €
	O	-	3,80€	-	3,70 €
Taureaux VML	URO	3,40 €	3,30 €	3,35 €	3,29 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 04/06

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	3,01	2,95	
300-350 kg	-	3,06	2,83	
350-400 kg	-	2,96	-	
400-450 kg	-	2,82	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,80	-	
250-300 kg	-	2,74	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,87	-	
400-450 kg	-	2,75	-	
450-500 kg	-	2,66	-	
500-600 kg	-	2,50	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,71	-	
350-400 kg	-	2,62	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,98	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	3,07	2,54	2,26	-
5 -10 ans	2,81	2,47	2,21	
+10 ans	-	2,32	2,01	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,26	2,62	2,38	

90% de vendus

Broutards Taurillons : l'offre est de qualité hétérogène comme chaque année à cette saison. Bonne demande dans les bons lots de charolais herbés, mais transactions plus lentes et aléatoires dans les sujets plus médiocres.

Laitonnes, Génisses : vente facile avec reconduction des cours.

Taureaux : bonne demande, mais plafonnement des cours

Génisses 3 ans : vente totale à des cours favorables.

Vaches : l'écoulement est régulier avec une demande toujours aussi active en herbagères de qualité ainsi qu'en vaches à fort gabarit et à finition rapide. Par contre on enregistre une légère accalmie en sujets médiocres trop maigres.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 03/06

Bovins (325))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 440 kg	670 - 1180	2,50 - 3,00
365 à 450 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
310 à 390 kg	850 - 1090	2,67 - 2,77
425 à 570 kg	1100 - 1350	2,37 - 2,69
Laitonnes		
240 à 300 kg	620 - 800	2,53 - 2,70
Génisses		
325 à 390 kg (16-24mois)	880 - 950	2,44 - 2,71
400 à 775 kg (24-36mois)	950 - 1720	2,10 - 2,60
Taureaux		
780 à 1280 kg	1530 - 2650	1,86 - 2,13
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	800 - 1200	
entre-deux	1300 - 1530	
lourdes	1540 - 1960	

Commerce régulier en mâles à des tarifs soutenus et plus particulièrement en sujets herbés. Vente rapide en laitonnes et femelles d'export à des coups plus fermes, vente totale.
Apports toujours important en vaches. Les animaux viandés et de gros gabarit sont les plus recherchés. Les vaches trop agées ou trop maigres voient leur tarif en léger replis.

Prochain marché bovins le lundi 10h juin aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du05/06

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	3,00	2,83
350 à 400 kg	-	-
400 à 450 kg	-	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,65	-
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,65	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,41	2,33
de 5 à 10 ans	2,39	2,25
+ 10 ans	-	2,10

Tendance : Peu d'apports, cours reconduits dans les catégories présentes.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 04/06/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Cours difficilement reconduits dans la marchandise inférieure.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 27/05 au 2/06/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,91 €	-
350 kg	-	2,79 €	2,70 €
400 kg	-	2,70 €	2,62 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,54 €	-
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,36 €

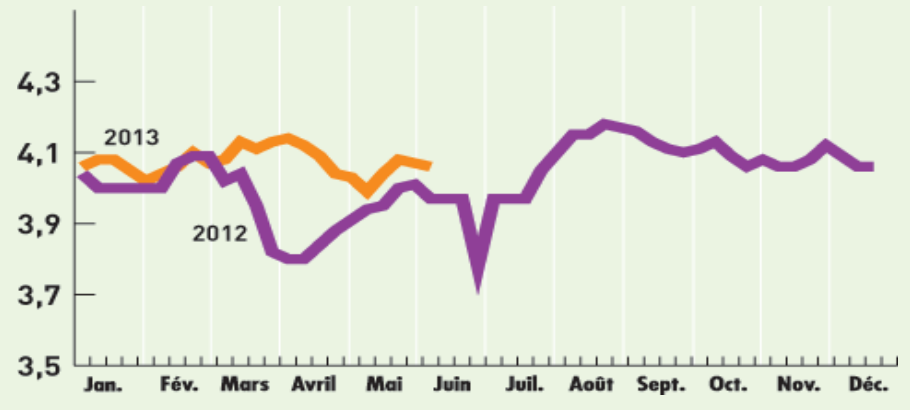
Tendance :
Une offre réduite entraîne une baisse des cours pour les mâles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 27/05 au 2/06/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,06 €	3,91 €	-			
Races mixte		-	3,78 €	3,78 €	3,76 €	-	
Races lait					-	3,66 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,85 €	4,74 €	4,63 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,80 €	4,62 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,93 €	4,82 €				
Races mixte	-	-	-	3,90 €	3,82 €	-	-
Races lait				-	-	3,60 €	3,53 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,06 €	4,93 €	4,80 €	4,65 €	-	-	
Viande +350 kg	5,07 €	4,94 €	4,83 €	-			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 27/05 au 2/06/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,19 €	4,18 €	4,23 €	4,22 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,19 €	4,82 €	4,76 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,68 €					
Races mixte						3,97 €		
Races lait						-	3,62 €	3,57 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,01 €	4,89 €	4,76 €	4,63 €				
Viande +350 kg	-	4,99 €	4,82 €	4,63 €				

Tendances SEM. DU 3 JUIN AU 7 JUIN 2013

Bovins de boucherie

Comme souvent après la Pentecôte, la consommation de viande bovine marque le pas et les industriels se plaignent sérieusement du manque d'activité du côté de la grande distribution. Au niveau de l'offre, les abatteurs retrouvent un peu de sérénité avec des sorties plus abondantes dans les secteurs trop arrosés avec des éleveurs qui déchargent les prairies.
Sur les marchés, le commerce reste régulier même si la tendance est moins active que ces dernières semaines. Les bonnes femelles charolaises haut de gamme ou labels se vendent normalement avec des tarifs reconduits. Peu de changement pour les génisses et les jeunes vaches charolaises de qualité bouchère. Dans les allaitantes de choix secondaire, la commercialisation est normale avec une stabilisation des prix. Dans le cheptel laitier, si la tendance est plus lourde sous la pression des industriels de l'Ouest, la modestie de l'offre permet un écoulement encore assez régulier sur la région dans les Frisonnes et les montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce est très calme avec des tarifs qui demeurent largement en dessous des prix de revient. ■

Broutards

Le commerce reste dominé par la modestie de l'offre. Les transactions demeurent régulières avec une stabilisation des prix pour les broutards charolais lourds ou les taurillons d'herbe, avec cependant une très grande prudence à l'export face aux garanties de paiement. La vente est normale avec des cours sans changement dans les femelles.■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale demeure assez régulière sur la région avec une stabilisation des prix dans les bons veaux montbéliards ou frisons. Dans les bons croisés/montbéliards destinés aux labels, l'offre reste mesurée ce qui permet le maintien des cours pour les bons veaux frais et buveurs. ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 03 juin 2013)

« Le marché des animaux femelles doit rester ferme avec la faible disponibilité d'animaux, et une hausse est attendue en laitières. En animaux mâles, certains animaux plus lourds, conservés en stock, pèseront sur les cours et il faut veiller à ce que l'ensemble de cette catégorie ne soit pas déstabilisée. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/06*

Agneaux (268)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,88 - 3,11**	-
Gras (38-44 kg)	-	**2,74 - 3,15**	-
Gras (+44 kg)	-	**2,69 - 2,98**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (131)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,84 - 1,17**	**0,77 - 0,85**	-
Divers			
Béliers **(5)** 84 à 105 €	**1,04 -1,55**		
Agneaux maigres			
Chèvres : 9 € À 35 €			
Boucs :			

99% de vendus. Ovins : 427

Agneaux : L'offre est peu abondante mais de bonne qualité, et les lots sont correctement triés, ce qui permet des transaction rapides et totales à des cours très fermes.
Brebis : Bonnes demandes en lourdes et grasses. Cours facilement maintenus.
Béliers caprins : demande suivie et cours inchangés.

Effectifs : Agneaux : 268. Brebis : 131. Béliers : 5. Caprins : 20.

Prochain marché :
Le lundi 17 juin (pesée 6h30, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 03/06*

Ovins : 85	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**100 -144 €**	**2,27 - 3,43 €**
Brebis	**45 - 92 €**	**0,39 - 1,21 €**
Béliers	**120 -122 €**	

Fermeté des tarifs dans l'ensemble des catégories entraînant aucun invendu.
Prochain marché ovins le lundi 10 juin aux horaires habituels.

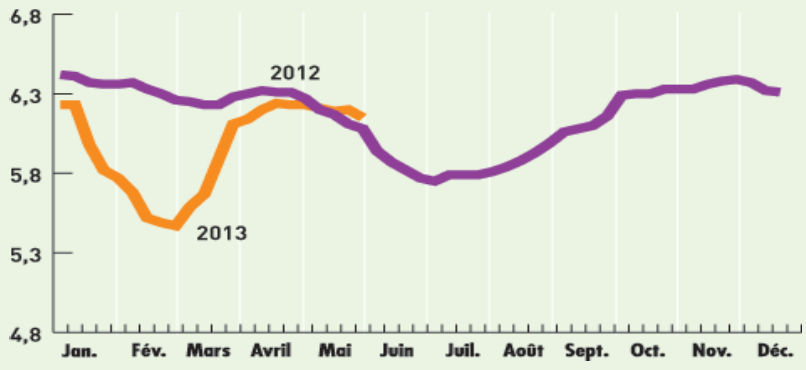
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 27/05 au 02/06/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,29 €**	**5,79 €**
Couvert	16-19 kg	**6,50 €**	**6,29 €**	**5,88 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,42 €**	**5,39 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 27/05 au 2/06/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,15 €	**6,59 €**	**2,05 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 27/05/2013 au 02/06/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,86	6,93 -0,04	6,93 -0,04	6,20 0,10	-	-	-	-
	R *Var.*	6,53 -0,07	6,55 -0,05	6,52 -0,06	-	6,56 =	6,44 =	-	-
	O *Var.*	5,58 -0,07	5,61 -0,09	5,46	-	6,20 =	5,91	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,71 -0,14	6,62 -0,13	5,83 -0,11	-	6,50 =	6,34 =	-
	R *Var.*	6,40 -0,10	6,42 -0,12	6,27 -0,11	5,58 -0,14	6,29 =	6,29 =	6,10 =	5,82 =
	O *Var.*	5,87 -0,06	5,90 -0,05	5,76 -0,04	5,31 -0,15	5,79 =	5,88 =	5,69 =	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	4,93	-	-	5,42 =	5,40 0,14	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,39 =	5,30	-

Zone Nord : compte tenu des jours fériés, cours reconduits. Réajustement dans certaines catégories. BRE : cours reconduits.
Zone Sud : Agneaux : marché stable, cours reconduits. **Brebis :** plus d'offre, marché tendu, cours à la baisse.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 03 - 21- 22
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**
21/2013	**1**	**4 300**	-	-	-	**4**
22/2013	**2**	**8 800**	**0,13**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 29 mai 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 5,50 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,30 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,30 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,70 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

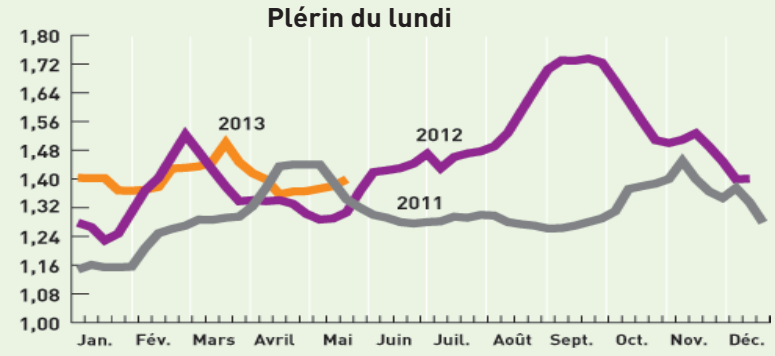
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 771 porcs présentés) — *Cotations du lundi 3/06/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,399 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 24/05 au 30/05/13*

1,61 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

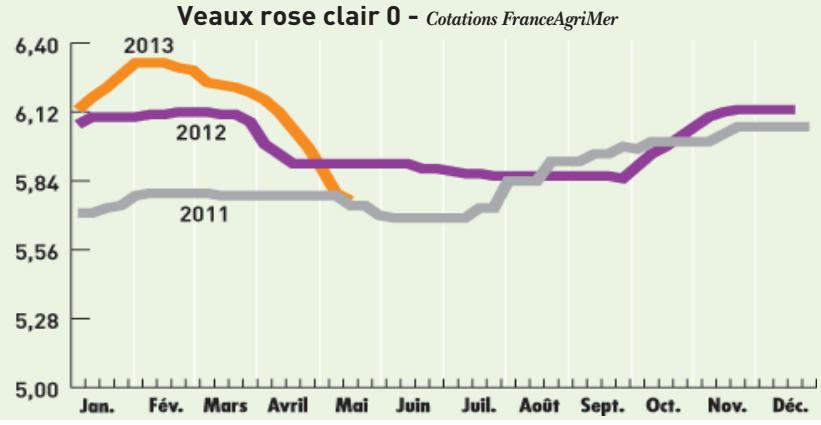
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 27/05 au 2/06/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,71 €**	-	-
U	-	**7,58 €**	**7,16 €**	-
O	-	**6,59 €**	**6,06 €**	**4,55 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 3/06 au 7/06/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**89**	**455-610 €**	**370-530 €**	**275-350 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-560 €**	**220-500 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**170-330 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**806**	**320-540 €**	**300-500 €**	**185-340 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 27/05 au 2/06/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,39 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,26 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales — Marché du 28 mai 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	229 À 230	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mai-juin	230	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mai-juin	228	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mai-juin	188	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	mai-juin	195	N C
Sud Côte d'Or	orge nature 63 kg/hl	mai-juin	200	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mai-juin	190.	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl		inc.	C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	mai-juin	205	N C
Yonne	-	mai-juin	205	N C
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		juin	205	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	-	6 d'oct.	188	N C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	255	V C
Yonne	-	mai-juin	255	V C
Côte-d'or	-	-	inc.	C

POIS	RÉCOLTE 2013h			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		Sept.-déc.	250	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds bol RMH 12m3 distribution D et G 20 logettes Agritubel Madison 30 bastins 5m20x10
✆ **06.79.51.84.77**

18 - Vends cause retraite tracteur Fiat F130DT, an 95, 9.000 h équipement complet - Fiat 880DT, an 83, 12.000 h, moteur refait état de marche.
✆ **Tél. 06.07.44.87.64.**

26 - Vds tract forest trefarmer c5 mot deutz double treuil 2x15t bonier cde radio fusillé lame av tablier hydrauliq pt av+ar révisés 8000h.
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds tract Fiat 670 DT 4x4 6150h BE, tract Fiat Verger DT 4x4 6150 h avec petit chargeur BE
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vd IH 724, 72 cv, 2 roue mot. direction assistée mot. embray. refait sans cabine : 3500 euros.
✆ **06 70 35 20 70**

38 - Vd Fendt 614LSA 1993 TBE - Vd Deutz 4005 + fourche TBE.
✆ **06 81 57 75 99 - 04 76 05 17 01**

38 - Vds tracteur New Holland L85 TBE, 3250 H, 4 roues, an. 1996, Hi-Lo 380-70-24-480-70-34.
✆ **06 83 28 38 17**

39 - Rech. tracteur forestier Latil H14 TL 10 ou TL 12 état corect
✆ **03 80 35 81 04**

42 - Vds tracteur Deutz 10006 4 R mot. cabine 10120 h bon état trés bons pneus 10 000 euros
✆ **04 77 24 81 27**

89 - VENDS tracteur Case IH 956 AXL, 1987, 7 500 h., TBE, révisé, pneus neufs, 9 000 euros pas TVA (réf. 220B)
✆ **06 83 50 90 36**

Travail sol

01 - Vds décompacteur Kuhn 3m 4 dents attelage arrière bon état 1500 euros - cover crop poussé ou tiré 3m, 14 disques sur 1 rangée bon état 350 euros poss. livr.
✆ **04.50.68.00.16. hr**

26 - Vds herse Quivogne HV530 dents 25 attel auto repliage hydraul prix 3500 euros HT TBE
✆ **06 15 75 23 55**

38 - Vds motoculteur Mabec cause double emp. charrue 1/4 tour cultivateur prix à débattre.
✆ **04 74 90 96 91 HR**

71 - Vds charrue de défonçage 1/4 de tour, retournement hydro., bon état, cause achat plus gros.
✆ **06 88 60 99 98**

89 - VENDS charrue reversible Pentasoc Demblon T 172, NSH, 7 000 euros (réf. 2306)
✆ **06 82 27 78 25**

Récolte

01 - Vds MB Laverda 3650 coupe 4m20 bec 4 rangs maïs bé 10 000 euros
✆ **04.74.52.94.73**

01 - Vds RB 120x120 Gallignani 2500 euros HT + étaupinoir 4m
✆ **06.36.79.17.99**

01 - Vds faucheuse rotative Agram FD200 largeur 2m relevage hydraulique 5 disques, presse balles rondes John Deere 550, pirouette PZ Fanex 400 4 toupies, andaineur 2m70
✆ **04.74.61.73.63**

10 - Vends moiss.batt 2056 HM JD 2.200 H coupe 5,50 m rallonge colza 2 scies tbé. Foin sur pied.
✆ **06 84 64 81 36**

18 - Vends faneuse Khun 5001 GF, 5.40 m, repliage hydraulique, 4 toupies, bon état, 1.500 euros.
✆ **Tél. 06.87.42.11.58.**

21 - VENDS faneuse Khun GF 5000 M, 4 toupies 5 M, bon état, - presse RB Gallignani 92005, courroies, BE. (réf. 2303)
✆ **06 10 65 31 86**

21 - Vends coupe à colza 1,10 m Mathiaut bon état.
✆ **03 80 81 95 92 heures repas**

21 - VENDS MB Consul avec cabine, bon état de marche (réf. 230B)
✆ **06 15 97 99 62**

26 - Vds moiss batt Braud 502 et 505 tracteur Sabatier Hummel Allis Chalmer
✆ **06 81 27 38 45**

26 - Vds moiss batteuse New Holland 1540 année 1974 4m 2500h moteur 500h TBE
✆ **04 75 85 24 56 (HR)**

26 - Cse retraite vds fauch portée GreenlandVicon 2,30m tamb condit fléax amov pliage relev hydr 2300euros HT faneur and Kuhn GRS25 900euros HT. Tout TBE, poss livraison
✆ **06 82 52 28 25**

26 - Vds mois bat New Holland 8055 cab broyeur 1985 4m bon état chariot moteur Ford 123 cv.
✆ **06 88 58 51 47**

38 - A vendre auto chargeuse TBE marque AEBI, TP 35 - 400 euros + monte foin hauteur 6 m : 200 euros.
✆ **06 85 32 83 73**

42 - Vds monte bottes 9 M + semoir à grains 13 rgs trés bon état
✆ **06 88 76 52 77**

58 - VENDS cause cessation : - presse BR Gallignani, 8600, - benne 6 T., - plateaux à foin 5 m x 240, - lève sac Audureau (réf. 220D)
✆ **06 45 71 94 52**

58 - VENDS courroies neuves MB Case Rotor ETC, 50 % du prix neuf (réf. 2205)
✆ **03 86 26 29 26 HR - 06 73 20 77 24**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 constant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Krone Arobale et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

69 - Vds presse Roland42 peu servi très bon état environ 2000 bottes.
✆ **04 74 04 56 00 ou 06 71 61 73 16**

71 - Vends faucheuse Kuhn GMD 55, 2 m, TBE - andaineur Bautz 2,50 m, TBE.
✆ **03 85 45 55 32 H.R. ; 06 07 09 48 72**

73 - vends faucheuse Krone AM243 LG 2,40m 6 assiettes an 2002 TBE 3300 euros à débattre.
✆ **0609211420**

84 - Vds calibreuse cerises 6 bdes+tapis tri+plateforme mobile trav.+ 3 transporteurs roul. mob. s/roulette : 6 200 euros.
✆ **06 16 47 52 47- 06 72 38 38 23**

Traitement

69 - Vds Pulvé Berthoud 400 l. portée. Très bon état.
✆ **07 86 28 08 45**

Arbo-viti

69 - Cause cessation, vends tracteur Lamborghini 613 DTV 1987 - 5800 H - Excellent état.
✆ **04 78 44 07 42 HR**

Distribution

69 - Vds dessileuse pailleuse Lucas Hulotte 45 G année 2003 BE.
✆ **04 74 66 93 56 HR**

Epandage

73 - Vends épandeur à fumier Leboulch 14 m3 verticaux centrale hyd 10 campagnes à l'abri TBE
✆ **04 50 62 15 08**

Irrigation

42 - vds tuy. irrigat. alu Raccobauer 23 tuy dia. 76 long. 6.25 m tuyaux diam. 50 long. 6m - prix à deb.
✆ **04 77 22 57 99**

Cave

71 - Vds matériel réception vendange Conquet à vis, 40 hl, égrapoir Delta E4 et pompe Amos, bon état.
✆ **06 24 98 55 86**

71 - A vendre pressoir pneumatique Pera 40 hl.
✆ **06 64 98 48 41**

84 - Cause retraite vends cuve émaillée 122 hectolitres. Très bon état : 700 euros, Fouloir Egretier de 1993, parfait état : 2 200 euros. Les prix sont à débattre selon enlèvement.
✆ **04 90 70 92 94**

Trav. publics

71 - Vds pelle Poclain 61 CK 13 T, mot. 4 cy. Deutz TBE, 11.000 euros, pos. liv., trac. Soméca 850, 4 x 4, 5.000 euros.
✆ **06 02 24 40 12**

Agri. divers

01 - Vds brume haute pression marque Lubing 100 mètres de rampe inox bâtiment avicole
✆ **06.77.87.20.34**

01 - Vds balayeuse Agram att. tracteur brosse de 2 mètres entr. PDF 500 Euros
✆ **06.13.58.72.22**

01 - Vds arracheuse P. de terre Samro prix à débattre
✆ **06.14.24.83.21**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends 1 presse Vicon RV 1601, liage ficelle et filet, 2006 - 1 faneuse Lely Latus 770, neuve - 1 tracteur Renault D30 - 1 broyeur Spitor 3R215 à cuillère - 1 andaineur Pottinger Top 380 - 1 andaineur Pottinger Top 421 - 1 lève-sac Lerin - 1 semoir Amazone, 4 m, AD 402.
✆ **02 48 73 77 97 ou 06 89 30 44 93.**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260 Varian, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vds MB NH 8040, 3,70, Ford, 105 cv, colza, tournesol - presse Galignani, 2.200 l, 120x125, pick-up 2 m. Le tout TBE.
✆ **02 48 64 80 46.**

18 - A vendre : remorque New Holland 1006 - épareuse Mac Connel à courroie - trayeuse à chèvres, 6 griffes - faneuse Gustin - brabant Duro, 2 socs - vis à grains, diam. 10 - moulin à farine Mac Cormick.
✆ **02 48 64 69 29, heures repas.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 210A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS cause retraite tracteur Renault Temis 610, - presse BR JD 582, ficelle filet (réf. 2207)
✆ **06 01 71 01 13**

21 - VENDS cause cessation : - presse JD 580 balle Master, - girobroyeur 1.90 m., - nourrisseur, - ratelier autoserrant, - jumelage 16-9-34, - auges peinte 3 m., - brabant hydro Bonnel 3 F., etc... (réf. 23VB1)
✆ **06 15 93 10 18**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 7075, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB. (réf. 230A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds pipette plasson, bac à eau chaine aérienne pall, fourche pal non élév gros mode, essieu carav po remorq.
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds faucheuse rotative Kuhn 5 disques relevage hydraulique gmd, be.
✆ **04 92 66 01 22 (HR ou après 20h)**

38 - Vds andaineur Kuhn GA300, TBE, peu servi.
✆ **04 74 59 25 34 HR**

38 - Vds remorque Deves 8 T. bennage hydraulique freinée.
✆ **06 24 30 83 17**

38 - Vds andaineur Kuhn GA280 et GA 402 + roues étroites 8,3/44 + combiné de semis à dents 3 m.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds grillages cadre bois grille Galva L4m l1,04 m P0,15 TBE séchage fruit légume fleur 35 euros l'un.
✆ **04 76 64 54 40**

38 - Vds presse MD IH 430 groupeur faucheuse doigts mobiles 1,75 herse 3,4 m remorque 4 roues foin.
✆ **04 76 93 53 28**

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908TP 4 rangs TBE prix sacrifié 6 500 euros TTC - Urgent
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tank Japy 1425 L lavage auto. année 2000
✆ **04 77 76 86 24 aprés 20 H**

42 - Vds TL 100A 4600 h TBE + tank lait 300 L 2010 + dessileuse bloc Kuhn
✆ **06 26 62 10 21**

58 - Cause cessation VEND : - presse Rivière, - andaineur faneuse, - bétaillère Mazeron, - vibro, - charrue 3 socs (réf. 2310)
✆ **03 86 84 75 24 HR**

58 - VENDS cause RETRAITE : - tracteur Valtra N121 + chargeur Q55, 3 200 h, année 2010, - MF 6270, année 2003, 5 500 h, - faneuse 8 toupies, 7,60 m., - roundballer Vicon RV 1601, ameneur rotatif, - 2 plateaux fourrager 4 R Maître, - aplatisseur mélangeur Toy, - vis à grain, - cellule 200 qx, - brabant Demblon 4 corps, - rotative + semoir Amazone 3 m., - dessileuse pailleuse Kuhn portée 30/50, - faucheuse conditionneuse Khun FC 250, - pelle sur chenille Lieber 911, - pince balles Bugnot (réf. 220D)
✆ **03 86 84 94 52 - 06 11 53 07 45**

69 - A vendre brasseur à lisier sur chariot, peut servi, bas prix - Tracteur Claas Arion 410 2012 100 cv : 48 000 euros à débattre.
✆ **06 87 34 58 92**

71 - Destockage matériels neufs Kuhn rotatives 2,80 m et 3,10 m, faneuse 6,50 m, andaineur 4,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds surél1Albert hydrolique, bon état (réf. 2305)
✆ **06 03 49 13 60**

25 - VDS tank à lait 800 l groupe refait Japy bon état prix 800 euros.
✆ **06 76 39 52 28**

SARL Jean RAVE et Fils

A SAISIR

Tracteur	CASE IH CS85 - 1998 NEW HOLLAND L85 Chargeur - 1998
Faucheuse	JHON DEERE 1365 - 2003 KUHN GMD 800 - 2000
Semoir Maïs	RIBOULEAU MG plus 4 - 2012
Bétaillère	MASSON B6000 - 1999
Faneuse	KUHN 6301 MH - 2000 5801 MH - 1999
Andaineur	KUHN GA 4121 - 2000

71120 Champlecy
Tél. 03 85 24 23 73
VALTRA FENDT

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Toyota Land Cruise 2003 court 5places att ct ok 240000 kms tbe révisé tt option 12000 euros
✆ **06 11 05 52 40**

26 - Vds Partner 90cv hdi 2003 clim att ct ok 4000 euros 140000 kms tbe.
✆ **06 11 05 52 40 ou 04 75 04 88 17 (HR)**

42 - Vds camion grue Mercedes 809 nombreuses pièces neuves
✆ **04 78 48 62 59**

42 - Vds Citroën Jumpy Classe C bte 6 vit. caisse Lamberet Frcx 7 m3 groupe Carrier Xarios 350 - 89000 km - an 2009
✆ **06 74 67 48 56**

71 - Vds Master bétaillère 150 CV VL, année 2011, 50.000 km, caisse tout aluminium neuve.
✆ **06 87 39 25 00**

71 - Vds Partner HDI, 04/08, TBE, 41.000 km, pneus neufs, porte latérale, attelage, C.T. OK.
✆ **03 85 32 37 03 H.R.**

89 - VENDS Peugeot Boxer, année 2002, 150 000 kms, - vis Westfield, année 2000, PTO, 18/30 m. (réf. 2301)
✆ **06 08 77 16 73**

Tourisme

01 - Vds Renault Megane 3 - 1,5l DCI 85 Expression - sept. 2010 - 45000 kms - prix 11600 euros
✆ **06.73.53.09.35**

21 - VENDS Peugeot partner 90 cv, 2005, 170 000 kms, crochet attelage, CT OK, 2 500 euros (réf. 2302)
✆ **06 40 21 48 51**

69 - Vds Peugeot 207 1,6 HDI 90 Prénium, Pack 2007, 5 portes, 105000 km., clim, 4 pneufs neufs - Très bon état, CT OK.
✆ **06 87 27 71 52 ou 04 74 03 74 86**

69 - Vends Renault Scénic diesel RXT année 2000 - 170000 kms avec pneus neige montés - Très bon état - Entretien garagiste - 2300 euros.
✆ **06 70 62 52 60**

Achat-Vente

Récolte

01 - vends foin prairie an 2012 en balles rondes 120 x 130
✆ **06 82 33 07 56**

26 - Vds luzerne 1e et 2e coupe b rondes 100 euros tonne
✆ **06 10 69 12 20**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

38 - A réserver foin 2013, TBQ en petites bottes, prox. Grenoble.
✆ **06 89 40 01 99**

38 - Vends foin Moha coupe 08/12 non dérobé 90 btes carrées 400 kg/bte, prix : 120 euros/T., départ charge.
✆ **06 18 41 35 21**

42 - Vds 50 balles de foin cappée de 2012
✆ **04 77 63 51 09**

69 - AV céréale orge et triticale.
✆ **04 78 05 35 17**

69 - Vds paille en andain après récolte, environ 5 Ha, en orge, blé, triticale sur coteaux du lyonnais.
✆ **07 81 01 52 17**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

01 - Vds foin de prairie temporaire 1ha à Lurcy
✆ **04.74.69.37.18. ou 06.25.51.26.91**

01 - vends regain 2012 br diam 130 liage filet tb qualité livraison possible
✆ **06 87 44 14 54**

18 - Ets David F. et Ch., éleveurs céréaliers : vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l'abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région Bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport.
✆ **06 61 19 82 57 ou 02 48 64 11 43.**

18 - Vds foin 2012, bonne qualité, balles rondes diam. 130.
✆ **06 73 52 89 79.**

71 - Vds foin, paille, regain, enrubannée, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

EURL **ETPAF** 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

71 - Vds foin balles rondes 1,20 x 1,30, année 2012, appétant.
✆ **06 50 39 91 27**

71 - Agriculteur vend 50 tonnes de foin balles carrées 120-70, 120 euros/tonne.
✆ **03 85 86 21 59 ; 06 83 85 05 37**

71 - Vends foin 2012, bonne qualité.
✆ **03 85 47 31 80 ; 06 84 13 84 01**

88 - 88320 Sérocourt vends paille 70 euros départ et foin, 45 ha paille de blé sur le terrain.
✆ **06 07 61 82 64**

Propriété

39 - Vends ferme d'élevage, habitation, bâtiments 4.400 m2 plus location de 85 ha avec DPU.
✆ **03 84 81 23 59**

Divers

07 - Vds Tank à lait Serap 2500L année 2008 derby 50cc trisoc Huard le tout TBE
✆ **06 47 81 76 57 ou 04 75 06 05 54**

21 - Vends congélateur 320 L Whirlpool 1,35 m x 0,60 m x 0,85 m, bon état.
✆ **03 80 81 95 92 heures repas**

67 - Vends pompe à chaleur Dimplex Lak 10MR air/eau réversible avec régul. simplifiée. Temp. dép. 58°C 220v PaC occas. révisée.
✆ **06 77 44 37 68**

71 - Vds fumier bovins. Faire offres
✆ **06 72 07 41 07 heures repas**

Location

Agricole

03 - Cause retraite à louer ferme élevage 112 ha de bâtiments et maison.
✆ **06 78 16 54 84**

38 - Cherche étable à louer pour hivernage nord Isère.
✆ **06 67 74 85 96**

Autre

19 - Ussel pl. Millevaches, grand T1 pl.pied 2 pers, toutes possibilités 1.5km - mois 6-9-10 140euros/sem - mois 7-8 240euros/sem.
✆ **05 55 72 24 36.**

68 - 22 - loue appat. 4-5pers. très calme 10mn des plages, 10mn de Dinan 15mn St Malo-Mont St Michel prix 260 à 300 selon période
✆ **02 96 27 92 71**

68 - Alsace loue gîte sur une exploitation viti poxi Colmar Riquewhir tarif hors-saison juin au 14 juillet sept
✆ **03 89 41 18 20.**

Offre

Emploi

26 - Recherche ouvrier agricole en polyculture élevages chèvres poulets
✆ **04 75 57 14 64 ou 06 07 88 10 62**

38 - Urgent Sevice remplacement Secteur la Cote St André recherche CDI TPS Plein élévage laitier.
✆ **06 22 75 87 21**

89 - CHERCHE chauffeur pour la moisson (réf. 2203)
✆ **03 86 88 10 11**

89 - RECHERCHE chauffeur pour travaux récolte, semis, divers, permis VL, CDD, 5 mois, logé du 1/07 au 30/11 (réf. 2312)
✆ **03 86 65 02 69**

Demande

Emploi

18 - Agriculteur polonais cherche travail secteur légumes cueillette/ élaboration, avec logement.
✆ **0048 887 590 329.**

Service

58 - Tondeur RECHERCHE brebis à tondre (réf. 1906)
✆ **06 87 31 56 40 - 03 86 20 17 55 le soir**

84 - Addou Trav. Agri. propose ses services pour ramassage tous fruits/légumes, éclaircissage. Siren 438 124 752.
✆ **06 23 73 59 94**

Animaux

Divers

57 - Vends brebis avec agneaux + chèvres avec chevreaux, possibilité hébergement pour personne autre département.
✆ **03 87 02 13 93**

69 - Vends 2 annesses 3 ans très douces (Croix St André).
✆ **04 74 70 44 38**

Bovin

21 - VENDS taureau adulte, vêlage facile et reproducteurs 15 mois HBC. Choubley Laurent 21210 La Motte Ternant (réf. 2005)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - El. charolais inscrit VEND très bons reproducteurs 17 mois, TGS, prime CG 21. GAEC Lechenault Frères (réf. 2215)
✆ **06 24 24 69 93**

38 - Vends 6 génisses Montbéliardes à saillir.
✆ **06 79 24 72 70**

VENTE TOTALE
TROUPEAU SIMMENTAL
90 génisses à vendre
03 80 28 95 49 ou
www.simmentalfrance.fr

42 - vds très beaux taureaux holstein rouge et noir et Montbéliard possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - vds taureau Charolais 6 ans produits visibles origine Devillard - (Perreux)
✆ **06 82 00 61 19**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et Prim'Holstein
✆ **06 08 65 52 51 ou fax 04 77 27 82 58**

42 - Elevage Hostein vente permanente de jeunes vaches au lait
✆ **06 77 99 23 77**

55 - Vends troupe British Milk Sheep cause cessation activité, brebis : 100 euros, agnelle : 120 euros.
✆ **06 07 80 21 02**

58 - Elevage repro. limousin VEND veaux de 15 mois. Thoulé David (réf. 190D)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureau Limousin 2 ans, très bonne conformation, IBR N. (réf. 210D)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS très bon taureau HBC 3 ans, type viande né dans l'élevage père de Tommy VF et gros veaux reproducteurs. Gresle - Inty - Challement (réf. 2213)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans charolais, TGS. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 230C)
✆ **06 06 71 54 30**

63 - AV gén Salers pl 28 mois GS, IBR A douces chep. trait liv. pos.
✆ **09 61 59 43 13 ou 06 74 24 56 42**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 210C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux repro. 2 ans, hivernés au pré, élevage HBC, TGS. Dumont B.
✆ **03 85 88 31 05 ; 06 48 20 82 79**

71 - Vds bon taureau 2 ans non inscrit, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Vends vaches au lait 66 et 46 x 66.
✆ **03 85 33 40 30 H.R.**

71 - Vends repro. de 16 mois, hivernés au pré, TGS, HBC, aptes à saillir. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elev. salers vend mâle 16 mois, né sur l'exploitation, épais, racé, docile, développé.
✆ **03 85 72 71 46 ou 06 76 05 37 15**

Caprin

42 - Vds chevrette Alpines écornées nées en Janvier 2013
✆ **06 37 01 68 69**

Ovin

18 - Vends boucs alpins 2 ans GENES + TBO.
✆ **Tél. 02.48.72.92.17.**

58 - VENDS veaux reproducteurs 13 - 17 mois HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 2304)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

89 - ECHANGE ou à VENDRE bélier Ile de France cause consanguinité (réf. 2309)
✆ **03 86 75 12 16 HR - 06 73 39 60 26**

Chien

03 - Vd chiots Border Collie nés le 7/04, 4 femm 3 mâles vacc. pucés, travail sur bovins, mère 250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

69 - Vds chiots Bouvier Bernois Border Collie, bas prix, mère 250268601030431, nés le 28/04/2013.
✆ **04 74 26 00 57**

Chasse-Gibier

01 - Vds plusieurs couples de pigeons issus de races différentes en rapports 15 euros le couple et pigeons de réforme 3 euros/pièce
✆ **03.85.51.82.38**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN002650 - DOUBS, DEPLACEMENTS SUR FRANCHE-COMTE
CHARGE DE MISSION APPUI TECHNICO-ECONOMIQUE AUX ELEVEURS OVINS ET SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE H/F
OPA. Au sein du service «Elevage et filières animales», aura pour mission : Elaborer des références technico-économiques sur les élevages ovins. Assurer leur diffusion auprès des éleveurs à travers l'organisation d'analyses de groupe, formation... Réaliser des appuis technico-économiques individuels auprès des éleveurs ovins, en lien avec leur groupement de producteur. Apporter un appui technique aux éleveurs ovins pour leurs projets de développement. Assurer la promotion de l'élevage. Contribuer à l'animation de la filière ovine. Formation supérieure agricole. Connaissance du secteur de l'élevage et maîtrise des critères techniques de production. Expérience dans le secteur de l'élevage ovin appréciée. Qualités relationnelles, aptitude à la communication et à l'animation. Autonomie. Goût pour le travail de terrain au contact des éleveurs. CDI.

AN004668 - ALLEMAGNE (KLEINHEUBACH)
EXPORT MANAGER AVEC UN ACCENT SUR LA FRANCE H/F
Société familiale moderne et leader en Allemagne dans le domaine de l'Alimentation et de la Nutrition animales recrute dans le cadre de son développement. Nos 70 ans d'expérience alliés à de fortes valeurs sur le développement durable, le bénéfice client et l'innovation, ont permis le renforcement de notre marque à l'international. Professionnel responsable du suivi d'une clientèle existante avec un accent sur la France - Accompagnement et soutien des équipes de vente du réseau de distribution, gestion de la gamme produits et des outils markéting - Conseil et formation des équipes du réseau de distribution. - Soutien du Back Office (Coordination des commandes et markéting) Études agricoles (Ingénieur, BTS, BAC ou formation professionnelle) - Connaissances dans le management de l'alimentation des vaches laitières - Bonnes connaissances de l'environnement agricole actuel - Très bonne connaissance de l'allemand. (lu, écrit, parlé). - Grande autonomie et capacité au travail d'équipe. Poste évolutif. Salaire motivant. Poste basé au siège social de l'entreprise, avec déplacements fréquents sur l'est de la France.

AN004577 - JURA SECTEUR ANNOIRE, SAINT AUBIN, TAVAUX, PARCEY
PERSONNEL POUR CASTRATION DU MAIS SEMENCE H/F
Groupement d'employeurs départemental. Sera chargé de la castration du maïs semence. Débutant accepté. Sérieux, ponctuel, rigoureux, mobile, 18 ans mini. CDD saisonnier. Période approximative du 17 juin au 20 août 2013. Rémunération au taux horaire du SMIC brut. Possibilité de travailler le samedi et/ou le dimanche. Pas de logement fourni.

AN004678 - HAUT RHIN
ADJOINT AU CHEF D'ELEVAGE PORCIN H/F
Élevage composé de 2 entités (460 truies en Sélection Multiplication et 220 truies en Multiplication). Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous serez sous la responsabilité du chef d'élevage que vous seconderez dans toutes ses tâches : maternité, insémination artificielle, gestante, post sevrage, engraissement, tri. Formation agricole (BAC PRO/BTA ou BTSA). Expérience en élevage souhaitée. Vous avez des capacités à gérer une équipe, vous êtes polyvalent et vous avez démontré un esprit d'initiative. CDD 4 mois avec possibilité de CDI dans la structure. Entrée à convenir (embauche dans les 6 mois). Rémunération selon profil.

AN004624 - NIÈVRE
DIRECTEUR DE CENTRE FORMATION D'ADULTES H/F
Centre de formation pour adultes, en lien avec son territoire et orienté FOAD intervenant sur les secteurs de : l'agriculture, les services aux personnes, l'animation, la pré-qualification, l'insertion. 90000 heures-stagiaires. Tout en faisant partie de l'équipe de direction de l'établissement support du centre, vous aurez pour mission : - l'animation de l'équipe et l'encadrement de personnel (30 ETP + prestataires), - la conduite du projet du centre : la recherche et la définition de projets de développement pour le centre et l'ingénierie de formation, - le suivi économique et financier, - la promotion du centre. Bac +3/4 ou 5. 5 ans d'expérience en formation souhaités. Connaissance des secteurs d'intervention du centre appréciée. CDD 12 mois renouvelable pouvant déboucher sur un CDI ou des concours. Temps plein. Rémunération selon grille (24 000€) + prime de direction (3000 à 5000€) + prise en compte éventuelle de l'expérience professionnelle. Entrée en poste : rentrée 2013.

AN004739 - BAS RHIN
ANIMATEUR COMMERCIAL MARAICHAGE BIOLOGIQUE H/F
Exploitation agricole en maraîchage biologique. Vous assurez la promotion et la distribution des produits auprès des adhérents. Vous supervisez préparation, livraison, gestion des abonnements de paniers de légumes. Vous serez responsable des marchés et du magasin. BAC+2 commercial ou production maraîchage biologique. Commercial et encadrant confirmé. Connaissance aiguë de la distribution des produits frais appréciée. Entrée immédiate. CDI

AN004742 - HAUTE-SAONE
FORMATEUR EN AGRONOMIE - PRODUCTIONS VEGETALES H/F
Centre de formation agricole • Assurer les cours en agronomie, phytotechnie, et productions végétales en classes de BAC PRO et BTSA. BTSA avec sensibilité PV ou niveau 2 (licence ou ingénieur). Débutant accepté. CDD du 21/08/2103 au 27/06/2014, avec possibilité de CDI par la suite dans la structure. Rémunération: BTSA=1737€ + PP; ingénieur ou licence pro : 1955€ + PP

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Sur notre site AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

ESPACE Affaires

Agrileader
Génération "tout compris" : qualité, conseil et prix.
vous propose un grand choix de semences d'intercultures valorisables ou non
• MOHA 1,85 €HT/kg • AVOINE DIPLOIDE 1,95 €HT/kg
• TREFLE D'ALEXANDRIE 3,20 €HT/kg
• PHACELIE 4,45 €HT/kg • MOUTARDE 1,65 €HT/kg pour 200kg
Mélanges prêts à l'emploi à partir de 2,10 €HT/kg
Remises = -2% pour 500 kg / -3% pour 1T
Prix et devis GROS VOLUME sur simple appel !
GLYPHOSATE 360 g/l + surfactant incorporé
ANTI-LIMACES 5% Métaldéhyde
ENGRAIS PRIX MORTE SAISON
Ammo 34.4% import — NPK 20 10 10 + S03
PK 0 14 18 stim'ALGUE — NPK 14 16 10 + S03
www.agrileader.fr
N° Azur 0 810 810 837 Prix d'une communication locale
RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE SUR SIMPLE APPEL !
N° d'agrément BN00363, pour l'activité distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels.

! NOUVEAU ! AGRI-VITI STOCK Équipements agri et viti www.agrivitistock.fr
UNIQUE Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L
Distributeur agréé Duraplas
Citerne à fuel - eau - engrais poche souple engrais - eau effluents - réserve à incendie locaux phyto - bureau -bungalow - sanitaire traitement phyto. bas de rétention élément béton - pompe - etc…
BUNGALOW SANITAIRE
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

Atelier de Bachage du Centre MATUSSIERE
BACHE DE TUNNEL
En BACHE CAMION
GARANTIE 5 ou 10 ans
COLORIS AU CHOIX
63370 LEMPDES - Tél. 04 73 61 84 45
Fax : 04 73 61 79 55 - E-mail : bache@abc-matussiere.com

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
CORNADIS, RATELIERS ET BARRIÈRES
STOCK IMPORTANT LIVRAISON RAPIDE
JOURDAIN N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN

Destockage matériels
- Andaineur Pöttinger Top 852 — 19 700 €
- Andaineur Vicon Andex 703 — 9 900 €
- Faucheuse Vicon Extra 8.32 rouleaux — 13 800 €
- Presse Deutz 590 de démo, ficelle, filet — 25 800 €
- Presse cubique Kuhn LSB 1290 de démo — 89 000 €
- Remorque Lambert SPH18 18T — 17 500 €
- Semoir Pöttinger Vitasem 302 - 3m — 8 900 €
- Bétonnière 350L — 400 €
- Racloir Rabaud — 650 €
MIGAUD
28 rue St Paul 79240 L'ABSIE
Tél 05 49 95 80 03 Fax 05 49 95 89 39
Contact Christian Lumineau : 06 86 17 64 52
clumineau@migaud.fr

Analysez vos échantillons !
3 contrôles en 1 seule opération
• POIDS SPÉCIFIQUE
• TEMPÉRATURE • HUMIDITÉ
avec transfert de NOUVEAUX ETALONNAGES
Equipez-vous d'un : multitest
GODE Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28
N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC
239417 | | 111,00 | ,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port ,
SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
Eds. Photonon connaissance

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 27/05/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : DEL TRANSACTIONS
Capital : 150 euros
Siège social : lieu dit le paquier du ruisseau - ZAC 6 NA 21800 Chevigny Saint Sauveur
Objet: L'acquisition, la gestion, et plus généralement l'exploitation par bail, location, d'un immeuble que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières.
Durée : 99 ans
Gérant(s): M. Delfim De Lagos demeurant 14, rue du Canal 21110 Aiserey
Clause d'agrément: Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL212310342

S.E.L.A.R.L D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug - 25000 Besançon

AVIS DE CONSTITUTION
Forme : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI D2H VALMY 2013
Capital : € 240 constitués d'apports en numéraire
Siège : 1 rue d'Amont 21130 Saint Seine en Bâche
Objet : L'acquisition de terrains en vue de la construction de locaux à usage professionnel, commercial ou d'habitation, et/ou l'acquisition de tels locaux en vue de la location.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : Monsieur Pascal Henon-Hilaire demeurant à Saint Seine en Bâche (21130) 1 rue d'Amont.
Agrément : Toutes les cessions de parts entre vifs sont soumises à un agrément des associés.
Immatriculation au R.C.S. Au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis et mention

AL212310344

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mars 2013 il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : MOUSTIC
Capital : 1 000 euros
Siège social : 28 rue des Perrières, 21000 Dijon
Objet : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, l'attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier. L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble. La mise à disposition de ses associés. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. de droits sociaux ou tous autres titres. Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière. La propriété et la gestion de tous biens mobiliers. La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte eu caractère civil de la Société;
Durée :99 ans
Gérance: Padeano Marie-Martine, demeurant à 28 rue des perrières Dijon (21000).
Immatriculation au RCS de Dijon

AL212310348

Par acte SSP du 30/05/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Nalakan Spa
Objet social : institut de beauté
Siège social : 2 avenue Franklin Roosevelt, 21000 Dijon.
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Mathieu sophie, demeurant 5 C rue Majnoni d'intignano, 21121 Fontaine-lès-Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL212310352

Constitution de Cuma
Suivant acte sous seing en date du 5 mars 2013, a été constituée la Société Coopérative Agricole d'Utilisation de Matériel Agricole dénommée **Cuma de Beauséjour**.
Son siège sociale est établi à la Mairie de Saint-Seine-en-Bâche.
Elle sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Le Président.

AL212310353

Par acte sous-seing privé en date du 14 mars 2013, est constituée, pour une durée de 99 années, une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée LES MAINS D'OR, au capital de 500 €, dont le siège social est à Beaune (21200), 9, Rue Paradis, ayant pour objet en France comme à l'étranger : la prise en location de tous biens et droits immobiliers, l'administration et la gestion de tels biens, et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ainsi que la mise en location ou sous-location de droits immobiliers en tant que meublés de tourisme, salle de réception, chambres d'hôtes ou autres ; la réalisation de prestations de services de restauration et de débit de boissons alcoolisés ou non alcoolisés, blanchisserie et toutes activités connexes et complémentaires ; la réalisation de travaux de rénovation, d'aménagement, d'agencement et de finition intérieur comme extérieur de tous biens immobiliers, notamment, peinture, plâtrerie, isolation, revêtement de sol et mur ; toutes activités connexes ainsi que la vente de matériels, produits et matériaux se rapportant à ces activités ou concourant à la réalisation des activités de la société ; Et dont la première gérante est Mme Tania-Cristina Otel, demeurant à Beaune (21200), 13, Place au Beurre, désignée statutairement pour une durée illimitée.
Pour avis.

AL212310358

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ESSEY: Pré
16 ha 08 a 83 ca - De champeaux francois: WB-35 - Derriere les champs: WB-1(J)-1(K) - En prele: WB-32-33(A)-33(Z) - La varenne: WB-22(Z)-22(AJ)-22(AK)-24(J)-24(K) - Pre de la rue: WB-14(J)-14(K)
Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, avec 20 ha 00 a 05 ca en location.
GEVREY-CHAMBERTIN: Vigne et terre à vigne
10 a 39 ca - Yves de poisey: AC-25[P1]-26
MARSANNAY-LA-COTE: Vigne AOC Marsannay
25 a 92 ca - Bas des longeroies: B-176
Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.
POUILLY-EN-AUXOIS: Terre et pré.
9 ha 39 a 45 ca - Aux epenottes: ZC-8(J)-8(K)-8(L) - L orme ez beaux: ZK-13(J)-13(K) - Larrey de velard: ZB-57[37]
Objectif : Maintien du fermier sur la parcelle ZC 8 - Parcelle ZB 57 et ZK 13 libres après le 31/12/2013
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/06/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint -Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212310356

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ARRANS: Terre, bois
79 ha 96 a 75 ca - Au petit arrans: ZA-30-31 - La broussotte: A-181 - Les herbues: ZB-5(B)-5(AJ)-5(AK)-5(AL) - Metairie rouge: ZA-28(B)-28(C)-28(D)-28(AJ)-28(AK)-41
comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, avec reprise des DPU et du matériel.
Priorité pourra être donnée à un projet d'installation.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/07/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212310357

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE GERGUEIL (CÔTE D'OR)

Enquête publique sur le projet de révision de Carte Communale

Par arrêté n° 1 du 16 mai 2013
La commune de Gergueil a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision de la Carte Communale .
A cet effet, Monsieur Gérard Saouli a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie du 24 juin 2013 au 23 juillet 2013 inclus.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :
Lundi 24 Juin 2013 de 9h00 à 12h00
Jeudi 4 Juillet 2013 de 15h00 à 18h00
Samedi 6 Juillet 2013 de 9h00 à 12h00
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Carte Communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Gergueil 21410.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront transmis en mairie.
Le Maire de Gergueil
Jean-Paul Vallot

AL212310350

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Groupement de Producteurs Simmental Française
Siège Social
11 rue Henri Becquerel 21000 Dijon

Coopérative agréée sous le n° 2415

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Lundi 17 Juin 2013 à 14h00 à la Salle Polyvalente de Chameroy (52210) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 18 Juin 2012
- Compte rendu d'activité de l'exercice 2012
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Répartition et affectation du résultat
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration
- Constatation du montant du capital social
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL212310346

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL F.S.T.S. EN LIQUIDATION

au capital de 100 euros
Siège : 2 Avenue Raymond Poincaré
21000 Dijon
RCS Dijon 519905079.

A compter A.G.E du 31-12-2011 : Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL212310341

SARL SIGN & DESIGN

SARL au capital de 5000 euros
Siège social :
8B, Rue Saint Vincent
Cidex 45, 21550 Ladoix Serrigny
530 878 248 RCS Dijon

Aux termes de l'A.G.O. du 31 mai 2013, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Mme Lenergre Sarah et l'ont déchargé de son mandat. Il a également prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS de Dijon

AL212310354

MODIFICATION DE CAPITAL

AMBULANCE TAXI ROSE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social
9 rue du Marché
21210 Saulieu
R.C.S. Dijon 420 417 966

Aux termes du procès-verbal en date du 28/05/2013 l'Assemblée générale extraordinaire a décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 2 480 € pour le ramener à 7 520 €
Cette réduction de capital a lieu par voie de rachat par la société AMBULANCE TAXI ROSE de 124 parts sociales émises par elles qui sont annulées.
Le dépôt au greffe ouvrant le délai d'opposition des créanciers en application de l'article R.223-35 du code de commerce interviendra à l'issue de la présente insertion.
La gérance

AL212310340

TRANSFERT DE SIÈGE

L'ARGUENON

S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège social
42, rue de Longvic 21300 Chenôve
533 799 490 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 24/05/2013, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante :
« 8, rue Christophe Colomb 75008 Paris»
La société sera immatriculée au RCS de Paris.
Le Président.

AL212310343

NOMINATION

BEAUNEREST

SAS au capital de 75 000 €
Siège social :
9 Rue du Général de Gaulle
21200 Beaune
433 293 313 RCS Dijon

L'AG du 23/05/2013 a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaire aux Comptes :
- Titulaire : KPMG SUD OUEST, SAS au capital de 200 000 euros, ayant son siège social Rue Carmin, 31676 Labege Cedex, 512 802 588 RCS Toulouse, en remplacement de KPMG,
- Suppléant : KPMG SUD EST, SAS au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 480 Avenue du Prado, 13269 Marseille, 512 802 729 RCS Marseille, en remplacement de M. Borotra Xavier.
Modification du RCS de Dijon

AL212310349

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL TOURLIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social
26 Route de Champvert
58300 Decize
RCS Nevers 533 017 679

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
Aux termes d'une décision en date du 27 Mai 2013, l'associé unique a :
- pris acte de la démission de Mademoiselle Emilie Parodi de ses fonctions de co-gérante,
- décidé de supprimer l'activité de transport des matériaux de construction et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL582310515

LEGALYS CONSEILS
Me Benoit MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauezlles

SARL DE LA TOUR
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social: Fleury la Tour
58110 Tintury
RCS NEVERS 419 094 438

Décision: Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2013
Objet : -Prorogation de la durée de la société
-Extension de l'objet social,
-Conversion du capital en euros
-Réduction du capital.
Anciennes mentions
Durée : 15 années.
Objet social : l'exploitation de chambres d'hôtes, vente de cartes de pêche et toutes opérations liées au tourisme.
Capital : 50 000 francs soit 7 622,45 euros.
Nouvelles mentions
Durée : 99 ans.
Objet social : l'exploitation de chambres d'hôtes et de gîtes, la vente de cartes de pêche et toutes opérations liées au tourisme.
Capital : 7 500 euros.
Pour avis.

AL582310517

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MARBRERIE FISCHER CHARON

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 11 000 euros
Siège social: Châtillon-en-Bazois (Nièvre)
Lieu dit «Beauregard»
RCS Nevers : 533 348 959

Décisions : Assemblée générale Extraordinaire du 31 mai 2013
Dénomination sociale :
Ancienne mention : MARBRERIE FISCHER CHARON
Nouvelle mention : POMPES FUNàBRES MARBRERIE CHARON
Extension de l'objet social
Ancienne mention :
La société a pour objet, en France et dans tous pays :
- l'activité de pompes funèbres et de marbrerie,
- le transport de corps avant et après mise en bière,
- l'organisation des obsèques,
- la fourniture de housses, de cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que les urnes cinéraires,
- la fourniture de corbillards et de voitures de deuil,
- l'activité de fossoyeur,
- la mise en bière,
- la fourniture de personnel, objets et toutes prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations (y compris les soins de conservation),
- la vente de tous produits et articles funéraires,
- la gestion des crématoriums,
- la gestion et l'utilisation des chambres funéraires
- tous services à destination du particulier.
Nouvelle mention :
La société a pour objet, en France et dans tous pays :
- l'activité de pompes funèbres, de gravure et de marbrerie,
- le terrassement,
- le transport de corps avant et après mise en bière,
- l'organisation des obsèques,
- la fourniture de housses, de cercueils et leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que les urnes cinéraires,
- la fourniture de corbillards et de voitures de deuil,
- l'activité de fossoyeur,
- la mise en bière,
- la fourniture de personnel, objet et toutes prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations (y compris les soins de conservation),
- la vente et la fabrication de caisses à ossements,
- la vente de tous produits et articles funéraires,
- la gestion des crématoriums,
- la gestion et l'utilisation des chambres funéraires,
- tous services à destination du particulier.
Pour avis et insertion

AL582310523

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

INFOGREFFE

Extrait des minutes du greffe

Jugement en date du 29/05/2013, prononçant une interdiction de gérer pour une durée de 15 ans à l'égard de :
M. PINQUIER Frédéric
Gérant
de la SARL Pain Les Feuillats 58300 Decize
RCS : 326 924 073

AL582310511

Par jugement en date du 29/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la faillite personnelle pour une durée de dix ans à l'égard de :
M. GULEC Alain
gérant de : AL.G. (SARL)
rue René Levannier 58600 Fourchambault
RCS : 501 123 517

AL582310512

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 30/04/2013, le Tribunal de Commerce de Bourges a prononcé (ouverture d'une procédure de) redressement judiciaire :
de
CRUS ET CÉPAGES
50, avenue Marcel Haegelen
18000 Bourges
R.C.S. : 521 576 769.
Ets. Secondaire :
RCS Bourges 521 576 769 (2011 B 1).
CRUS ET CÉPAGES
14Bis, rue Fonmorigny
58000 Nevers
A nommé mandataire judiciaire la SCP Olivier Zanni 34 rue d'Auron 18000 Bourges. Date de cessation des paiements 30/04/2013.
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au Bodacc auprès du mandataire judiciaire sus-désigné.
Le greffier

AL582310516

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Rouen a prononcé (ouverture d'une procédure de) redressement judiciaire :
de
HUIS CLOS
35,rue Raymond Aron
Parc d'Activités technologiques de la Vatine
76130 Mont-Saint-Aignan
R.C.S. 378460281
Ets secondaire :
RCS Rouen 378 460 281 (2009 B 279)
HUIS CLOS
48 ter, avenue du Général de gaulle
58000 Nevers
A nommé administrateur judiciaire Selarl FHB Me Emmanuel Hess 17 rue du Port 27400 Louviers avec mission d'assistance et mandataire judiciaire Me Marc Berel 3, rue Henry 76500 Elbœuf. Les créanciers sont invités à déclarer leur créance chez le mandataire judiciaire ci-dessus désigné.
Le Greffier.

AL582310352

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN,
J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, avenue Marceau - 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 9 juillet 2013 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais ,Äì Nevers

Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Nevers
3 appartements et 2 parkings dans un ensemble immobilier
5/11 Quai des Mariniers
Dans un ensemble immobilier 5/11 Quai des Mariniers (58000) Nevers dénommé « RESIDENCE LE LOGIS » figurant au cadastre de la même ville
Section BW n° 153 5 quai des Mariniers pour 8 a 29 ca
BW n°151 6 quai des Mariniers pour 14 a 58 ca
BW n°385 2 rue de Gonzague pour 06 a03 ca
LOT NUMERO : CENT TRENTE TROIS (133)
Un appartement situé au 3° étage et au niveau combles du bâtiment portant le n°70 sur le plan du 3° étage et du niveau combles, comprenant :
Au 3°étage : entrée, séjour avec coin cuisine, salle de bain avec WC
Au niveau combles ;mezzanine
Les deux niveaux étant reliés par un escalier intérieur,
et le 140/10 000èmes des parties communes générales
LOT NUMERO : CENT CINQUANTE QUATRE (154)
Un appartement situé au 3° étage et au niveau combles du bâtiment portant le n°91sur le plan du 3° étage et du niveau combles, comprenant :
Au 3°étage : entrée, séjour avec coin cuisine, salle de bain avec WC
Au niveau combles ;mezzanine
Les deux niveaux étant reliés par un escalier intérieur,
et le 140/10 000èmes des parties communes générales
LOT NUMERO : CINQUANTE QUATRE (54)
Un parking situé à l'extérieur du bâtiment portant le n°12 sur le plan de masse et terrasse
Et les 7/ 10 000èmes des parties communes générales
LOT NUMERO :CENT CINQUANTE CINQ (155)
Un appartement situé au 3° et au niveau combles du bâtiment portant le n°92 sur le plan du 3° étage et du niveau combles, comprenant :
Au 3°étage : entrée, séjour avec coin cuisine, salle de bain avec WC
Au niveau combles ;mezzanine
Les deux niveaux étant reliés par un escalier intérieur,
et le 140/10 000èmes des parties communes générales
LOT NUMERO :CINQUANTE TROIS (53)
Un parking situé à l'extérieur du bâtiment portant le n°13 sur le plan de masse et terrasse
Et les 7/ 10 000èmes des parties communes générales
sur la mise à prix de :
1°LOT (lot n°133) : 30 000 ,00 €
2°LOT (lot n°154 et n°54) : 30 000,00 €
3°LOT (lot n° 155 et n° 53) : 30 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin.
La visite est prévue le 26 Juin 2013 à 15 H sur place par Maître Aude Bonnet , Huissier de Justice 7 rue Gambetta 58000 Nevers (Tél : 03.86.36.13.00).
Antoine Macquart-Moulin

AL582310500

SCP A MACQUART-MOULIN,
J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, avenue Marceau 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 9 Juillet 2013 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais - Nevers

Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de FOURCHAMBAULT (Nièvre)
Dans un ensemble immobilier dénommé « LES BORDS DE LOIRE » sis Commune de Fourchambault(58600)
Cadastré Section AD n° 347 lieudit « rue du Parc « pour une contenance de 48 a 79 ca
Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de co propriété par acte de Maître Clavel ,notaire à Orange en date du 11 août 2008 publié le 22 septembre 2008 volume 2008 P n°5216
Le LOT n°26 :
Composé **d'un appartement de type T2** avec balcon situé dans le bâtiment A au 3° étage, portant le n°26 du plan et les 173/10.000 des parties communes
Le LOT n°65 :
Composé **d'un emplacement de parking aérien** portant le n°17 du plan
et les 7/10.000 des parties communes .
En un seul lot sur la mise à Prix de : 26 000 ,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de NEVERS , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers
La visite est prévue le Mercredi 26 Juin 2013 à 10H sur place par Maître Aude Bonnet Huissier de Justice 7 rue Gambetta 58000 Nevers (Tél : 03.86.36.13.00).
Antoine Macquart-Moulin

AL582310501

SCP A MACQUART-MOULIN
J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau ,Äì 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 9 Juillet 2013 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais - Nevers

Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de NEVERS (Nièvre)
Un immeuble de 3 étages à usage de bureaux
8 rue St Vincent, cadastré Section BK n°171 pour 1a 12 ca
sur la mise à Prix de : 70 000 ,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat au Barreau de NEVERS
La visite est prévue le Vendredi 29 Juin 2013à 14H30 sur place par SCP «L.G.W» 2 Avenue Saint-Just 58005 Nevers Cedex (Tél : 03.86.59.73.40.).
Antoine Macquart-Moulin

AL582310507

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 17 avril 2013, par Maître Fanny Farges-Dujardin, Notaire associé, membre de la SCP JULLIEN FARGES-DUJARDIN ASSAUD, titulaire d'un office notarial dont le siège est à ROUEN (76) 21 rue Saint-Lô, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI HORUS
Forme : Société Civile
Siège social : 10 rue de Verdun 58660 Coulanges les Nevers
Capital : 100 euros
Objet social : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Gérance : M. Bernard Marchal demeurant 10 rue de Verdun 58660 Coulanges les Nevers.
Cessions de parts : Toutes les mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément y compris celles au profit d'un ascendant ou descendant. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
La Gérance

AL582310499

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MONCEAUX-LE-COMTE (AA 13/044):
4 ha 24 a 39 ca
- La corvee de belleveau: A-12-17 - La corvee de montigny: A-92-99 - La grande corvee: A-570[87]
Et par extension : Cmne de VIGNOL:
4 ha 32 a 70 ca
- Champ boulangeat: ZE-80
Cmne de MOUX-EN-MORVAN (AP 13/019):
2 ha 97 a 85 ca
- Le defant: B-595
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par location, tout ou partie des biens suivants :
Commune de GARCHIZY (IL 13/002):
10 ha 81 a 60 ca
- 'Champ denizot': ZB- 5(*) - 'Les crais': ZB- 10
Commune de PARIGNY-LES-VAUX (IL 13/002):
2 ha 96 a 40 ca
- 'Les fouroux': ZC- 6
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/06/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL582310524

AVIS DE CONSTITUTION
Dénomination : BLAISOT LOISON
Forme : SCI
Capital : 3000 euros
Siège : Les pompons 58230 St Agnan
Objet : Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérants : M. Loison Michel et Mme Blaisot Delphine, les pompons 58230 St Agnan
RCS : Nevers

AL582310506

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Mars sur Allier en date du 18 mai 2013, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques
suivantes :
Dénomination : SNC DE BRUZEAU
Siège social : Bruzeau, Mars sur Allier (Nièvre)
Objet : la réalisation de prestations de travaux agricoles, et location de matériels
agricoles pour les tiers, le transport d'animaux vivants.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 5 000 euros
Associés : Mme Marie Humbert et M. Stéphane Humbert, demeurant Domaine de Bruzeau, Mars sur Allier(Nièvre),
Gérance : M. Stéphane Humbert, demeurant Domaine de Bruzeau, Mars sur Allier (Nièvre),
Immatriculation : Au RCS de Nevers.

AL582310514

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BOIS & NOUS
Forme sociale : SARL ;
Siège Social : Chemin de la Montagne 58400 La Charité-sur-Loire
Objet social : Conception, construction, fabrication, installation, entretien de tous types de constructions bois - Maitrise d'œuvre - Terrassement ;
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 10 000 €
Gérance : Mr Yann Bourret dt La Charité-sur-Loire (58)Chemin de la Montagne
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL582310518

SARL PAS SAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Place Guy Coquille
58000 Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé à Nevers en date du 23 mai 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : SARL PAS SAGE
Siège social : 1 Place Guy Coquille, 58000 Nevers
Objet :
- Prêt à porter femmes hommes et enfants
- Commerce de tous tissus pour femmes, hommes et enfants, confection de tissus vendus, vente d'articles de Paris, foulards, ceintures, chapeaux, petite maroquinerie, bijoux fantaisies, sous-vêtements et chaussures, gadgeteries.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Madame Michèle Andrieu domiciliée 5 Ter Rue de la Taille Chalivoy à La Guerche Sur l'Aubois (18150)
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL582310520

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE DE MOYENS CABINET INFIRMIER SAINT BENIN

Société civile au capital de 1 250.00 €
Siège social
33 Ter rue Saint Benin
58000 Nevers
451 194 401 RCS Nevers

Par décision d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 mars 2013 les associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation (sans boni)
- donné quitus au liquidateur, Madame Bernadette Laurent-Vaillant, 8 Saint Baudière 58180 Marzy, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Radiation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL582310473

Aux termes d'un procès-verbal en date du 10 avril 2013, enregistré à Nevers le 14/5/2013 bord n° 2013/581 Case n° 4, extrait 1437,
L'assemblée Générale extraordinaire de la SCI JUDEAU, au capital de 326.250 euros ayant son siège social à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 22 et 24 boulevard de la république, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 377 894 001,
A décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 avril 2013 et nommé comme liquidateur ayant les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'acte et à la répartition du boni de liquidation, Mr Michel Judeau dt à Argeles Village(66700) 24 rue Newton, lequel accepte sa fonction.
Le siège de la liquidation a été fixé chez Mr Michel Judeau à Argeles Village (66700) 24 rue Newton.
La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation, devront être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les pièces et actes relatifs à la liquidation, seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur.

AL582310504

Aux termes d'un procès-verbal en date du 10 avril 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI JUDEAU, au capital de 326.250 euros ayant son siège social à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 22 et 24 boulevard de la République immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 377 894 001,
Ayant pour liquidateur Mr Michel Judeau, dt à Argeles Village (66700) 24 rue Newton,
Les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée.
Ces comptes et le procès-verbal de l'Assemblée d'Approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur.

AL582310503

GAEC PIGOURY

Chamilly - 58130 StAubin les Forges

Au capital de 320.173,43 €

RCS Nevers - 389.347.154

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 29 avril 2013, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Pigoury Philippe et Mme Pigoury Jacqueline de leur
mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31/12/2012. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, les liquidateurs

AL582310508

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DE LA VERNIÈRE

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 706 095 Euros
Siège social : La Vernière
58530 Chasnay
R.C.S. Nevers D 420 393 951

Aux termes d'une délibération en date du 25 avril 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 150 246 € pour le porter de 706 095 € à 856 341 € et ce, par l'émission de 982 nouvelles parts souscrites, libérées en numéraire à la valeur nominale de 153 € chacune, et de modifier les statuts en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis.
La Gérance

AL582310521

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL AU FIL DES SAISONS SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
Siège social
34 Ter Rue du Général Sorbier
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 528047673

TRANSFERT DE SIÈGE
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2013, il a été décidé de transférer le siège social au 27 Chemin du Vieux Vauzelles 58640 Varennes Vauzelles à compter du 22 mai 2013.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de Nevers.

AL582310505

FONDERIE DE SURGY

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Villaine
Route de Corvol l'Orgueilleux
58210 Varzy
309 846 780 RCS Nevers

TRANSFERT DU SIàGE SOCIAL
Aux termes d'une décision en date du 02 mai 2013, la gérance de la société à responsabilité limitée FONDERIE DE SURGY a décidé de transférer le siège social du
Rue de la Gare, 58500 SURGY au lieudit «Villaine» - Route de Corvol l'Orgueilleux - 58210 Varzy à compter du 02 mai 2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL582310509

FIDUCIAL SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
12 Rue Lamartine
58000 Nevers

CFME

SARL - au capital de 10 000 €
47 Bis Rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
RCS Nevers 791 150 618

Délibération du 01/05/2013 : L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 47 Bis Rue Henri Bouquillard, 58000 Nevers à ZA des Trappes, 12 Rue des Trappes 58000 Sermoise sur Loire à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, la Gérance.

AL582310510

COMPTOIR D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN DU CENTRE

C.H.E.C.
Société à responsabilité limitée
au capital
de 7 622,45 euros
Siège social : 1 avenue de la République
58260 La Machine
RCS Nevers 309 685 741

Transfert du siège social
Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2013, les associés ont décidé de transférer le siège social du 1 Avenue de la République 58260 La Machine au 43 Rue des Champs Pacaud 58000 Nevers à compter du 1er Juin 2013, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL582310525

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CLEAN AUTO

SARL au capital de 56.000 €
Siège social
19 rue des Rollanges
58180 Marzy
379 916 430 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2013, les modifications ci-après à publier :
Ancien gérant
M. Patrice Pellerin dt 19, rue des Rollanges 58180 Marzy
Nouveau gérant
M. Arnaud Pellerin dt 17 route d'Aubeterre 58000 Saint Eloi
Pour avis, la gérance

AL582310502

Notaires **Office notarial de Clamecy (58)**

Suivant procès-verbal de l'AGO du 24 mai 2013, M. Christian Perrreau demeurant à Nuars (58190), Grande Rue, a décidé d'assumer seul la gérance de la société «EARL Ganier Perreau» dont le siège est à Nuars (58190), Grande Rue, au capital social de 170 056 €, immatriculée au RCS de Nevers n°328 845 748, suite au décès de Mme. marie-Noëlle Perreau née Scharff survenu le 10 juin 2012.
Pour avis et mention.
Me Arcangeli-Zerr.

AL582310522

CESSION

Suivant acte S.S.P. en date à Paris du 23 Mai 2013, enregistré au SIE de Pontoise Ouest, le 29.05.2013, Bord. n° 2013/764, Case n° 4, Ext. 2550,
la société ESSO SOCIETE ANONYME FRANCAISE, Société Anonyme, au capital de 98.337.521,70 euros, ayant son siège social à Courbevoie (92400) 5/6 Place de l'Iris, immatriculée 542 010 053 RCS Nanterre
a vendu à la société DELEK FRANCE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 171.940.000 euros, ayant son siège social à Cergy Pontoise (95800) Immeuble Le Cervier B ,Ai 12 avenue des Béguines, immatriculée 439 793 811 RCS Pontoise,
Le fonds de commerce relatif à son activité de Distribution en stations-services (hors Sites Autoroutiers) dans la région Atlantique Ouest de la France des produits pétroliers exploité, notamment :
- 43, Route de Nevers, 58600 Fourchambault
- 10, boulevard Pierre de Coubertin, 58000 Nevers
Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal global de 2.804.702 euros
Entrée en jouissance : 23 Mai 2013
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège social du vendeur, Direction Juridique (référence VG) pour la correspondance et pour la validité à 10 boulevard Pierre de Coubertin, 58000 Nevers.

AL582310519

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

BOURGEY MONTREUIL CHAMPAGNE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 738 675 euros
Siège social
Z.I. des Vauguillettes Sens (Yonne)
401 341 714 - RCS Sens

Suivant délibération de l'assemblée générale des associés du 22 mai 2013, il a été décidé de :
- renouveler la société MAZARS - 61 rue Henri Regnault 92075 Paris, La Défense en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2018.
- nommer Monsieur Gaël Lamant 16 rue de l'Indépendance 92700 Colombes, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Philippe Castagnac, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2018.
Mention sera faite auprès du RCS de Sens.
Pour avis,

AL892310549

AUGY STOCK

SAS au capital de 270 000 €
Siège Social: Route Nationale 6
89290 Augy
420 938 540 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 27 mai 2013, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts «objet social» qui sera désormais libellé ainsi :
Le stockage, l'entreposage de tous matériels et supports notamment photochimiques, analogiques, informatiques, électroniques et numériques, de toutes archives, œuvres ou produits audiovisuelles ou cinématographiques pour le compte de tiers et la commercialisation de tous prestations techniques qui concourent directement ou indirectement, à la conservation des matériels et supports de ces œuvres. La vente, la location de tous matériels, supports et espaces nécessaires au stockage et à la conservation des images et des sons.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre

AL892310577

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques,
le Mardi 9 juillet 2013 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON à MIGENNES (89)
3 avenue de l'Europe
de 5 pièces principales.
Avec **Garage, cave** et **Abri de jardin**
Surface (pièces d'habitation) : **70 m²** environ.
Sur un terrain de 10 ares 34 centiares
Formant le lot n° 14 du lotissement communal dit « Pot Levé »
Le bien était occupé au 12 juillet 2012 (date du Procès-verbal de description)
MISE A PRIX : 34.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ FLEURIER - FELLAH,** Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, Tél. : 03 86 65 81 35
VISITE sur place le Jeudi 27 juin 2013 à 15 H 30

AL892310545

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 9 juillet 2013 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Une fermette à Egriselles-le-Bocage (89)
29 rue de la Mardelle à Lison Châtre
de 4 pièces principales. Superficie : 141 m² environ.
Avec **Abri, Cellier et Garage double** - Sur un terrain de 40 ares et 06 centiares
Ce bien est **inoccupé** et inhabitable en l'état
Mise à prix : 50.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER , SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35,**
Visite sur place le Mercredi 26 juin 2013 de 9 H 45 à 10 H 45

AL892310570

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée DEEP PARTNER au capital de 20.000 €, dont le siège social est à Auxerre (89) 10, rue Sous Murs, ayant notamment pour objet d'acquérir, de détenir, de gérer, de rétrocéder, d'échanger, de céder toutes parts ou actions ou tous instruments financiers dans toutes sociétés. M. Didier Michel, de nationalité française, demeurant à Auxerre(89) 10, rue Sous-Murs et la SAS PATRICK TUPHE, au capital de SAS au capital de 771.750 Euros, siège social à Auxerre (89) 10, rue du Moulin du Président, 789 319 365 RS Auxerre, représentée par M. Patrick Tuphe demeurant à Auxerre (89) 10, rue du Moulin du Président, ont été nommés gérants. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire. Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL892310546

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl ALLO RADIO TAXI 89** 9 allée d Anjou 89000 Auxerre (Taxi, petite remise, transports de colis). RCS Auxerre 482204195. CIP 3444. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892310556

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Joseph QUILLON** 9 chemin du Faubourg 89580 Mige (Travaux de revêtement des sols et des murs). RCS Auxerre 383152865. CIP 3445. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892310557

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl AGÈNCEMENTS M2M** 5 rue de la Voie Neuve 89800 Beine (Tous travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs). RCS Auxerre 511741258. CIP 3446. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892310558

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl M.B.C.** 3 Bld du Maréchal de Lattre de Tassigny 89210 Brienon sur Armançon (distribution, commercialisation de tous produits liés au bâtiment et aux travaux publics). RCS Auxerre 438131153. CIP 3324. Ce même jugement autorise la poursuite de l'activité jusqu'au 30 juin 2013. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.

AL892310559

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl SALOMEZ ET FILS** Les Bazins 89130 Toucy (Transports routiers de marchandises pour le compte d'autrui). RCS Auxerre 525046363. CIP 3397. Date de cessation des paiements fixée au 01/01/2012. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.

AL892310560

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 arrêtant le plan de cession de la **SARL PAUPY** 1 rue du Colonel Goureau 89420 Santigny (Electricité du bâtiment) - RCS Auxerre 379393663 - CIP 3291 - au profit de Mr Gilles DUPRE, Sté CBE. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL892310561

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 arrêtant le plan de sauvegarde de la **Sàrl GLAM-FECAUDERIE** 24 rue Fécauderie 89000 Auxerre (Achat et vente au détail et demi-gros de prêt-à- porter féminin). RCS Auxerre 450472386. CIP 3215. Commissaire au plan : la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL892310562

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 arrêtant le plan de redressement de la **SAS ENTREPRISE AUXERROISE DE BATIMENT** 2, allée de Vaucorbon ZA des Mignottes 89000 Auxerre (entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 382799781. CIP 3251. Commissaire au plan : la Ségard-Carboni 16, rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL892310563

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 27/05/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL SEVE** 26bis rue de Paris 89200 Avallon. RCS Auxerre 479266488. CIP 2886.

AL892310564

Avis est donné de la constitution de la société RADIO SAINTE MARGUERITE
Forme : Société Civile de Moyens
Objet: faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de tous moyens utiles ou nécessaires à l'exercice de leur profession sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci.
Siège : Polyclinique Sainte Marguerite, 5 Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite 89000 Auxerre
Durée : 50 ans
Capital : 60.362,81 euros
Gérance: Monsieur Patrick Houillez demeurant 14 Rue Hippolyte Ribière 89000 Auxerre
Monsieur Claude Coudron demeurant 18 Boulevard Vauban 89000 Auxerre
RCS : Auxerre
La gérance

AL892310581

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 mai 2013, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : HOLDING DE VAUDU.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 160 000 euros.
Siège social : 2 Chemin de Vaudu, 89530 Chitry.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Parts de société civile pour un montant de 158 400 € et apport en numéraire de 1 600 €.
Gérant : M. Olivier Morin demeurant 2 Chemin de Vaudu, 89530 Chitry. En cas de décès de ce dernier, Mme Nelly Martinet deviendra automatiquement gérante.
Cessions de parts : Cessions libres entre associés quand la société a deux associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL892310585

→ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 31/05/2013 concernant la société ROMARION. Il fallait lire : Siège social: 57 Grande Rue, 89440 Joux-la-Ville.

AL892310552

→ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE COURGIS

Avis d'Enquête publique
Zonage d'assainissement

Par arrêté du 30 avril 2013 n°2013-4, le Maire de la commune de Courgis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au zonage d'assainissement de la commune.
Pendant toute la durée de l'enquête du lundi 03 juin 2013 au samedi 06 juillet 2013, un registre ainsi que le dossier seront déposés à la mairie de Courgis , ces documents seront mis à la disposition du public aux heures habituelles de réception à savoir:
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 11 h 30
Les mardis de 17 h à 19 h .
Toute personne intéressée par ce projet peut obtenir des informations en s'adressant à la mairie de Courgis.
Pendant la durée de la mise à disposition du dossier au public les éventuelles observations sur le projet de zonage pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de Courgis.
A cet effet, M Michel Breuille est désigné en qualité de commissaire enquêteur et M Gérard Farre-Segarra est nommé en qualité de commissire enquêteur suppléant par M le Président du Tribunal Administratif de Dijon.
Monsieur Michel Breuille se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations les:
lundi 03 juin 2013 de 8 h 30 à 11 h 30
mardi 18 juin 2013 de 16 h à 19 h
samedi 06 juillet 2013 de 9 h à 12 h
A l'expiration de l'enquête , le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours pour rendre son rapport et ses conclusions, lesquels seront consultables par le public dés qu'ils auront été transmis en mairie.

AL892310458

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

BOATS IN FRANCE & EUROPE

Société en liquidation
SARL au capital de 10.160,00 €
Siège social : 49 Grande Rue,
89300 Champlay
504.900.036 RCS Sens

→ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
SORMERY - lande et bois-taillis
1 ha 79 a 88 ca - La queue du berlin: F-998 - Le gros buisson: YT-68 - Les bailletteries: F-790-1110 - Les blaineries: D-1101[657] - Les terres de fontaine: YI-3 - Les vallees: F-170 - Puits du vieux four: F-80
TURNY- lande et bois-taillis
2 ha 09 a 25 ca - Fond des noyers: ZR-12 - Haut des trochees: ZW-16-28-43-44-45(A)-47 - Sous le gue: ZA-25
VENIZY - bois-taillis
17 a 53 ca - Le haut de chaumont: F-84
SUBLIGNY - terre
89 a 75 ca - La haie pelerine: B-718 - Pre helene: ZT-34
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24 juin 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Ai CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892310584

Par décisions unanimes du 15/05/2013 : Les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Daniel Charousset de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS de Sens et la Société sera radiée dudit registre.

AL89239701

R.T.C.

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social
Parc d'Activité de la Chapelle
89470 Monéteau
Siège de liquidation
Chez Monsieur René Cabourdin
5 impasse sans nom
89310 Poilly sur Serein
510 748 387 RCS Auxerre

LIQUIDATION
L'Assemblée Générale réunie le 24 avril 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick Cabourdin de son mandat de liquidateur, donné
à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL892310551

ATELIER MOBILE ICAUNAIS

Eurl en liquidation
Au capital de 1 500 Euros
Siège : 1 rue des mulets
89100 Malay le Petit
530553965 R.C.S. Sens

L'Assemblée générale en date du 28 mai 2013 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, Alain Leroy Blasberg pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS Sens
Le liquidateur

AL892310580

REV'ECO MENUISERIE SARL au capital de 12000 euros, 9, quai du général Leclerc 89300 Joigny. RCS Sens 535037295. A compter A.G.E du 03-06-2013: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Amghar Samir, Lieu dit Les Dreux, 89120 Villefranche St Phal. Siège liquidation: adresse liquidateur. Mention au RCS Sens.

AL892310582

→ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cédex

MD COUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
porté à 100 050 euros
Siège social
rue du Lavoir - Commissey
89430 Tanlay
RCS Auxerre 493 360 630

AVIS
Par décision du 24 mai 2013, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 92 550 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 7 500 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 100 050 euros
Pour avis
La Gérance

AL892310567

CLIMALIA

SARL au capital de 3000 €
Siège social : 10 chemin des Marais, 89340 Villeneuve-la-Guyard
504 149 253 RCS de Sens

L'AGE du 30/05/2013 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 3000 Euros, à 9000 Euros
Modification au RCS de Sens

AL892310569

→ NON DISSOLUTION

ISOPROFIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 70 000 euros
Siège social
2 Rue Pierre de Coubertin
Zone industrielle Sud 89400 Migennes
392 941 761 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 27 mai 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL892310533

LEA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 26 René Binet
89100 Sens
538 487 455 RCS Sens

Avis de Non Dissolution
Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du
30 avril 2013 :
Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, la gérance

AL892310571

→ NOMINATION

SARL AGENCE DE LA FRIPERIE

Au capital de 18 000,00 €
Siège Social : 9 « La Friperie »
89140 Saint Serotin
440 995 512 RCS Sens

Lors de l'AGE du 22 mai 2013, nomination de Mr Rossignol Edouard en qualité de gérant, en remplacement de M. Dagonet Gilbert à compter de ce jour. L'article 13 des statuts a été modifié.
Pour avis
Le gérant

AL892310529

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

CONSTELLIUM EXTRUSION FRANCE SAINT FLORENTIN

Société par actions simplifiée
au capital de 2.581.425 €
Siège social
Route de Tonnerre, Germigny
89600 Saint Florentin
352 610 646 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 26 avril 2013, l'associé unique de la société Constellium Extrusion France Saint Florentin a, statuant dans les conditions prévues à l'article L. 225-248 du Code de commerce, décidé la poursuite des affaires sociales, nonobstant les pertes constatées au 31 décembre 2012.
Pour avis

AL892310555

→ SUCCESSION

AVIS
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale ,Ai France Domaine, Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21000 Dijon:
- a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre en date du 16/05/2013, curateur des successions de :
. Mme Marie Rouyer veuve Breton, décédée le 28/02/2011 à Tonnerre, réf 13-5465
. Mme Marcelline Carroue veuve Carré, décédée le 05/02/2009 à Lainsecq, réf 13-5464
. Mme Denise Venot veuve Chatelain, décédée le 01/07/2010 à Guillon, réf 13-5463
. M. Lucien Fraincard célibataire, décédé le 11/11/2012 à Avallon, réf 13-5462
. Mme Henriette Gelé veuve Champeaux, décédée le 06/08/2010 à Tonnere, réf 13-5461
. Mme Gisèle Parent veuve Zimowski, décédée le 16/04/2010 à Auxerre, réf 13-5460
. M. Roland Coley célibataire, décédé le 12/05/2011 à Auxerre, réf 13-5459
. M. Peter De Roy célibataire, décédé le 19/10/2012 à Blannay, réf 13-5458
. M. André Bonnard célibataire, décédé le 21/10/2012 à, Auxerre, réf 13-5457
- a été nommée par décision du Tribunal de Grande Instance de Sens en date du 29/04/2013, curateur de la succession de Mme Isabelle Ponot divorcée, décédée le 13/01/2013 à St Denis, réf 13-5438
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL892310565

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BONNES MARES

Société civile immobilière
au capital de 30 489 euros
Siège social
Route de Courboissy 89120 Charny
433 933 827 RCS Sens

DÉMISSION D'UN CO-GÉRANT
Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2013, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Monsieur Gilles Nadal de ses fonctions de co-gérant à compter du 15 avril 2013.
Madame Chantal Cailleau demeure seule gérante.
Pour avis
La Gérance

AL892310550

PMDIS

SARL au capital 10.592.589 €
Siège social
140 Route Nationale 6
69720 St Bonnet de Mure
428 645 824 RCS Lyon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/04/2013, la société PMDIS a donné en location-gérance à la SARL LIBERTY Société à Responsabilité Limitée immatriculée 538.106.295 RCS Auxerre ; au capital de 15 000 euros dont le siège social est situé ZA des Macherins Lieu dit «la Grande Sourée» 89470 Monéteau, l'exploitation d'un fond de commerce de négoce en magasin d'articles d'habillement (vêtements, habillement, articles textiles, linge de maison, chaussures, chaussants et accessoires) situé ZA des Macherins Lieu dit «la Grande Sourée» 89470 Monéteau ; à compter du 01/04/2013 jusqu'au 31/03/2022. Le locataire gérant exploitera le fonds de commerce pour son propre compte en qualité de commerçant indépendant.
Pour avis.

AL892310566

LIBERTY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : ZA Des Macherins lieu dit «La grande Sourée»
89470 Monéteau
538 106 295 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 08 mars 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de la démission de Monsieur Tallat Mhamed co-gérant associé et la nomination de Mademoiselle Sarah Altié cogérante associé et de Monsieur Gille Christophe co-gérant associé à compter du 08 mars 2013 et de modifier en conséquence l'article 8 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL892310568

Papiers d'identité, cartes bancaires...

Le bon réflexe en cas de perte ou de vol

Lors de la perte ou du vol de ses papiers, réagir le plus rapidement possible reste la meilleure solution. Explications.

Avant toute chose, pensez à faire des photocopies de vos papiers les plus importants et conservez-les ensuite précieusement à votre domicile. Cela facilitera les démarches en cas de perte ou de vol éventuel de l'un ou de plusieurs d'entre eux. Les démarches à effectuer sont sensiblement différentes en fonction de la nature des documents égarés ou volés.

S'il s'agit de vos papiers d'identité (passeport, carte d'identité) ou de votre permis de conduire et de votre carte grise, que ces documents aient été perdus ou volés, il faut faire rapidement une déclaration de perte ou de vol au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit l'événement. Il vous sera alors délivré un récépissé de déclaration de vol. À l'étranger, il convient de se rapprocher des autorités de police locales et du consulat de France le plus proche (en cas d'urgence, le consulat peut établir un passeport temporaire ou vous délivrer un laissez-passer pour vous permettre de rentrer en France).

Le récépissé que l'on vous aura remis remplace vos papiers durant deux mois (un mois seulement pour la carte grise). Cela signifie par exemple qu'il remplace le permis, mais qu'au-delà de cette période de deux mois, vous n'êtes plus autorisé à conduire avec ce document…

Vous ne devez donc pas attendre : muni de ce récépissé, vous allez alors pouvoir entamer les démarches nécessaires pour obtenir la réédition de vos papiers.

S'il s'agit de vos moyens de paiement (chéquier ou carte bleue), en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse, il faut faire opposition le plus rapidement possible. En effet, tant que l'opposition n'est pas enregistrée, les achats effectués avec vos moyens de paiement sont de votre responsabilité, et ce jusqu'à un certain montant (en général 150 euros).

Attention, ce plafond ne joue pas si la banque établit que vous avez fait preuve de grave négligence, en rangeant votre carte avec votre code secret par exemple.

Agissez donc au plus vite dès que vous vous rendez compte de leur disparition.

Pour la carte bancaire, vous pouvez appeler votre banque ou le service annuaire des oppositions de cartes bancaires joignable en permanence au 0 892 705 705 (0,34 euro/min à partir d'un poste fixe).

Attention, il vous sera demandé de fournir le numéro à 16 chiffres de votre carte, d'où la nécessité de le noter préalablement et le conserver dans un endroit sûr…

Un numéro d'opposition téléphonique vous sera transmis, conservez-le.



Photo: DR

S'il s'agit d'un chéquier, composez le numéro 24 h/24 h mis en place par la Banque de France, au 0 892 683 208 (0,34 euro/min). Si vous aviez noté par avance les numéros des formules de chèque, cela facilitera également les démarches.

Dans les deux cas, pensez bien à confirmer votre opposition par courrier en recommandé avec accusé de réception auprès de votre banque (en indiquant le numéro d'opposition téléphonique et une copie du récépissé de déclaration en cas de vol).

L'opposition peut être payante, aux alentours de 20 euros, auxquels se rajoute le prix d'une nouvelle carte, variable en fonction de la banque et du type de carte bancaire.

Si votre carte vitale est également concernée par la perte ou le vol, votre caisse d'assurance maladie doit être informée. Votre déclaration de vol lui permettra d'enregistrer votre ancienne carte sur un fichier qui déclenchera l'opposition à son utilisation. Par la suite, vous pourrez demander une nouvelle carte vitale et une nouvelle attestation papier.

MARIE CHARRIER-ENNAERT

▸Zoom

Portable volé ?

Environ 630 000 Français ont été victimes du vol de leur téléphone portable ou d'une tentative de vol en 2010. Là également, il faut réagir rapidement pour éviter que le voleur ne se serve de votre forfait ou et de votre appareil, que ce soit pour l'utiliser ou bien le revendre. Pour bloquer la ligne téléphonique, contactez le service client de votre opérateur qui se chargera de la suspendre (chaque opérateur dispose d'un numéro d'appel ouvert 7 jours/7). Pour bloquer l'appareil lui-même, il est nécessaire de déposer plainte dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie en indiquant le numéro IMEI (notez-le bien à l'avance en tapant *#06# sur le téléphone), la date, l'heure et le lieu de la dernière utilisation du téléphone. À l'appui du dépôt de plainte, le service de police ou de gendarmerie doit contacter l'opérateur téléphonique qui bloque à distance l'appareil dérobé dans un délai d'un à quatre jours.

Pour un meilleur retour au travail

La visite de pré-reprise

Quelle que soit l'origine d'un arrêt de travail, maladie ou accident, professionnel ou non, la reprise du travail peut s'avérer d'autant plus difficile que l'arrêt aura été long. Dans un certain nombre de cas, des séquelles sont susceptibles de remettre en cause l'aptitude au poste occupé jusque-là.

A la fin d'un arrêt de travail (de plus de deux mois si maladie, de plus d'un mois si accident du travail), une visite de reprise est, certes, obligatoire, à l'initiative de l'employeur. Mais, en cas de difficulté, les ennuis risquent de survenir, alors qu'une anticipation aurait pu permettre de préparer au mieux cette reprise : c'est là, durant l'arrêt de travail, qu'une visite de pré-reprise peut intervenir.

Dans certains cas, en effet, l'état de santé ou des séquelles d'accident risquent de ne plus permettre de travailler comme avant ou peut nécessiter une reprise du travail progressive.

La visite de pré-reprise est ce moment d'anticipation qui a été mis en place.

Elle peut être demandée au médecin du travail par le salarié, par le médecin traitant ou le médecin conseil à l'issue d'une convocation, si possible environ 2 à 3 semaines avant la date de reprise prévue.

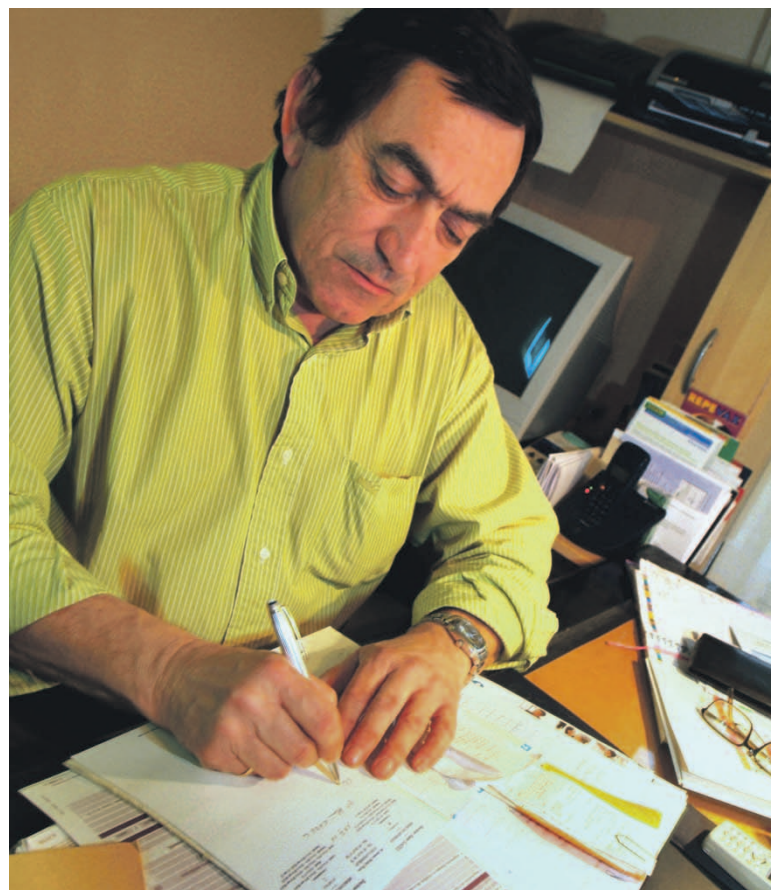
Le médecin du travail, après avoir pris connaissance de la situation, va pouvoir conseiller au salarié la reprise normale au même poste ou la reprise à temps partiel pour motif thérapeutique. Une reprise avec des aménagements, formation, voire reclassement ou reconversion professionnelle peut aussi être envisagée.

De même, il peut lui proposer :

- un contact avec un travailleur social,
- une demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé,
- une orientation vers le Service d'Aide et Maintien au travail des Travailleurs Handicapés (SAMETH)
- une communication avec le médecin traitant,
- une prise de contact avec l'employeur.

Rappelons que le médecin du travail est soumis au secret médical, il ne peut donc rien divulguer sur l'état de santé du salarié, même à son médecin traitant. Il communique avec ce dernier par lettre remise en main propre à l'issue de la consultation.

De la même manière, le médecin du travail doit recueillir l'accord du salarié avant de prendre contact avec son employeur.



Vous l'avez compris, la visite de pré-reprise est fortement recommandée et réservée aux cas où le retour au travail semble difficile. Compte tenu des actions possibles, il ne faut pas attendre la fin de l'arrêt de travail pour la demander.

COMMUNIQUÉ MSA BOURGOGNE

▶ Sudoku

SUDOKU

Complétez la grille à l'aide de chiffres de 1 à 9.
Chaque chiffre ne doit être inscrit qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

© ACIP

				4			3	
			8		5	2		
5				1				
		8			4			9
	7							3
	6		7			8		
		1	3					5
	8	2				6		
		5	1	7				

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

5	7	1	8	4	6	3	9	2
2	3	6	7	9	5	4	1	8
9	8	4	3	2	1	5	7	6
8	6	9	5	1	3	7	2	4
4	2	7	9	6	8	1	5	3
3	1	5	2	7	4	6	8	9
6	5	3	1	8	2	9	4	7
7	4	2	6	5	9	8	3	1
1	9	8	4	3	7	2	6	5

Abonnement



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à TerresdeBourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à TerresdeBourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 8 juin 2013 au 14 juin 2013

Samedi 8

TF1

20.50 Les enfants de la télé. Divertissement de Arthur, avec Nathalie Baye, Audrey Fleurot, Marilou Berry, Fred Testot, Christiana Reali, Charlotte Le Bon, etc.
23.20 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2

20.45 Les années bonheur. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Roberto Alagna, Lara Fabian, François Valéry, Les Stentors, etc.
23.15 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3

20.45 Le clan des Lanzac (1/2) ★★. Téléfilm avec Fanny Ardant, Muriel Robin, Claire Nebout. (voir Sélection)
22.20 Henri IV ★. Téléfilm avec Julien Boisselier ⓾. *Décevant.*
00.15 Appassionata «Jazz à Vienne».

ARTE

Journée archéologie
20.50 L'aventure humaine «Les Gaulois au-delà du mythe» ★★. *Intéressant, mais trop technique.*
22.20 L'aventure humaine «La route des amphores : Une histoire de la conquête romaine» ★★. *Pas mal fait.*
23.15 God bless Ozzi Osbourne.

M6

20.50 Hawaii 5-0. Série ⓾.

CANAL +

20.55 Effraction. Thriller (2011) de Joel Schumacher, avec Nicole Kidman, Nicolas Cage (1h28) ⓬.

Dimanche 9

TF1

20.50 Football «Match amical : Brésil/France».
22.55 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2

20.45 Hors-la-loi ★★. Drame (2010) de R. Bouchareb, avec Jamel Debbouze, Roschdy Zem (2h13) ⓬. *Bien fait, mais interminable et très antifrançais.*
23.00 Infrarouge «Guerre d'Algérie, la déchirure» ★★. *Intéressant.*

FRANCE 3

20.45 Miss Fisher enquête ! : «Du sang sur les docks», «Lecture fatale», «Le fantôme du théâtre» ★★. Série avec Essie Davis. *Pas mal.*
00.00 L'homme aux cent visages ★★. Comédie en NB et VO (1960) de Dino Risi, avec Vittorio Gassman (1h40). *Amusant.*

ARTE

20.45 Les oiseaux ★★★. Fantastique en VO (1959) de Alfred Hitchcock, avec Tippi Hedren, Rod Taylor (1h59). *Très brillant.*
22.40 Vendredi 13 ★. Épouvante en VO (1980) de S. Cunningham (1h31) ⓾. *Pas mal, mais atroce.*

M6

20.50 Zone interdite «Amour, sexe et cachotterie : Argent et couple peuvent-ils faire bon ménage ?». Magazine
23.00 Ils ont voté Front National. Documentaire.

CANAL +

20.00 Formule 1 «Grand Prix du Canada», en direct de Montréal.

Lundi 10

TF1

20.50 Les experts, Miami : «Cœur de pierre», «Mauvaises graines», «Pas de noces pour le marié», «Le loto de la mort». Série ⓬.
00.00 Preuves à l'appui. Série ⓾.
01.35 Au Field de la nuit, avec Lorette Nobécourt, Brigitte Kernel, Anaïs Jeanneret, Stéphane Denis.

FRANCE 2

20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Sous surveillance», «Délit de fuite», «Affaires classées». Série avec Kyra Sedgwick.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3

20.45 Signé Mireille Dumas «Ces seniors qui ont la pêche !». Magazine de Mireille Dumas.
23.40 Histoire des voyages présidentiels. Documentaire.

ARTE

20.50 L'homme qui en savait trop ★★. Suspense en VO (1956) de Alfred Hitchcock, avec James Stewart (1h55). *Un bon suspense.*
22.45 La corde ★★★. Policier en VO et NB (1948) de A. Hitchcock, avec James Stewart, Farley Granger (1h20). *Très brillant.*

M6

20.55 L'amour est dans le pré : «Que sont-ils devenus ? (2/2)», «Les portraits (2/2)».

CANAL +

20.55 Vikings (1, 2 et 3/9) ★★. Série avec Travis Fimmel ⓬. *Assez prenant, mais dur.*

Mardi 11

TF1

20.50 Les experts, Manhattan : «Réussite sur ordonnance», «Bar clandestin», «Jeu de maux», «Je tue, donc je suis». Série ⓾.
00.05 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2

20.45 Cash investigation «Le scandale de l'évasion fiscale : Révélations sur les milliards qui nous manquent». Magazine présenté par Élise Lucet.
22.40 Infrarouge : «Dans le secret du crime financier», «Un homme presque parfait». Documentaires.

FRANCE 3

20.45 Petits arrangements avec ma mère ★. Téléfilm avec Line Renaud, Samuel Labarthe, Agathe de La Boulaye (1h30). *Décevant.*
23.20 Maigret et la demoiselle de compagnie ★★. Téléfilm avec Bruno Cremer. *Excellent.*

ARTE

Choisir sa mort, un choix de société ?
20.50 Le fil de la vie ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.45 I love democracy «Iran : Paroles interdites» ★★. *Excellent.*

M6

20.50 Un air de star. Divertissement avec Nathasha St-Pier, Nicoletta, Florent Mothe, et.

CANAL +

20.55 La vie d'une autre. Drame (2012) de Sylvie Testud, avec Juliette Binoche (1h34).

Mercredi 12

TF1

20.50 Grey's anatomy : «Et si…», «Besoin d'amour», «Une boucherie !». Série avec Ellen Pompeo ⓾.
23.15 Revenge. Série.

FRANCE 2

20.45 Détectives (7 et 8/8) : «Les évaposés», «Avis de coup de vent» ★★. Série avec Philippe Lefebvre, Sara Martins (1h37). *Pas mal.*
22.25 La parenthèse inattendue, avec Marianne James, Bernard Hinault et Stéphane Rotenberg.

FRANCE 3

20.45 Le grand tour «La Renaissance en héritage : Florence, Cracovie, Fontainebleau, Chenonceau, Chambord». Magazine présenté par Patrick de Carolis, avec Christian de Portzamparc, Igor Mitoraj, etc.
23.05 Pièces à conviction «Affaire Armstrong : Qui sont les complices ?». Magazine de P. Loison.

ARTE

20.50 Coraline ★★★. Animation (2008) de Henry Selic (1h36). (voir Sélection)
22.35 L'invention de l'Occident ★★. *Intéressant, mais ardu.*

M6

20.50 Pékin express, le coffre maudit «Demi-finale au pays des caïmans». Divertissement.

CANAL +

20.45 The dictator ★. Comédie (2012) de L. Charles, avec Sacha Baron Cohen (1h20) ⓾. *Amusant, mais outrancier et très vulgaire.*

Jeudi 13

TF1

20.50 Alice Nevers, le juge est une femme : «Blessures invisibles», «À cœur et à sang», «Une vie dans l'ombre». Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli ⓾.
00.30 Les experts, Miami. Série ⓾.

FRANCE 2

20.45 Envoyé spécial : «Viande de cheval, vers un nouveau scandale sanitaire», «Ouganda, la traque des homosexuels». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Santé, alimentation : La mode des faux amis». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.20 Ce jour-là «Le 18 juin 1940» ★★★. Téléfilm avec Michel Vuillermoz, Clément Roussier, C. Rodska (1h27). (voir Sélection)

FRANCE 3

20.45 Master and commander «De l'autre côté du monde» ★★★. Aventures (2003) de Peter Weir, avec Russell Crowe, Paul Bettany (2h13) ⓾. (voir Sélection)

ARTE

20.50 Odysseus (1, 2 et 3/12) ★★. Série avec Caterina Murino, Karina Testa, Bruno Todeschini. *Pas mal, mais inégal et lent.*
22.30 Opération iceberg (1/2) «La naissance d'un géant».

M6

20.50 Body of proof (5, 6 et 7/13). Série avec Dana Delany ⓾.

CANAL +

20.55 Homeland (3 et 4/12) ★★. Série avec C. Danes ⓾. *Excellent.*

Vendredi 14

TF1

20.50 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement de Arthur, avec Nikos Aliagas, Elie Semoun, Fauve Hautot, Christophe Dechavanne, Sandrine Quétier, Arnaud Ducret, Claudia Tagbo, Anthony Kavanagh, Christine Bravo, Rachid Badouri, etc.
23.05 Secret story. Divertissement présenté par B. Castaldi.

FRANCE 2

20.45 Tango «La vengeance du corbeau» ★★. Téléfilm avec Arnaud Giovaninetti, Audrey Fleurot (1h28). *Prenant.*
22.15 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
00.10 Taratata. Magazine présenté par Nagui.

FRANCE 3

20.45 Thalassa «Vivre à Rio». Magazine de Georges Pernoud.

ARTE

20.50 Parade's end (4, 5 et 6/6) ★★. Téléfilm en VO avec Benedict Cumberbatch, Rebecca Hall, A. Clemens (2h15). *Superbe.*
23.10 L'irréparable ★★. Téléfilm avec Edin Hasanovic, Julia Brendler, Marc Ben Puch, Pit Bukowski (1h29). *Très émouvant.*

M6

20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +

20.55 Comme un chef. Comédie (2012) de Daniel Cohen avec Michaël Youn, Jean Reno (1h21).

SÉLECTION


DR

■ **Coraline** - Coraline n'aime pas sa nouvelle maison, car ses parents ne sont plus disponibles pour elle. La fillette découvre une porte qui conduit dans la même maison que la sienne, où se trouvent des parents qui ressemblent aux siens. On pense à «Alice au pays des merveilles», devant ce film magnifique, tant l'inspiration en est proche. Mais on pense également à Tim Burton, avec lequel Henry Selick a travaillé, pour l'atmosphère gothique de ses magnifiques décors. Ce qui frappe dans ce conte pour enfants, c'est la créativité du réalisateur, qui éblouit le spectateur par la richesse de son inspiration, sur le plan visuel et sur le plan de l'histoire, qui ressemble aux contes d'autrefois. Coraline finira par comprendre que, malgré leurs défauts, ses parents sont les meilleurs du monde. Une bien jolie morale pour un superbe film qui a mérité son Oscar à Hollywood. Certaines scènes sont effrayantes pour les tout-petits. ***Mercredi 12, sur Arte, à 20h50.***

■ **Le clan des Lanzac** - Elle dirige d'une main de fer l'entreprise familiale que lui a transmise son père. Mais Elisabeth Lanzac pense à sa succession. Dans cette saga familiale, qui met en scène les luttes feutrées pour le pouvoir, les mensonges, les trahisons, etc., Fanny Ardant incarne un personnage odieux et inflexible. L'ambiance est pesante à souhait, l'histoire est bien menée et interprétée, mais le rythme n'est pas toujours au rendez-vous. ***Samedi 8, sur France 3, à 20h45.***

■ **Le fil de la vie** - En Suisse, en Belgique et en France, la réalisatrice a enquêté sur les manières d'appréhender la fin de la vie. Elle commence par une scène magnifique entre une mère et son fils lourdement handicapé, et conclut par une plongée dans la vie quotidienne d'une unité de soins palliatifs. Entre les deux, suicide assisté et euthanasie sont au programme. Des intervenants rappellent l'interdit fondateur du meurtre et le respect de la vie. ***Mardi 11, sur Arte, à 20h50.***

■ **Master and commander** - Peter Weir a reconstitué la vie à bord d'un navire de guerre, au XIXe siècle. Le téléspectateur partage le quotidien des marins et des officiers. C'est très spectaculaire, avec des scènes fortes et réalistes. Peter Weir, avec son talent de conteur, offre de belles figures d'hommes et d'officiers, ainsi que des débats d'idées passionnants. Russell Crowe est aussi à l'aise en capitaine fougueux qu'il l'était en gladiateur. ***Jeudi 13, sur France 3, à 20h45.***

■ **Ce jour-là «Le 18 juin 1940»** - Michel Vuillermoz incarne le général de Gaulle avec une force et une détermination étonnantes. Ponctuée d'images d'archives et d'extraits des «Mémoires de guerre», cette œuvre donne une vision plus humaine de ces journées historiques et montre les hésitations des uns et la détermination des autres. Les scènes avec Winston Churchill sont d'une drôlerie irrésistible. Mais la mise en scène est un peu empesée. ***Jeudi 13, sur France 2, à 23h20.***

En juin, c'est devenu une habitude : on fête les moulins dans les campagnes. On visite ceux qui ont, depuis longtemps, oublié la poussière blanche du meunier.

Vieux moulins et nostalgie

Chaque année, depuis maintenant seize ans, les amoureux des moulins et du patrimoine de pays font redécouvrir ces monuments ruraux aux curieux. Associations, offices de tourisme, architectes, propriétaires privés, musées : les acteurs qui s'intéressent à ce type de bâti sont nombreux. En 2013, 1 500 manifestations ont ainsi été prévues autour des moulins et du patrimoine de pays, durant le week-end des 15 et 16 juin. Elles sont variées et « *mettent l'accent sur la convivialité et les échanges. Il s'agit de visites commentées de sites ou de jardins, randonnées, circuits découvertes, expositions, démonstrations de savoir-faire, mais également fêtes, concours, jeux de piste accessibles à tous.* » expliquent les organisateurs.
Kléber Rossillon, président de l'association « Patrimoine Environnement » et membre du comité de pilotage des Journées du Patrimoine de pays et des moulins, explique : « *Le patrimoine de pays est la trace du travail et du goût de bien faire de ceux qui nous ont précédés. Paysages marqués par l'homme, bâtiments, et à l'intérieur de ceux-ci, marques de la vie des hommes et de leur industrie : on ne les aime qu'à condition de les connaître et de les comprendre.* »


MYRIAM TRICOCI
À Port-Cros, dans le Var, le parc naturel national propose des visites autour de son moulin à vent datant du XVII^e siècle.

UNE LONGUE HISTOIRE

Dès l'apparition de l'agriculture, l'homme a débuté à broyer graines et racines. Les Égyptiens utilisaient pilon et mortier. Une sorte de meule que certains peuples touaregs utilisent toujours. Les Grecs, eux, utilisaient des esclaves pour faire tourner des moulins « olynthien » environ 2 700 ans JC. Vinrent ensuite les meules tournantes qui fonctionnaient grâce à l'énergie déployée par les hommes et les animaux. On pense que ce mode de broyage vient d'Asie. À Pompéi, des meules coniques ont été retrouvées, fonctionnant, elles aussi, grâce à la traction animale. L'apparition des moulins à eau date de l'orée du christianisme en Europe. Il faut dire que cela est plus « rentable » que la traction humaine ou animale. Elle se généralise au IX^e siècle. Chaque meule de moulin à eau peut moudre 150 kg de blé par heure. Ce qui représente le travail de 40 esclaves.
Elle est plus ancienne que les moulins à vent. Ceux-ci apparaissent aux alentours du V^e siècle en Iran.
Les deux techniques seront supplantées au XIX^e siècle avec l'apparition de la machine à vapeur et du moteur qui augmenteront le rendement des moulins et -surtout- assureront un débit plus régulier des machines.

LE PATRIMOINE ROND

Lorsque l'on pense aux moulins à vent, on imagine des tours rondes en pierres au sud et des bâtiments carrés en bois au nord. Cela vient tout simplement des matériaux locaux les plus faciles à exploiter dans chaque région.
Cette année, les journées du patrimoine de pays et des moulins a mis l'accent sur le patrimoine rond. L'occasion de regarder le patrimoine rural d'un autre œil, de la meule des moulins au colombier, en passant par les rosaces des églises, mais aussi les vieux outils, les tonneaux ou les halles circulaires qui se cachent parfois au détour d'un chemin.
À Contes, dans les Alpes-Maritimes, par exemple, ce sera la « Ronde des Moulins ». Le site des Moulins de Contes sera exceptionnellement ouvert au public. Un régal pour les curieux avec les moulins à fer et là huile de la Laouza, tous deux classés Monument Historique. Un forgeron fera des démonstrations de son savoir faire sur un outil de travail datant de la fin du Moyen Age (le martinet du moulin à fer). À Quintin, en Bretagne, ce sera une démonstration de mouture à l'ancienne et une présentation de moulins à mains ancestraux. Pour connaître le programme des animations de ces journées : www.patrimoine-depays-moulins.fr **M. TRICOCI**

Pains

La boulangerie est, sans surprise, le débouché principal de la meunerie française.

INSPIRATION

L'une des œuvres les plus célèbres qui font référence aux moulins, c'est, bien évidemment, celle d'Alphonse Daudet : *Les Lettres de mon Moulin*. Et elle débute par le triste sort d'un moulin abandonné. « *Ce sont les lapins qui ont été étonnés !... Depuis si longtemps qu'ils voyaient la porte du moulin fermée, les murs et la plateforme envahis par les herbes, ils avaient fini par croire que la race des meuniers était éteinte, et, trouvant la place bonne, ils en avaient fait quelque chose comme un quartier général, un centre d'opérations stratégiques : le moulin de Jemmapes des lapins…* » **Un abandon qui arrive au début du XX^e siècle quand l'énergie électrique prend le relais du vent.**


MYRIAM TRICOCI
Les moulins demeurent donc en bonne place dans l'imagerie des vitraux.

FARINE

La meunerie aujourd'hui


MYRIAM TRICOCI

Selon l'association nationale de la meunerie française, 5,59 millions de tonnes de blé tendre ont été utilisées par la meunerie lors de la campagne 2011/2012. 4,37 millions de tonnes de farine ont été produites dont 646 518 tonnes destinées à l'exportation. Plus de 64 % des farines produites sont utilisées en panification La boulangerie artisanale reste - et de loin - le premier débouché de la farine. Sa part a cependant tendance à plus ou moins diminuer, alors que celle de la boulangerie industrielle augmente. Parmi les autres secteurs utilisateurs de farine, on trouve les industries alimentaires (biscuiterie, biscotterie…) et l'alimentation animale.
La filière compte 450 unités de production, 381 entreprises, 2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires (dont 243 millions d'euros à l'export), 5 967 emplois. Comme d'autres filières, elle est marquée par une concentration des acteurs. On compte quatre entreprises nationales : Nutrixo, Moulins Soufflet, Grands Moulins de Strasbourg et Axiane meunerie qui représentent 58 % du blé écrasé en France dans 45 moulins. À l'autre bout de l'échelle, on comptait, en 2012, encore 311 moulins départementaux pour 6,1 % du blé écrasé.